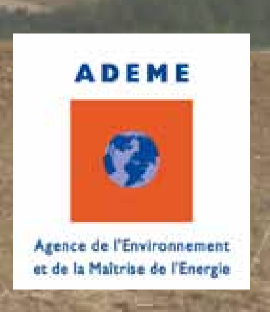


Le Plan Climat-Energie Territorial

de la Communauté de Communes des Vallées de la Brèche et de la Noye





Edito

Le Président de la CCVBN
Alain VASSELLE

Le Vice-Président de la CCVBN
en charge du développement durable
Laurent TRIBOUT

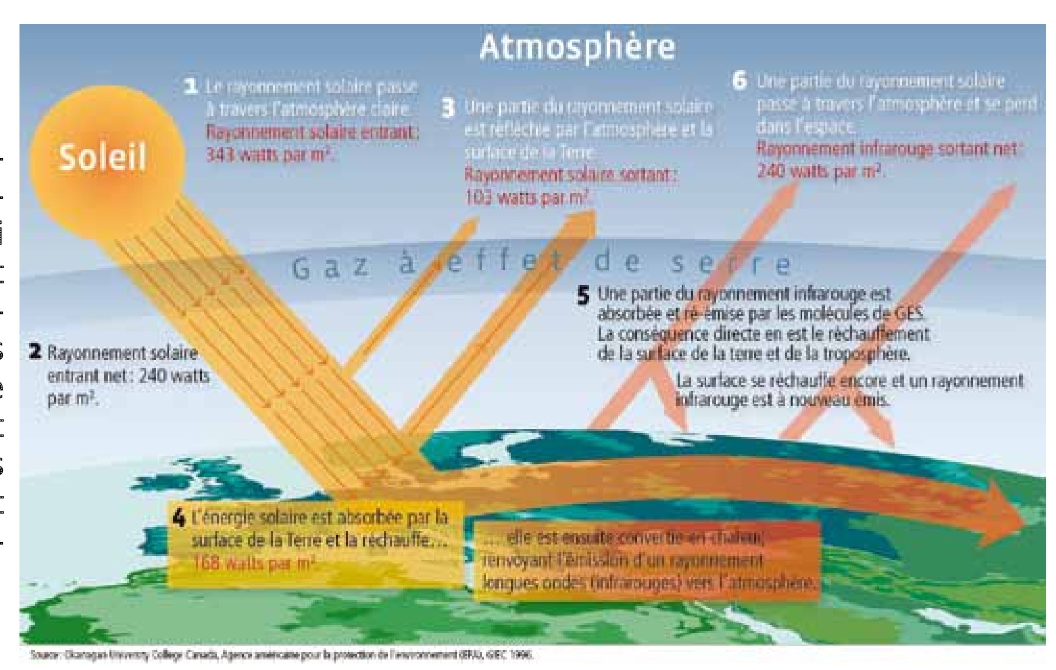
SOMMAIRE

Les changements climatiques, un enjeu planétaire

Le changement climatique ou réchauffement climatique est un phénomène d'augmentation de la température moyenne de l'atmosphère et des océans. Une modification du climat peut avoir une origine naturelle ou une origine anthropique (liée aux activités humaines).

L'effet de serre et les activités humaines

L'effet de serre, souvent désigné comme responsable du réchauffement climatique, est un phénomène naturel lié à la présence de gaz atmosphériques dit à gaz effet de serre (GES), qui piègent le rayonnement infrarouge émis par la Terre. Cet effet de serre permet à l'atmosphère de se maintenir à une température propice à la vie. Les dernières études internationales ont identifié que « l'essentiel de l'élévation de la température moyenne du globe observée depuis le milieu du XXe siècle est très probablement attribuable à la hausse des concentrations de GES anthropiques1 ». Ainsi, le changement climatique est attribuable à l'homme par son action qui amplifie le phénomène naturel de l'effet de serre.



Source : Okanagan University College Canada, Agence américaine pour la protection de l'environnement (EPA), GIEC 1996.

Des impacts à l'échelle de la planète

Les impacts des changements climatiques sont nombreux et auront lieu à l'échelle de la planète. Les scientifiques ont déjà relevé une hausse des températures moyennes de l'atmosphère et de l'océan, une fonte massive de la couverture neigeuse et des glaces et une élévation du niveau moyen des mers.
En France, les modèles indiquent que l'élévation des températures sera plus forte que celle de la moyenne sur le globe. Les conséquences appréhendées des changements climatiques sont nombreuses, notamment :

- L'élévation du niveau de la mer (entre 9 et 88cm en 2100) pourraient submerger certains deltas, lagunes et régions littorales,
- Le régime des précipitations sera modifié (plus de pluies en hiver et moins en été),
- Les manifestations climatiques extrêmes (les vagues de chaleur, les périodes de sécheresses etc.) seront plus fréquentes.

Une mobilisation internationale et nationale… à décliner au niveau local

Bien que la description scientifique de l’effet de serre remonte au XIXème siècle, la compréhension des changements climatiques est relativement récente. En 1985, une analyse des bulles d’air emprisonnées dans les glaces de l’Antarctique a permis de reconstitué l’évolution de la composition de l’atmosphère et de sa température moyenne jusqu’à 150 000 ans. Cette étude a permis de mettre en évidence le lien entre les concentrations de GES atmosphérique et l’évolution du climat.

Les engagements internationaux

L’engagement de la communauté international s’est manifesté en 1988 avec la création du Groupe intergouvernemental d’expert sur l’évolution du climat (GIEC).
En 1992, lors du Sommet de la Terre à Rio de Janeiro, les chefs d’état des pays du monde adoptent l’Agenda 21, liste de 2 500 recommandations d’action pour le 21ème siècle. En parallèle, la communauté internationale se mobilise autour de la problématique en rédigeant la Convention cadre des Nations Unies sur le Changement Climatique dont l’objectif est de stabiliser les concentrations atmosphériques de gaz à effet de serre à un niveau qui empêche toute perturbation humaine dangereuse du système climatique.
En décembre 1997, lors de la troisième Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques, la communauté adopte le protocole à la Convention sur le climat dit « protocole de Kyoto » qui engage les pays industrialisés à réduire les émissions de gaz à effet de serre de 5 ,2% d’ici 2012. Le protocole de Kyoto n’entra en vigueur qu’en 2005.
En décembre 2009, le Sommet des Nations unies sur les changements climatiques réuni à Copenhague avait pour objectif de définir l’engagement international suivant le protocole de Kyoto (post 2012). Cette conférence se solde par l’adoption d’un texte juridiquement non contraignant qui affirme la nécessité de limiter le réchauffement planétaire à 2°C.

Le GIEC

Créé en 1988, le GIEC (Groupe d’experts Intergouvernemental sur l’Evolution du Climat) a pour mission de « d’évaluer, sans parti pris et de manière méthodique, claire et objective, les informations scientifiques, techniques et socio-économiques disponibles en rapport avec la question du changement climatique d’origine humaine. »

Les objectifs européens

Le 12 décembre 2008, le Conseil européen de Bruxelles adopte un plan de lutte contre le réchauffement climatique pour la période 2013-2020.

Ce plan s'articule autour de trois principaux objectifs :

- Diminution de 20% des émissions de gaz à effet de serre,
- Augmentation à 20% de la part des énergies renouvelables dans la consommation énergétique totale de l'Union européenne,
- Amélioration de 20% de l'efficacité énergétique de l'Union européenne.

L'engagement Français

La France veille à respecter le protocole de Kyoto et s'est engagé à atteindre une part de 23% d'énergies renouvelables dans sa consommation finale et à réduire de 14% entre 2005 et 2020 les émissions des secteurs économiques non soumis au marché d'échange des permis d'émissions. Enfin, elle s'est engagée pour le long terme à réduire de 75% ses émissions d'ici à 2050.

Ces engagements ont été formalisés dans Plan Climat lancé à l'échelle nationale en 2004 et actualisé en 2006. Les mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques ont été au centre des débats du Grenelle de l'environnement. Les lois du Grenelle visent notamment à ce que toutes les collectivités territoriales de plus de 50 000 habitants réalisent un Plan Climat-Energie Territorial.

Qu'est ce qu'un Plan Climat Territorial ?

Un Plan Climat Territorial, c'est un projet territorial de développement durable dont la finalité première est la lutte contre le changement climatique:

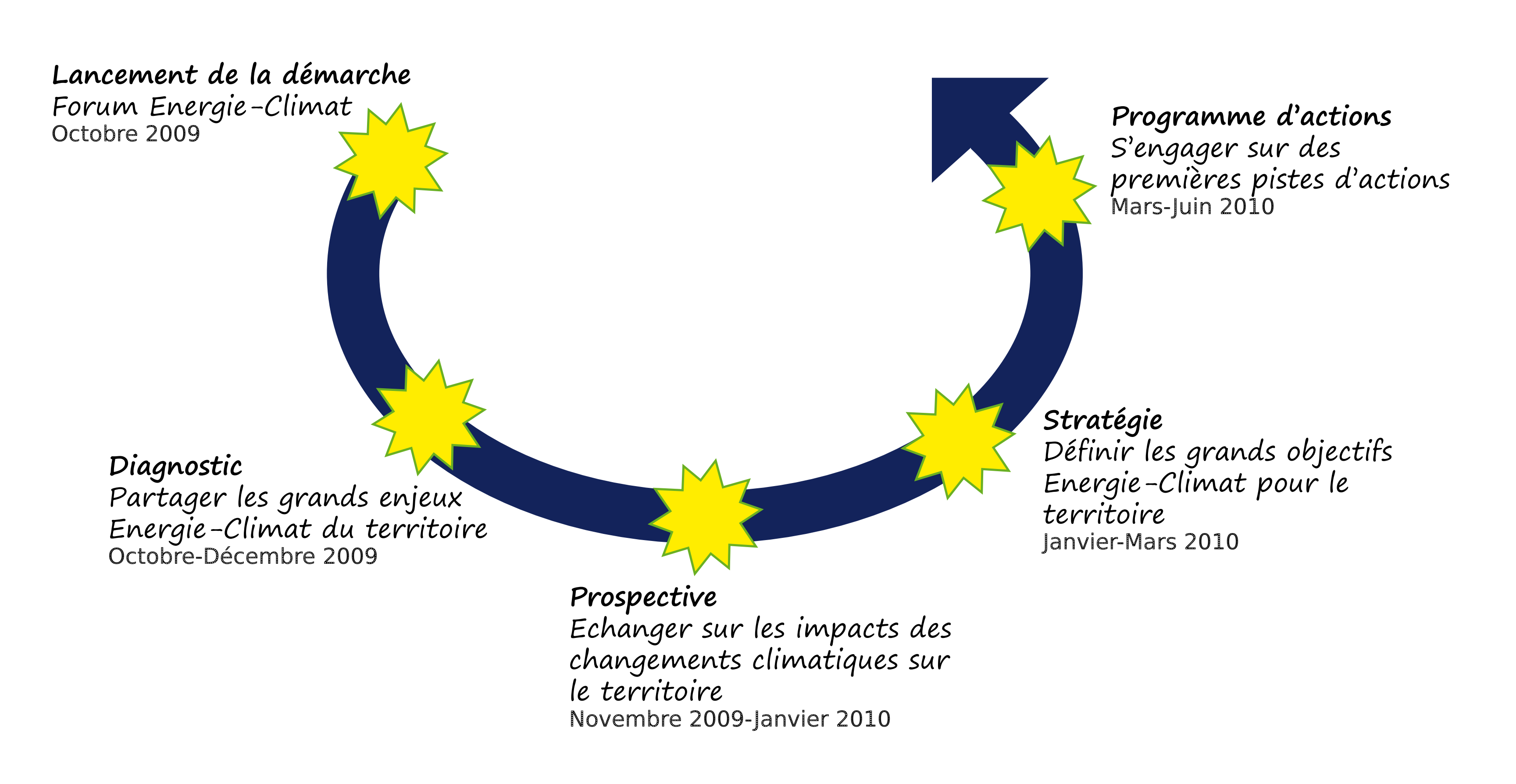
- *Limiter l'impact du territoire sur le climat en réduisant ses émissions de GES dans une perspective de facteur 4*
- *Réduire la vulnérabilité du territoire face aux changements climatiques*

Un Plan Climat Territorial, c'est une démarche résolument participative, qui implique la mobilisation de tous, notamment au travers des groupes de travail qui ponctuent les temps forts de la démarche.

La démarche du Plan Climat-Energie Territorial de la Communauté de Communes des Vallées de la Brèche et de la Noye

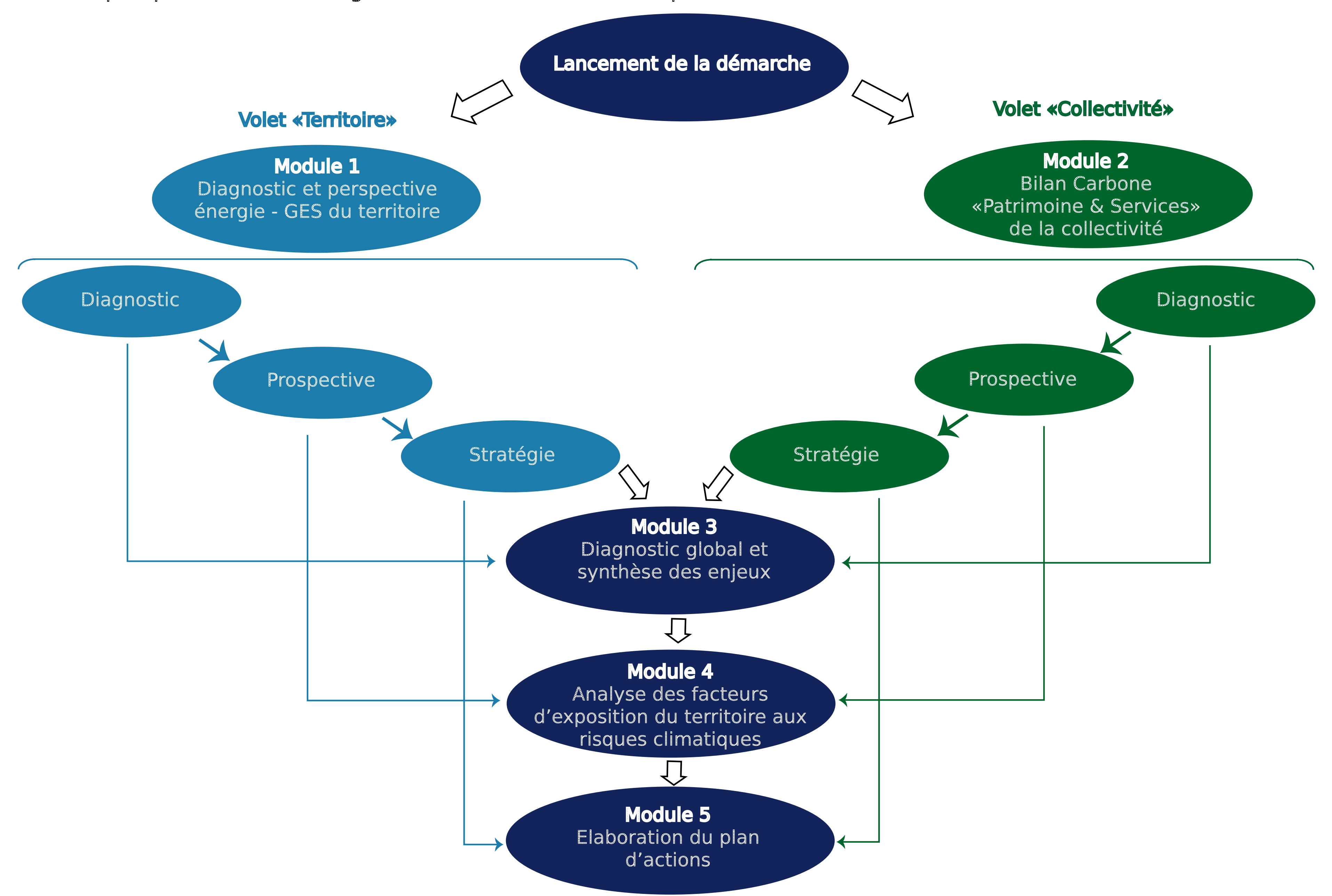
Face au défi des changements climatiques et de la raréfaction des ressources naturelles, la Picardie mène, depuis plus de 15 ans, une action de long terme pour répondre à la nécessité d'amplifier de façon significative une politique de maîtrise de l'énergie et de mobiliser les acteurs locaux. Valorisation de la biomasse, réhabilitation énergétique du patrimoine bâti, constitution d'« espaces info énergie », autant d'actions qui ont contribué à une prise de conscience et une sensibilité croissante des acteurs picards aux problématiques Energie-Climat.
Soucieuse de prendre une part active dans la lutte contre le changement climatique, la Communauté de Communes des Vallées de la Brèche et de la Noye s'est engagée en 2009 dans une démarche de Plan Climat-Energie Territorial, au travers de la signature d'un Contrat d'Objectif Territorial sur le climat.

Les grands temps du Plan Climat-Energie Territorial



Méthodologie globale de la démarche

L’élaboration du Plan Climat Territorial des Vallées de la Brèche et de la Noye s’est organisée autour des phases de diagnostic territorial, de prospective, de stratégie et de co-construction du plan d’action.



Le diagnostic territorial s'est articulé autour de deux études, l'une portant sur le territoire dans son ensemble (tous acteurs et activités confondues), la seconde portant sur le patrimoine et les services de la CCVBN et de 12 communes. Ces analyses intégraient une évaluation des émissions de gaz à effet de serre et la définition d'une stratégie constituant le cadre du PCT.

Focus sur la concertation tout au long de la démarche de PCET

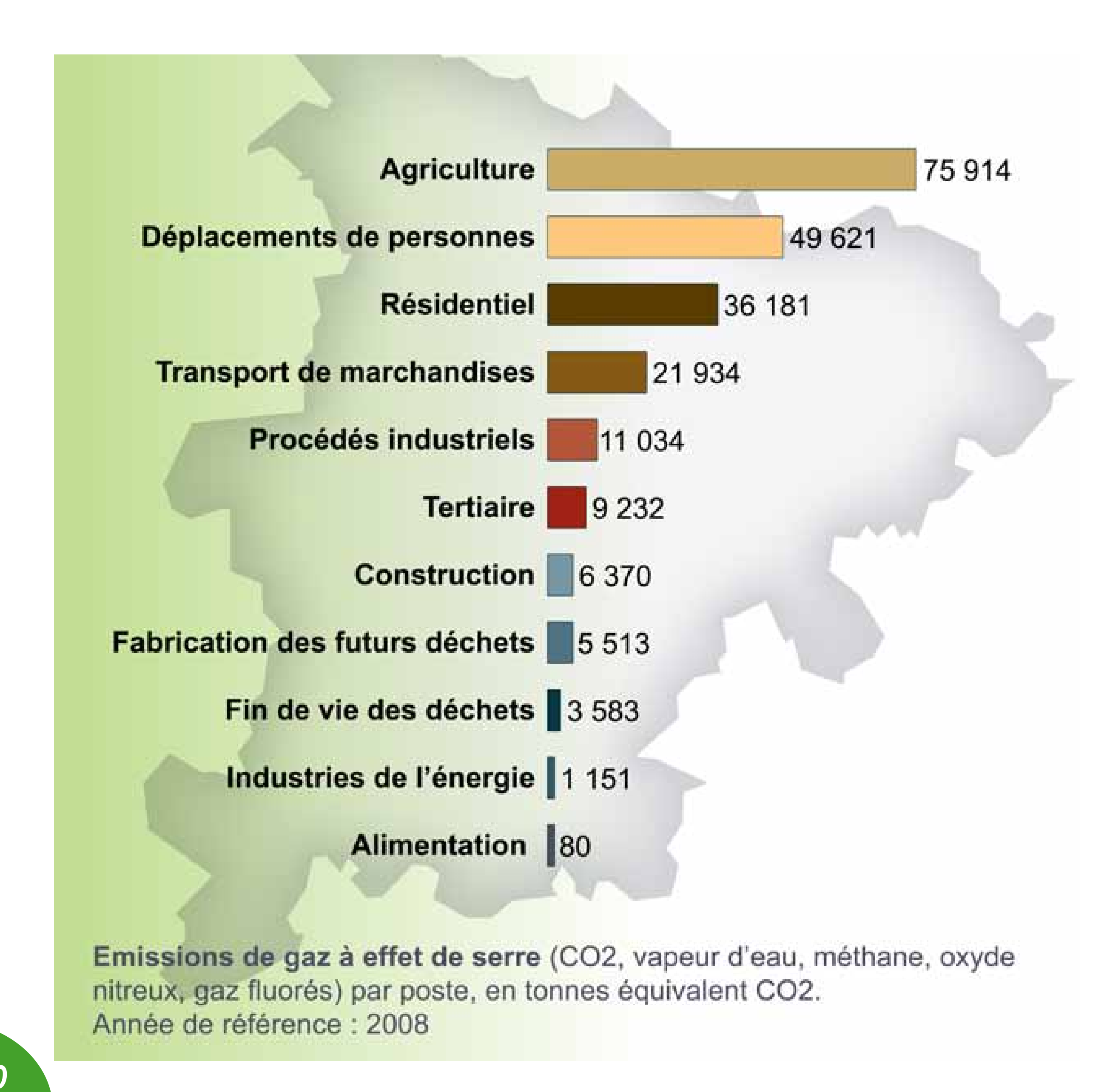
Selon la volonté de la CCVBN d'impliquer les acteurs locaux, des actions de concertation ont été organisées tout au long de la démarche. Le lancement a donné lieu à un Forum Energie Climat (évènement grand public) qui a permis aux participants de se familiariser avec la problématique et d'appréhender la démarche de la CCVBN.

Le Plan d'action a été co-construit avec les acteurs du territoire.

Des groupes de travail ont été ainsi organisés afin d'identifier les actions de réduction à mettre en œuvre.

12 groupes de travail organisés, avec des participants issus de secteurs variés : Agriculteurs, Formation-sensibilisation, Mobilité, Déchets, Chambre de métiers, Bâtiment etc.

Diagnostic Gaz à effet de serre



Emissions de gaz à effet de serre (CO2, vapeur d'eau, méthane, oxyde nitreux, gaz fluorés) par poste, en tonnes équivalent CO2.
Année de référence : 2008

Le territoire de la CCVBN a une vocation principalement agricole ce qui se traduit par la prépondérance des émissions de ce secteur d'activité.

Par ailleurs, le territoire est traversé par un axe routier majeur, l'autoroute A 16. Les émissions de gaz à effet de serre occasionnées par le transport de personnes et de marchandises sur cet axe et sur les routes départementales du territoire représentent une part majeure des émissions.

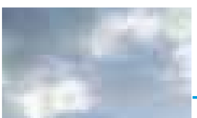
Outre l'agriculture et le transport, le secteur résidentiel est un poste d'émissions d'importance sur le territoire.

Les secteurs industriel, tertiaire et de la construction, s'ils impactent sensiblement le bilan carbone global du territoire, restent secondaires par rapport au transport et au secteur résidentiel.
Enfin, la fin de vie des déchets et la production d'énergie ne contribue que peu au bilan des émissions du territoire.

Les principaux postes d'émissions du territoire de la CCVBN sont l'agriculture, les déplacements de personnes, le secteur résidentiel (consommation d'énergie uniquement) et le transport de marchandises.
Ces quatre secteurs représentent à eux seuls 80% des émissions de GES du territoire.
Les secteurs de l'industrie et du tertiaire sont les deux autres secteurs d'importance.

Des enjeux territoriaux de développement durable

Le diagnostic territorial a permis d'identifier des enjeux territoriaux en lien avec les 5 finalités définies par le cadre de référence des projets territoriaux du développement durable du Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement Durable et de la Mer.



Finalité 1 : Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère

La prédominance de l'activité agricole qui impacte le Bilan Carbone du territoire

Avec 34% des émissions de gaz à effet de serre, le secteur agricole est l'activité qui impacte le plus le Bilan Carbone du territoire. La culture de céréales, activité prépondérante sur le territoire, représente à elle seule 17% des émissions du territoire de la CCVBN, soit plus que les émissions des secteurs industriel et tertiaire.

Le Bilan Carbone du territoire impacté par la présence de l'autoroute A16

Les transports représentent 32% des émissions de gaz à effet de serre du territoire. Plus de la moitié de ces émissions sont issues de la circulation de voitures et de poids lourds sur l'autoroute A16.

Un apport non négligeable du fret aux émissions de gaz à effet de serre du territoire

10% des émissions de gaz à effet de serre du territoire sont issues des activités de fret.

Une utilisation prédominante de la voiture caractéristique d'un territoire rural

Près de 98% des émissions du secteur des transports de personnes sont issues des véhicules particuliers.

Une émission de gaz à effet de serre importante issue de l'utilisation de combustibles fossiles dans les résidences du territoire

L'utilisation de combustibles fossiles pour le chauffage des résidences du territoire apparaît comme un enjeu majeur du territoire, un enjeu d'autant plus important qu'il est amené à se renforcer avec l'augmentation du nombre d'habitants sur le territoire.

Des émissions de gaz à effet de serre non énergétiques importantes dans le Bilan Carbone du territoire

32% des émissions de gaz à effet de serre totales sont des émissions non énergétiques
55% des émissions du secteur agricole sont issues de l'utilisation d'engrais
33% des émissions du secteur agricole sont directement issues de l'élevage

Une amélioration de l'efficacité énergétique du secteur résidentiel

3,70% de la surface de bâtiments présente des déperditions énergétiques importantes
80% des émissions de gaz à effet de serre du secteur résidentiel sont issues de l'utilisation de combustibles fossiles

Des entreprises des secteurs tertiaires et industriels dépendantes des combustibles fossiles

Une forte dépendance aux combustibles fossiles: les combustibles fossiles représentent 55% de l'approvisionnement en énergie du secteur industriel et 51% pour le secteur tertiaire.



Finalité 2 : Protection de la biodiversité, des milieux et des ressources

Un milieu naturel soumis aux impacts des modes de production agricoles

80% du territoire est utilisé pour l'agriculture et 50% du territoire est uniquement dédié à la production céréalière.

Une part importante de déchets valorisables envoyés à l'enfouissement

54% des déchets générés sur le territoire sont envoyés à l'enfouissement.
Une part non négligeable des déchets enfouis est valorisable : environ 3800 tonnes par an, des déchets responsables de l'émission de 1500 tonnes équivalent CO2.



Finalité 3 : Cohésion sociale et solidarité entre les territoires et les générations

La lutte contre la précarité énergétique

En 2009, 230 aides financières FDSL ont été attribuées sur le territoire, pour un montant total de 76 612€.



Finalité 4 : Épanouissement de tous les êtres humains



Finalité 5 : Développement suivant des modes de production et de consommation responsables

La prise en compte de la problématique énergétique par les acteurs socioéconomiques

Des actions de responsabilisation énergétique des collectivités qui s'organisent

Isolation du bâti existant, bâtiments communaux exemplaires, éclairage public, autant d'actions exemplaires propres à s'adapter et atténuer les impacts du changement climatique.

Le développement des énergies renouvelables sur le territoire

Présence de plusieurs parcs éoliens sur le territoire: les installations correspondent à la consommation moyenne résidentielle d'environ 62 000 habitants
Installation d'une micro-centrale photovoltaïque connectée au réseau sur la toiture d'une école maternelle (30 000kWh par an)
Structuration d'une filière Bois-Energie régionale

Concertation: l'association des acteurs locaux dans la lutte contre les changements climatiques

Par sa démarche de Plan Climat Energie Territorial, la CCVBN souhaite faire le pari d'une concertation élargie à l'ensemble des acteurs locaux : les personnes publiques locales et nationales, les entreprises, les particuliers.

La stratégie du Plan Climat Territorial du territoire des Vallées de la Brèche et de la Noye

La stratégie du Plan Climat Territorial est construite autour de 4 axes qui sont déclinés en 9 orientations stratégiques et 24 objectifs. Pour chaque objectif, une ou plusieurs actions ont été identifiées.

Axe 1 : Un territoire efficace dans sa gestion de l'énergie

La consommation d'énergies représente 68% des émissions de gaz à effet de serre du territoire de la CCVBN. Ainsi, cet axe de la stratégie vise à encourager une utilisation efficace des énergies et à poursuivre le développement d'installations d'unité de productions d'énergies renouvelables.

Orientation 1 : Des principes d'efficacité énergétique appliqués au bâti

Objectif 1 : Améliorer les performances énergétiques des bâtiments existants
Objectif 2 : Construire des bâtiments à haute performance énergétique

Orientation 2 : Des énergies renouvelables valorisées dans les consommations énergétiques du territoire

Objectif 1 : Promouvoir l'intégration de petites unités de production d'énergies renouvelables (petite et moyenne puissance)
Objectif 2 : Promouvoir le développement d'unités décentralisées de production d'énergies renouvelables (forte puissance)
Objectif 3 : Valoriser les initiatives « Energies renouvelables » des particuliers

Orientation 3 : Des consommations de carburants liées à l'activité économique identifiées et stabilisées

Objectif 1 : Améliorer la performance énergétique du matériel agricole
Objectif 2 : Promouvoir le transport par le rail sur le territoire
Objectif 3 : Promouvoir le recours aux produits locaux par les acteurs économiques pour limiter les flux

Axe 2 : Un territoire responsable de son environnement

Outre les émissions énergétiques, le territoire s'engage limiter ses émissions non énergétiques contribuant ainsi à la protection de son environnement.

Orientation 1 : Des pratiques écoresponsables appropriées par les acteurs socioéconomiques

Objectif 1 : Maîtriser l'impact environnemental des intrants agricoles
Objectif 2 : Développer l'agriculture biologique sur le territoire
Objectif 3 : Maîtriser l'impact environnemental des fluides frigorigènes
Objectif 4 : Lutter contre la pollution lumineuse sur le territoire

Orientation 2 : Une gestion maîtrisée des déchets

Objectif 1 : Promouvoir la récupération/valorisation énergétique des GES issus du traitement des déchets
Objectif 2 : Accroître la récupération/valorisation des déchets verts

Axe 3 : Un territoire solidaire autour des questions Energie-Climat

Le Plan Climat Territorial vise à mobiliser l'ensemble des acteurs locaux autour d'une démarche participative en faveur de la problématique Energie-Climat. Solidarité pour réduire l'impact du poste Energie dans le budget des ménages les plus modestes, dynamique de concertation autour des questions Energie-Climat, mise en valeur des initiatives individuelles et collectives, autant de leviers pour impulser une dynamique partenariale, facteur clé de pérennisation de la démarche de Plan Climat Energie sur le territoire.

Orientation 1 : Une diminution du poste Energie dans le budget des ménages

Objectif 1 : Lutter contre la précarité énergétique
Objectif 2 : Développer des alternatives au transport individuel

Orientation 2 : Une implication de tous autour de la démarche

Objectif 1 : Sensibiliser les acteurs locaux aux problématiques Energie Climat
Objectif 2 : Intégrer l'Energie-Climat dans les programmes d'éducation du jeune public
Objectif 3 : Entretenir la dynamique de concertation
Objectif 4 : Inciter les acteurs locaux à mener des initiatives individuelles et collectives

Axe 4 : Un territoire exemplaire

Le développement économique du territoire des vallées de la Brèche et de la Noye se veut exemplaire concernant la prise en compte de la problématique Energie Climat. Il s'agit, d'une part, de répondre aux enjeux d'exemplarité et d'écoresponsabilité propres à la collectivité : au travers de l'achat public, la CCVBN dispose ainsi d'un levier pour intégrer des clauses « Energie-Climat » afin de responsabiliser ses achats et d'impulser la prise en compte de l'environnement et de la solidarité par ses prestataires et ses maîtres d'œuvre... D'autre part, le soutien au développement d'éco-filières et d'éco-activités orienteront le développement économique du territoire vers une prise en compte croissante de la diminution des émissions de GES liées aux activités anthropiques.

Orientation 1 : Une exemplarité intégrée au sein de la collectivité

Objectif 1 : Améliorer les performances énergétiques du patrimoine de la collectivité
Objectif 2 : Intégrer des bonnes pratiques dans le fonctionnement de la collectivité

Orientation 2 : Une prise en compte des problématiques Energie Climat dans le développement économique du territoire

Objectif 1 : Promouvoir le développement d'éco-filières en lien avec la problématique Energie Climat
Objectif 2 : Faciliter l'implantation d'éco-activités sur le territoire

Le programme d'actions du Plan Climat-Energie Territorial de la Communauté de Communes des Vallées de la Brèche et de la Noye

Objectif	Action	Délai de réalisation	Porteur / partenaires
Axe 1 : Un territoire efficace dans sa gestion de l'énergie			
Orientation 1 : Des principes d'efficacité énergétique appliqués au bâti			
Objectif 1 : Améliorer les performances énergétiques des bâtiments existants	Mettre en place un service de permanences délocalisé de l'Espace Info Energie	Court terme	CCVBN / Les Ateliers de la Bergerette
	Définir les objectifs d'une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat avec un axe énergie	Moyen terme	SMOP / ANAH, DDT de l'Oise, Conseil général de l'Oise, Région Picardie, Ademe
Objectif 2 : Construire des bâtiments très performants énergétiquement	Organiser des visites de chantiers-écoles	Court terme	CCVBN / Ademe, Espaces Info Energie, Chambre des Métiers et de l'Artisanat de l'Oise
Orientation 2 : Des énergies renouvelables valorisées dans les consommations énergétiques du territoire			
Objectif 1 : Promouvoir l'intégration de petites unités de production d'énergies renouvelables (petites et moyennes puissances)	Installer des micro-centrales photovoltaïques sur des bâtiments publics	Court et moyen terme	CCVBN, communes / Ademe, Région Picardie, Espaces info Energie
Objectif 2 : Promouvoir le développement d'unités décentralisées de production d'énergies renouvelables (forte puissance)	Réaliser un réseau de chaleur alimenté par une chaudière bois énergie à Breteuil et le classer	Court terme	Ville de Breteuil (CCVBN pour l'étude de faisabilité) / Dalkia, Ademe
	Définir et créer des Zones de Développement Eolien	Court terme	CCVBN / Explicit
Objectif 3 : Valoriser les initiatives « énergies renouvelables » des particuliers	Organiser des visites de maisons utilisant des énergies renouvelables	Court terme	CCVBN / Espaces Info Energie

Objectif	Action	Délai de réalisation	Porteur / Partenaires
Orientation 3 : Des consommations de carburant liées à l'activité économique identifiées et stabilisées			
Objectif 1 : Optimiser les consommations d'énergie du matériel agricole	Organiser la venue d'un banc d'essai tracteur sur le territoire	Court terme	Chambre Régionale d'Agri culture de Picardie / CCVBN, Chambre d'Agriculture de l'Oise, OREDAP, GDA Brèche Noye
	Etudier la possibilité de récupérer les huiles de friture pour alimenter les matériels agricoles	Moyen terme	CCVBN / Ademe, Région Picardie
Objectif 2 : Promouvoir le transport ferroviaire sur le territoire	Promouvoir le transport par le rail des matières agricoles	Long terme	Coopérative Agora / CCVBN, SNCF, Région Picardie
Objectif 3 : Promouvoir le recours aux produits locaux par les acteurs économiques pour limiter les flux	Favoriser les produits biologiques ou locaux dans les menus des cantines des établissements scolaires	Moyen terme	Communes (CCVBN pour l'étude de faisabilité) / Agriculture Biologique de Picardie
Axe 2 : Un territoire responsable de son environnement			
Orientation 1 : Des pratiques écoresponsables appropriées par les acteurs socioéconomiques			
Objectif 1 : Maîtriser l'impact environnemental des intrants agricoles	Développer des Mesures Agro-Environnementales les plus favorables à la lutte contre les changements climatiques	Moyen terme	CCVBN / Chambre d'Agriculture de l'Oise, Agences de l'eau, DRAAF
Objectif 2 : Développer l'agriculture biologique	Faire connaître aux agriculteurs l'offre de formation existante et organiser localement des formations sur les alternatives aux pratiques agricoles conventionnelles	Court terme	CCVBN / Chambre d'Agriculture de l'Oise, OREDAP, Agriculture Biologique de Picardie
Objectif 3 : Maîtriser l'impact environnemental des fluides frigorigènes	Référencer les entreprises ayant une attestation de capacité pour manipuler des fluides frigorigènes	Moyen terme	CCVBN / Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Oise, Chambre des Métiers et de l'Artisanat de l'Oise

Objectif	Action	Délai de réalisation	Porteur / Partenaires
Objectif 4 : Lutter contre la pollution lumineuse	Proposer une charte pour une pratique durable de l'éclairage public	Court terme	CCVBN / ANPCEN, Ademe
	Mener des diagnostics de l'éclairage public	Moyen terme	CCVBN / ANPCEN, Ademe, Région Picardie
Orientation 2 : Une gestion maîtrisée des déchets			
Objectif 1 : Promouvoir la récupération / valorisation énergétique des gaz à effet de serre issus du traitement des déchets	Valoriser l'étude de faisabilité pour la création d'une unité de méthanisation	Court terme	CCVBN / FertiNRJ, Ademe, Région Picardie
Objectif 2 : Accroître la récupération / valorisation des déchets verts	Mettre en place des collectes et broyage de déchets verts ponctuellement dans les communes	Court terme	CCVBN, communes / Symove
	Valoriser le bois énergie issu de l'entretien des haies et taillis courte rotation	Long terme	CCVBN / développeurs éoliens, Picardie Energie Bois, Dalkia
Axe 3 : Un territoire solidaire autour des questions Energie-Climat			
Orientation 1 : Une diminution du poste Energie-Climat dans le budget des ménages			
Objectif 1 : Lutter contre la précarité énergétique	Informer les populations les plus fragiles sur les écogestes permettant de réduire leur facture énergétique	Court terme	CCVBN / Les Ateliers de la Bergerette, Ademe, Région Picardie
Objectif 2 : Développer les alternatives au transport individuel	Poursuivre et valoriser le transport à la demande	Court et moyen terme	Pays du Grand Beauvaisis, CCVBN / SMTCO, Conseil général de l'Oise, Région Picardie
	Informer les voyageurs de l'offre existante (lignes de bus, TER et covoiturage)	Court terme	CCVBN / SMTCO, Conseil général de l'Oise

Objectif	Action	Délai de réalisation	Porteur / Partenaires
Orientation 2 : Une implication de tous autour de la démarche			
Sensibiliser les acteurs locaux aux problématiques Energie-Climat	Poursuivre la dynamique initiée par les Forum Energie-Climat	Court et moyen terme	CCVBN / Ademe, Région Picardie
	Promouvoir le Salon de l'Habitat et du Développement Durable	Court et moyen terme	CCVBN / Région Picardie
Intégrer les problématiques Energie-Climat dans les programmes d'éducation du jeune public	Inciter les établissements scolaires à s'engager dans des démarches en faveur du développement durable (classes climat)	Moyen terme	CCVBN / Education Nationale, Ademe, Région Picardie
Entretenir la dynamique de concertation	Créer et animer un Club Climat	Court terme	CCVBN
	Encourager les démarches participatives voire la création de groupes ou d'associations d'habitants dans les projets de lotissements durable ou écoquartiers	Long terme	CCVBN
Inciter les acteurs locaux à mener des initiatives individuelles et collectives	Promouvoir le compostage individuel	Court terme	CCVBN / Ademe, Région Picardie, Symove
	Mettre en place du compostage collectif en pied d'immeuble ou au niveau d'un quartier voire d'une petite commune	Court terme	CCVBN / OPAC de l'Oise, Symove, Ademe, Région Picardie
	Organiser localement une formation Feebat pour les artisans	Court terme	Capeb, FFB , CCVBN / Chambre des Métiers et de l'Artisanat de l'Oise
	Editer un guide du développement durable des Vallées de la Brèche et de la Noye à destination des ménages, des entreprises et des collectivités	Court terme	CCVBN / Ademe, Région Picardie
	S'inscrire dans l'événementiel des Semaines Régionales de l'Environnement	Court terme	CCVBN / Région Picardie

Objectif	Action	Délai de réalisation	Porteur / Partenaires
Axe 4 : Un territoire exemplaire			
Orientation 1 : Une exemplarité intégrée au sein de la collectivité			
Améliorer les performances énergétiques du patrimoine de la collectivité	Mutualiser les achats de fournitures et de travaux pour des dispositifs simples d'économie d'énergie destinés aux équipements publics	Court terme	CCVBN, communes / Ademe, Région Picardie
	Lancer une mission d'assistance technique pour assurer l'efficacité énergétique des opérations de construction ou de réhabilitation des bâtiments des collectivités	Moyen terme	CCVBN / Ademe, Région Picardie
	Participer à une campagne européenne d'affichage des consommations énergétiques des bâtiments publics	Court terme	CCVBN, communes / Energiecités
Intégrer les bonnes pratiques dans le fonctionnement de la collectivité	Mettre en place une politique d'achat groupé de papier recyclé pour la collectivité et ses communes adhérentes	Court terme	CCVBN, communes
	Organiser des écomanifestations et communiquer sur les choix faits pour limiter l'empreinte écologique des événements	Court terme	CCVBN / Symove, Ademe
Orientation 2 : Une prise en compte des problématiques Energie-Climat dans le développement économique du territoire			
Promouvoir le développement d'éco-filières en lien avec la problématique Energie-Climat	Favoriser la création d'une AMAP	Court terme	AMAP / FAMAPP, Agriculture Biologique de Picardie
Faciliter l'implantation d'éco-activités sur le territoire	Mettre en place un partenariat avec la recyclerie de Crèvecoeur et/ou Emmaüs pour récupérer les objets déposés en déchèterie mais réutilisables ou réparables	Moyen terme	CCVBN / CCC, Emmaüs
	Créer des circuits de randonnée autour des thématiques Energie-Climat	Moyen terme	CCVBN / développeurs éolies, Chemins de Picardie, Equiterra

Mode d'emploi des fiches actions

Lien avec la stratégie globale

Plan Climat-Energie Territorial

BRECHE NOYE Communauté de Communes

Libellé de la fiche-action

SERVICE DE PERMANENCES DÉLOCALISÉ DE L'ESPACE INFO ÉNERGIE

Axe : Un territoire efficace dans sa gestion de l'énergie
Orientation : Des principes d'efficacité énergétique appliquée au bâti
Objectif : Améliorer les performances énergétiques des bâtiments existants

Descriptif de l'action et contexte

Suite à l'opération de thermographie aérienne menée par la Jeune Chambre d'Economie sur le territoire de la CCVBN en 2008, la CCVBN et L'Espace Info Energie des Ateliers de la Bergerette ont mis en place un service de permanences décentralisées mensuelles à Breteuil et Froissy. Ce service, proposé à partir du premier semestre 2009, permet aux foyers de recevoir un conseil approfondi pour leur projet de maitrise de l'énergie.

Aspects techniques, gouvernance de l'action

Résultats escomptés

Réhabilitation thermique des logements
Installation d'équipements énergie renouvelable

Pilotage

CCVBN

Services de la CCVBN associés ou à associer

Service DD
RSP

Partenaires associés ou à associer

- ☑ CCVBN
- ☐ Conseil Général
- ☐ Conseil Régional
- ☐ Délégation(s) de l'Etat, laquelle :
- ☐ Etablissement(s) public(s), lequel :
- ☐ Etablissement(s) privé(s), lequel :
- ☑ Association(s), laquelle : Les Ateliers de la Bergerette
- ☐ Autre :

Indicateurs de suivi de l'action

Nombre de demandes
Type des demandes (conseils techniques ou renseignements sur les aides financières)
Nature des travaux prévus

Financeurs

Délais de mise en oeuvre

- ☑ Action engagée
- ☐ 1 an
- ☐ 2 ans
- ☐ 3 ans
- ☐ 4 ans
- ☐ Autre

Budget global de l'action

- ☑ moins de 4 000 €
- ☐ de 4 000 à 10 000 €
- ☐ de 10 000 à 50 000 €
- ☐ de 50 000 à 100 000 €
- ☐ de 100 000 à 150 000 €
- ☐ de 150 000 à 300 000 €
- ☐ de 300 000 à 600 000 €
- ☐ plus de 600 000 €

Aspects financiers

Enjeux territoriaux

- ☐ La prédominance de l'activité agricole qui impacte le bilan carbone du territoire
- ☑ L'efficacité énergétique du secteur résidentiel
- ☐ Concertation : l'association des acteurs locaux dans la lutte contre les changements climatiques
- ☑ Une émission de gaz à effet de serre importante issue de l'utilisation de combustibles fossiles dans les résidences du territoire
- ☐ Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables
- ☐ Un milieu naturel soumis aux impacts des modes de production agricoles
- ☐ Des actions de responsabilisation énergétique des collectivités qui s'organisent
- ☑ Le développement des énergies renouvelables sur le territoire
- ☐ Une utilisation prédominante de la voiture caractéristique d'un territoire rural
- ☐ Une part importante de déchets valorisables envoyés à l'enfouissement
- ☐ La lutte contre la précarité énergétique
- ☐ La prise en compte de la problématique énergétique par les acteurs socio-économiques

Liens avec les enjeux territoriaux de développement durable



Libellé de la fiche-action

SERVICE DE PERMANENCES DÉLOCALISÉ DE L'ESPACE INFO ÉNERGIE

Axe : Un territoire efficace dans sa gestion de l'énergie
Orientation : Des principes d'efficacité énergétique appliquée au bâti
Objectif : Améliorer les performances énergétiques des bâtiments existants

Descriptif de l'action et contexte

Suite à l'opération de thermographie aérienne menée par la Jeune Chambre d'Economie sur le territoire de la CCVBN en 2008, la CCVBN et L'Espace Info Energie des Ateliers de la Bergerette ont mis en place un service de permanences décentralisées mensuelles à Breteuil et Froissy. Ce service, proposé à partir du premier semestre 2009, permet aux foyers de recevoir un conseil approfondi pour leur projet de maitrise de l'énergie.

Résultats escomptés

Réhabilitation thermique des logements
Installation d'équipements énergie renouvelable

Pilotage

CCVBN

Services de la CCVBN associés ou à associer

Service DD
RSP

Partenaires associés ou à associer

- ☑ CCVBN
- ☐ Conseil Général
- ☐ Conseil Régional
- ☐ Délégation(s) de l'Etat, laquelle :
- ☐ Etablissement(s) public(s), lequel :
- ☐ Etablissement(s) privé(s), lequel :
- ☑ Association(s), laquelle : Les Ateliers de la Bergerette
- ☐ Autre :

Indicateurs de suivi de l'action

Nombre de demandes
Type des demandes (conseils techniques ou renseignements sur les aides financières)
Nature des travaux prévus

Financeurs

CCVBN

Délais de mise en oeuvre

- ☑ Action engagée
- ☐ 1 an
- ☐ 2 ans
- ☐ 3 ans
- ☐ 4 ans
- ☐ Autre

Budget global de l'action

- ☑ moins de 4 000 €
- ☐ de 4 000 à 10 000 €
- ☐ de 10 000 à 50 000 €
- ☐ de 50 000 à 100 000 €
- ☐ de 100 000 à 150 000 €
- ☐ de 150 000 à 300 000 €
- ☐ de 300 000 à 600 000 €
- ☐ plus de 600 000 €

Enjeux territoriaux

- ☐ La prédominance de l'activité agricole qui impacte le bilan carbone du territoire
- ☑ L'efficacité énergétique du secteur résidentiel
- ☐ Concertation : l'association des acteurs locaux dans la lutte contre les changements climatiques
- ☑ Une émission de gaz à effet de serre importante issue de l'utilisation de combustibles fossiles dans les résidences du territoire
- ☐ Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables
- ☐ Un milieu naturel soumis aux impacts des modes de production agricoles
- ☐ Des actions de responsabilisation énergétique des collectivités qui s'organisent
- ☑ Le développement des énergies renouvelables sur le territoire
- ☐ Une utilisation prédominante de la voiture caractéristique d'un territoire rural
- ☐ Une part importante de déchets valorisables envoyés à l'enfouissement
- ☐ La lutte contre la précarité énergétique
- ☐ La prise en compte de la problématique énergétique par les acteurs socio-économiques



Libellé de la fiche-action

OPÉRATION PROGRAMMÉE D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT - ÉNERGIE

Axe : Un territoire efficace dans sa gestion de l'énergie
Orientation : Des principes d'efficacité énergétique appliquée au bâti
Objectif : Améliorer les performances énergétiques des bâtiments existants

Descriptif de l'action et contexte

L'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) est un dispositif incitatif dont l'objectif est d'encourager les propriétaires privés à réaliser des travaux. Il nécessite la mise en oeuvre d'une équipe d'animation, et d'aides financières versées aux propriétaires occupants et bailleurs sous la forme de subventions. La stratégie de l'OPAH en Brèche et Noye s'articulera autour de l'axe prioritaire « Protection de l'environnement, économie d'énergie et des ressources » et « Lutte contre la précarité énergétique ».

Résultats escomptés

Réhabilitation thermique des logements
Développement de l'utilisation d'énergies renouvelables

Pilotage

SMOP

Services de la CCVBN associés ou à associer

Service DD
Direction

Partenaires associés ou à associer

- ☑ CCVBN
- ☑ Conseil Général
- ☑ Conseil Régional
- ☑ Délégation(s) de l'Etat, laquelle : ANAH, Ademe
- ☐ Etablissement(s) public(s), lequel :
- ☐ Etablissement(s) privé(s), lequel :
- ☐ Association(s), laquelle :
- ☐ Autre :

Indicateurs de suivi de l'action

Nombre de demandes
Nature des travaux prévus
Nombre de logements rénovés
Niveau de performance des logements après travaux

Financeurs

Conseil Général, Conseil Régional, ANAH

Délais de mise en oeuvre

- ☐ Action engagée
- ☐ 1 an
- ☐ 2 ans
- ☑ 3 ans
- ☐ 4 ans
- ☐ Autre

Budget global de l'action

- ☐ moins de 4 000 €
- ☐ de 4 000 à 10 000 €
- ☐ de 10 000 à 50 000 €
- ☐ de 50 000 à 100 000 €
- ☐ de 100 000 à 150 000 €
- ☐ de 150 000 à 300 000 €
- ☐ de 300 000 à 600 000 €
- ☑ plus de 600 000 €

Enjeux territoriaux

- ☐ La prédominance de l'activité agricole qui impacte le bilan carbone du territoire
- ☑ L'efficacité énergétique du secteur résidentiel
- ☐ Concertation : l'association des acteurs locaux dans la lutte contre les changements climatiques
- ☑ Une émission de gaz à effet de serre importante issue de l'utilisation de combustibles fossiles dans les résidences du territoire
- ☐ Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables
- ☐ Un milieu naturel soumis aux impacts des modes de production agricoles
- ☐ Des actions de responsabilisation énergétique des collectivités qui s'organisent
- ☑ Le développement des énergies renouvelables sur le territoire
- ☐ Une utilisation prédominante de la voiture caractéristique d'un territoire rural
- ☐ Une part importante de déchets valorisables envoyés à l'enfouissement
- ☑ La lutte contre la précarité énergétique
- ☐ La prise en compte de la problématique énergétique par les acteurs socio-économiques



Libellé de la fiche-action

VISITES DE CHANTIERS-ÉCOLES

Axe : Un territoire efficace dans sa gestion de l'énergie
Orientation : Des principes d'efficacité énergétique appliquée au bâti
Objectif : Construire des bâtiments très performants énergétiquement

Descriptif de l'action et contexte

Les artisans sont un maillon esssentiel pour atteindre une haute performance énergétique des bâtiments. Afin de diffuser le savoir-faire nécessaire, la Communauté de Communes souhaite organiser des visites de « chantiers-écoles » menés par des artisans qualifiés. Ces visites seront ouvertes à l'ensemble des acteurs de la filière de la construction très performante énergétiquement mais aussi aux habitants. Elles seront organisées en concertation avec les Espaces Info Energie et la Chambre des Métiers et de l'Artisanat.

Résultats escomptés

Sensibilisation des habitants et des acteurs socioéconomiques aux problématiques énergétiques et climatiques
Réseau d'artisans qualifiés

Pilotage

CCVBN

Services de la CCVBN associés ou à associer

Service DD

Partenaires associés ou à associer

☑ CCVBN
☐ Conseil Général
☐ Conseil Régional
☐ Délégation(s) de l'Etat, laquelle :
☐ Etablissement(s) public(s), lequel :
☐ Etablissement(s) privé(s), lequel :
☑ Association(s), laquelle : Les Ateliers de la Bergerette
☑ Autre : Artisans

Indicateurs de suivi de l'action

Nombre de visites de chantiers
Nombre de participants aux visites

Financeurs

CCVBN, Ademe (Espace Info Energie)

Délais de mise en oeuvre

☐ Action engagée
☐ 1 an
☑ 2 ans
☐ 3 ans
☐ 4 ans
☐ Autre

Budget global de l'action

☑ moins de 4 000 €
☐ de 4 000 à 10 000 €
☐ de 10 000 à 50 000 €
☐ de 50 000 à 100 000 €
☐ de 100 000 à 150 000 €
☐ de 150 000 à 300 000 €
☐ de 300 000 à 600 000 €
☐ plus de 600 000 €

Enjeux territoriaux

☐ La prédominance de l'activité agricole qui impacte le bilan carbone du territoire
☑ L'efficacité énergétique du secteur résidentiel
☐ Concertation : l'association des acteurs locaux dans la lutte contre les changements climatiques
☑ Une émission de gaz à effet de serre importante issue de l'utilisation de combustibles fossiles dans les résidences du territoire
☐ Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables
☐ Un milieu naturel soumis aux impacts des modes de production agricoles
☐ Des actions de responsabilisation énergétique des collectivités qui s'organisent
☑ Le développement des énergies renouvelables sur le territoire
☐ Une utilisation prédominante de la voiture caractéristique d'un territoire rural
☐ Une part importante de déchets valorisables envoyés à l'enfouissement
☐ La lutte contre la précarité énergétique
☑ La prise en compte de la problématique énergétique par les acteurs socio-économiques



Libellé de la fiche-action

MICRO-CENTRALES PHOTOVOLTAÏQUES SUR DES BÂTIMENTS PUBLICS

Axe : Un territoire efficace dans sa gestion de l'énergie
Orientation : Des énergies renouvelables valorisées dans les consommations énergétiques du territoire
Objectif : Promouvoir l'intégration de petites unités de production d'énergies renouvelables (petite et moyenne puissance)

Descriptif de l'action et contexte

En matière de maîtrise de l'énergie, l'Europe a fixé à ses pays membres la règle des 3x20, soit 20% d'économie d'énergie, -20% d'émissions de gaz à effet de serre, et +20% d'énergies renouvelables à l'horizon 2020. Pour atteindre ce dernier objectif, les collectivités territoriales, à qui est conférée la compétence de production d'électricité à partir d'énergies renouvelables, sont un acteur majeur. En dehors de ce cadre réglementaire, la production d'énergie locale concourt de fait à réduire la dépendance énergétique du territoire.
L'Espace Info Energie des Ateliers de la Bergerette peut réaliser des analyses d'opportunité pour les collectivités ayant des projets à l'étude.

Résultats escomptés

Emissions de Gaz à Effet de Serre évitées
Développement des énergies renouvelables

Pilotage

Collectivités concernées

Services de la CCVBN associés ou à associer

Service DD

Partenaires associés ou à associer

☑ CCVBN
☐ Conseil Général
☐ Conseil Régional
☑ Délégation(s) de l'Etat, laquelle : Ademe
☐ Etablissement(s) public(s), lequel :
☐ Etablissement(s) privé(s), lequel :
☑ Association(s), laquelle : Les Ateliers de la Bergerette
☐ Autre :

Indicateurs de suivi de l'action

Nombre de MWh produits par les installations
Surface de panneaux installés

Financeurs

Communes ou CCVBN (Maître d'ouvrage)

Délais de mise en oeuvre

☑ Action engagée
☐ 1 an
☐ 2 ans
☐ 3 ans
☐ 4 ans
☐ Autre

Budget global de l'action

☐ moins de 4 000 €
☐ de 4 000 à 10 000 €
☐ de 10 000 à 50 000 €
☐ de 50 000 à 100 000 €
☐ de 100 000 à 150 000 €
☐ de 150 000 à 300 000 €
☑ de 300 000 à 600 000 €
☐ plus de 600 000 €

Enjeux territoriaux

☐ La prédominance de l'activité agricole qui impacte le bilan carbone du territoire
☐ L'efficacité énergétique du secteur résidentiel
☐ Concertation : l'association des acteurs locaux dans la lutte contre les changements climatiques
☐ Une émission de gaz à effet de serre importante issue de l'utilisation de combustibles fossiles dans les résidences du territoire
☐ Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables
☐ Un milieu naturel soumis aux impacts des modes de production agricoles
☑ Des actions de responsabilisation énergétique des collectivités qui s'organisent
☑ Le développement des énergies renouvelables sur le territoire
☐ Une utilisation prédominante de la voiture caractéristique d'un territoire rural
☐ Une part importante de déchets valorisables envoyés à l'enfouissement
☐ La lutte contre la précarité énergétique
☐ La prise en compte de la problématique énergétique par les acteurs socio-économiques



Libellé de la fiche-action

RÉSEAU DE CHALEUR ALIMENTÉ PAR UNE CHAUDIÈRE BOIS ENERGIE À BRETEUIL (RÉSEAU EN VOIE DE CLASSEMENT)

Axe : Un territoire efficace dans sa gestion de l'énergie
Orientation : Des énergies renouvelables valorisées dans les consommations énergétiques du territoire
Objectif : Promouvoir le développement d'unités décentralisées de production d'énergies revouvelables (forte puissance)

Descriptif de l'action et contexte

La Communauté de communes a souhaité examiner l'opportunité de chauffer à la biomasse son centre aquatique situé à Breteuil-sur-Noye, et la possibilité pour plusieurs autres équipements publics et logements sociaux voisins de la piscine de se raccorder à un futur réseau de chaleur alimenté par cette chaufferie collective. L'etude de faisabilité étant favorable, la passation d'un contrat de délégation de service public, de type concession, en vue de faire assurer le financement, la conception, la construction et l'exploitation de la chaufferie et du réseau de chaleur au bois a été assurée par la Ville de Breteuil. Une procédure de classement de ce réseau de chaleur sera menée par la Ville, ce qui permettra d'imposer le raccordement au réseau de toute installation nouvelle dans un périmètre défini.

Résultats escomptés

Développement d'une filière Bois Energie locale
Construction d'une plateforme de stockage de bois déchiqueté à Breteuil

Pilotage

Ville de Breteuil

Services de la CCVBN associés ou à associer

Service DD

Partenaires associés ou à associer

☑ CCVBN
☐ Conseil Général
☑ Conseil Régional
☑ Délégation(s) de l'Etat, laquelle : Ademe
☐ Etablissement(s) public(s), lequel :
☑ Etablissement(s) privé(s), lequel : Dalkia
☐ Association(s), laquelle :
☐ Autre :

Indicateurs de suivi de l'action

Nombre de bâtiments reliés au réseau de chaleur
Nombre de MWh produits par l'installation
Nombre de tonnes de bois utilisées
Nombre de TEP économisées

Financeurs

Dalkia, Ademe (fonds chaleur)

Délais de mise en oeuvre

☑ Action engagée
☐ 1 an
☐ 2 ans
☐ 3 ans
☐ 4 ans
☐ Autre

Budget global de l'action

☐ moins de 4 000 €
☐ de 4 000 à 10 000 €
☐ de 10 000 à 50 000 €
☐ de 50 000 à 100 000 €
☐ de 100 000 à 150 000 €
☐ de 150 000 à 300 000 €
☐ de 300 000 à 600 000 €
☑ plus de 600 000 €

Enjeux territoriaux

☐ La prédominance de l'activité agricole qui impacte le bilan carbone du territoire
☐ L'efficacité énergétique du secteur résidentiel
☐ Concertation : l'association des acteurs locaux dans la lutte contre les changements climatiques
☑ Une émission de gaz à effet de serre importante issue de l'utilisation de combustibles fossiles dans les résidences du territoire
☐ Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables
☐ Un milieu naturel soumis aux impacts des modes de production agricoles
☐ Des actions de responsabilisation énergétique des collectivités qui s'organisent
☑ Le développement des énergies renouvelables sur le territoire
☐ Une utilisation prédominante de la voiture caractéristique d'un territoire rural
☐ Une part importante de déchets valorisables envoyés à l'enfouissement
☐ La lutte contre la précarité énergétique
☐ La prise en compte de la problématique énergétique par les acteurs socio-économiques



Libellé de la fiche-action

ZONES DE DÉVELOPPEMENT ÉOLIEN

Axe : Un territoire efficace dans sa gestion de l'énergie
Orientation : Des énergies renouvelables valorisées dans les consommations énergétiques du territoire
Objectif : Promouvoir le développement d'unités décentralisées de production d'énergies revouvelables (forte puissance)

Descriptif de l'action et contexte

L'énergie éolienne offre de nombreux atouts pour la protection de l'environnement. Le dispositif d'obligation d'achat pour les parcs éoliens métropolitains a été modifié par la loi de Programme fixant les Orientations de la Politique Energétique (loi POPE du 13 juillet 2005). Il est réservé aux installations implantées dans le périmètre des Zones de développement de l'éolien (ZDE) définies par les préfets sur proposition des communes à partir du 13 juillet 2007. Grâce à sa situation géographique, la région Picardie dispose d'un gisement éolien qui peut lui permettre de prendre part aux objectifs que s'est fixés la France : passer de 15 à 21 % la part des énergies renouvelables dans la production d'électricité, à l'horizon 2010. Dans ce cadre, la CCVBN a souhaité initier l'élaboration d'un document de planification de l'éolien en 2007.

Résultats escomptés

Réduction des émissions de Gaz à Effet de Serre
Développement de la production d'électricité d'origine renouvelable

Pilotage

CCVBN

Services de la CCVBN associés ou à associer

Service DD

Partenaires associés ou à associer

☑ CCVBN
☐ Conseil Général
☑ Conseil Régional
☑ Délégation(s) de l'Etat, laquelle : Ademe
☐ Etablissement(s) public(s), lequel :
☐ Etablissement(s) privé(s), lequel :
☐ Association(s), laquelle :
☐ Autre :

Indicateurs de suivi de l'action

Nombre de ZDE autorisées
Surface de ZDE
Puissance d'énergie éolienne produite

Financeurs

Conseil Régional, Ademe

Délais de mise en oeuvre

☑ Action engagée
☐ 1 an
☐ 2 ans
☐ 3 ans
☐ 4 ans
☐ Autre

Budget global de l'action

☐ moins de 4 000 €
☐ de 4 000 à 10 000 €
☑ de 10 000 à 50 000 €
☐ de 50 000 à 100 000 €
☐ de 100 000 à 150 000 €
☐ de 150 000 à 300 000 €
☐ de 300 000 à 600 000 €
☐ plus de 600 000 €

Enjeux territoriaux

☐ La prédominance de l'activité agricole qui impacte le bilan carbone du territoire
☐ L'efficacité énergétique du secteur résidentiel
☐ Concertation : l'association des acteurs locaux dans la lutte contre les changements climatiques
☐ Une émission de gaz à effet de serre importante issue de l'utilisation de combustibles fossiles dans les résidences du territoire
☑ Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables
☐ Un milieu naturel soumis aux impacts des modes de production agricoles
☑ Des actions de responsabilisation énergétique des collectivités qui s'organisent
☑ Le développement des énergies renouvelables sur le territoire
☐ Une utilisation prédominante de la voiture caractéristique d'un territoire rural
☐ Une part importante de déchets valorisables envoyés à l'enfouissement
☐ La lutte contre la précarité énergétique
☐ La prise en compte de la problématique énergétique par les acteurs socio-économiques



Libellé de la fiche-action

ORGANISATION DE VISITES DE MAISONS UTILISANT DES ENERGIES RENOUVELABLES

Axe : Un territoire efficace dans sa gestion de l'énergie
Orientation : Des énergies renouvelables valorisées dans les consommations énergétiques du territoire
Objectif : Valoriser les initiatives « énergies renouvelables » des particuliers

Descriptif de l'action et contexte

De nombreux particuliers font le choix d'équiper leur logement pour utiliser des énergies renouvelables pour se chauffer ou produire leur électricité. Afin de faire bénéficier de ces initiatives d'autres personnes qui s'interrogent sur les avantages et les inconvénients de ces technologies, des visites d'installations sont régulièrement organisées. par les Espaces Info Energie.

Résultats escomptés

Développement du nombre d'installations d'énergies renouvelables sur le territoire
Sensibilisation des habitants aux problématiques énergétiques et climatiques

Pilotage

Espaces Info Energie

Services de la CCVBN associés ou à associer

Service DD

Partenaires associés ou à associer

☑ CCVBN
☐ Conseil Général
☐ Conseil Régional
☐ Délégation(s) de l'Etat, laquelle :
☐ Etablissement(s) public(s), lequel :
☐ Etablissement(s) privé(s), lequel :
☑ Association(s), laquelle : Les Ateliers de la Bergerette, ADIL60
☐ Autre :

Indicateurs de suivi de l'action

Nombre de MWh produits par les installations
Surface de panneaux installés

Financeurs

CCVBN, Ademe (Espace Info Energie)

Délais de mise en oeuvre

☑ Action engagée
☐ 1 an
☐ 2 ans
☐ 3 ans
☐ 4 ans
☐ Autre

Budget global de l'action

☑ moins de 4 000 €
☐ de 4 000 à 10 000 €
☐ de 10 000 à 50 000 €
☐ de 50 000 à 100 000 €
☐ de 100 000 à 150 000 €
☐ de 150 000 à 300 000 €
☐ de 300 000 à 600 000 €
☐ plus de 600 000 €

Enjeux territoriaux

☐ La prédominance de l'activité agricole qui impacte le bilan carbone du territoire
☑ L'efficacité énergétique du secteur résidentiel
☑ Concertation : l'association des acteurs locaux dans la lutte contre les changements climatiques
☑ Une émission de gaz à effet de serre importante issue de l'utilisation de combustibles fossiles dans les résidences du territoire
☐ Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables
☐ Un milieu naturel soumis aux impacts des modes de production agricoles
☐ Des actions de responsabilisation énergétique des collectivités qui s'organisent
☑ Le développement des énergies renouvelables sur le territoire
☐ Une utilisation prédominante de la voiture caractéristique d'un territoire rural
☐ Une part importante de déchets valorisables envoyés à l'enfouissement
☐ La lutte contre la précarité énergétique
☐ La prise en compte de la problématique énergétique par les acteurs socio-économiques



Libellé de la fiche-action

BANC D'ESSAI TRACTEUR

Axe : Un territoire efficace dans sa gestion de l'énergie
Orientation : Des consommations de carburant liées à l'activité économique identifiées et stabilisées
Objectif : Optimiser les consommations d'énergie du matériel agricole

Descriptif de l'action et contexte

Le banc d'essai tracteur est une unité itinérante, qui en une heure, permet d'évaluer la puissance et la consommation réelle d'un véhicule. Il mesure les caractéristiques de fonctionnement du moteur en fonction du régime : puissance, couple et réserve de couple, consommations horaires et spécifiques et débit de la pompe à injection. La Chambre Régionale d'Agriculture de Picardie ayant acquis un tel banc d'essai dans le cadre du Plan de Performance Energétique gouvernemental, la Communauté de Communes se positionne comme partenaire pour organiser sa venue sur son territoire et en faire ainsi bénéficier ses exploitants agricoles.

Résultats escomptés

Economies d'énergie
Réduction des émissions de Gaz à Effet de Serre
Sensibilisation des agriculteurs aux problématiques énergétiques et climatiques

Pilotage

CCVBN

Services de la CCVBN associés ou à associer

Service DD

Partenaires associés ou à associer

☑ CCVBN
☐ Conseil Général
☐ Conseil Régional
☐ Délégation(s) de l'Etat, laquelle :
☐ Etablissement(s) public(s), lequel :
☐ Etablissement(s) privé(s), lequel :
☑ Association(s), laquelle : Chambre d'Agriculture
☐ Autre :

Indicateurs de suivi de l'action

Nombre de tracteurs passés sur le banc d'essai
Litres de fuel potentiels économisés

Financeurs

Chambre Régionale d'Agriculture,
Plan de relance du gouvernement,
CCVBN

Délais de mise en oeuvre

☑ Action engagée
☐ 1 an
☐ 2 ans
☐ 3 ans
☐ 4 ans
☐ Autre

Enjeux territoriaux

☑ La prédominance de l'activité agricole qui impacte le bilan carbone du territoire
☐ L'efficacité énergétique du secteur résidentiel
☐ Concertation : l'association des acteurs locaux dans la lutte contre les changements climatiques
☐ Une émission de gaz à effet de serre importante issue de l'utilisation de combustibles fossiles dans les résidences du territoire
☐ Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables
☐ Un milieu naturel soumis aux impacts des modes de production agricoles
☐ Des actions de responsabilisation énergétique des collectivités qui s'organisent
☐ Le développement des énergies renouvelables sur le territoire
☐ Une utilisation prédominante de la voiture caractéristique d'un territoire rural
☐ Une part importante de déchets valorisables envoyés à l'enfouissement
☐ La lutte contre la précarité énergétique
☑ La prise en compte de la problématique énergétique par les acteurs socio-économiques

Budget global de l'action

☐ moins de 4 000 €
☑ de 4 000 à 10 000 €
☐ de 10 000 à 50 000 €
☐ de 50 000 à 100 000 €
☐ de 100 000 à 150 000 €
☐ de 150 000 à 300 000 €
☐ de 300 000 à 600 000 €
☐ plus de 600 000 €



Libellé de la fiche-action

ETUDE DE FAISABILITÉ POUR LA RÉCUPÉRATION DES HUILES DE FRITURE COMME CARBURANT POUR LES MATÉRIELS AGRICOLES

Axe : Un territoire efficace dans sa gestion de l'énergie
Orientation : Des consommations de carburant liées à l'activité économique identifiées et stabilisées
Objectif : Optimiser les consommations d'énergie du matériel agricole

Descriptif de l'action et contexte

La Communauté de communes a équipé son territoire de 3 déchèteries où les habitants comme les professionnels peuvent venir déposer en apport volontaire de nombreux types de déchets. En particulier, une cuve pour les huiles de vidange est mise à disposition sur chaque déchèterie. Cette huile est récupérée par un prestataire qui va ensuite la filtrer pour la réutiliser. Les huiles de friture peuvent également être collectées dans cette cuve, mais de ce fait ne sont pas bien valorisées. La CCVBN étudie donc la possibilité technique et juridique de mettre en place une filière de récupération spécifique de ces huiles végétales afin de pouvoir les proposer comme carburant aux exploitants agricoles de son territoire.

Résultats escomptés

Economies d'énergie
Réduction des émissions de Gaz à Effet de Serre
Sensibilisation des agriculteurs aux problématiques énergétiques et climatiques

Pilotage

CCVBN

Services de la CCVBN associés ou à associer

Service DD

Partenaires associés ou à associer

☑ CCVBN
☐ Conseil Général
☑ Conseil Régional
☑ Délégation(s) de l'Etat, laquelle : Ademe
☐ Etablissement(s) public(s), lequel :
☐ Etablissement(s) privé(s), lequel :
☐ Association(s), laquelle :
☐ Autre :

Indicateurs de suivi de l'action

Potentiel de récupération d'huiles alimentaires usagées (gisement)
Potentiel d'utilisation des huiles végétales par les exploitants agricoles de la CCVBN

Financeurs

FREME

Délais de mise en oeuvre

☐ Action engagée
☐ 1 an
☐ 2 ans
☑ 3 ans
☐ 4 ans
☐ Autre

Budget global de l'action

☐ moins de 4 000 €
☐ de 4 000 à 10 000 €
☑ de 10 000 à 50 000 €
☐ de 50 000 à 100 000 €
☐ de 100 000 à 150 000 €
☐ de 150 000 à 300 000 €
☐ de 300 000 à 600 000 €
☐ plus de 600 000 €

Enjeux territoriaux

☑ La prédominance de l'activité agricole qui impacte le bilan carbone du territoire
☐ L'efficacité énergétique du secteur résidentiel
☑ Concertation : l'association des acteurs locaux dans la lutte contre les changements climatiques
☐ Une émission de gaz à effet de serre importante issue de l'utilisation de combustibles fossiles dans les résidences du territoire
☑ Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables
☐ Un milieu naturel soumis aux impacts des modes de production agricoles
☐ Des actions de responsabilisation énergétique des collectivités qui s'organisent
☑ Le développement des énergies renouvelables sur le territoire
☐ Une utilisation prédominante de la voiture caractéristique d'un territoire rural
☑ Une part importante de déchets valorisables envoyés à l'enfouissement
☐ La lutte contre la précarité énergétique
☑ La prise en compte de la problématique énergétique par les acteurs socio-économiques



Libellé de la fiche-action

PROMOTION DU TRANSPORT PAR LE RAIL DES MATIÈRES AGRICOLES

Axe : Un territoire efficace dans sa gestion de l'énergie
Orientation : Des consommations de carburant liées à l'activité économique identifiées et stabilisées
Objectif : Promouvoir le transport ferroviaire sur le territoire

Descriptif de l'action et contexte

Le coût de transport des céréales de la coopérative agricole de Breteuil vers le port de Rouen est d'environ 14€ la tonne par voie ferrée et 10€ la tonne par camion. Dans ces conditions, la majorité du fret se fait par la route, la coopérative agricole de Breteuil assurant cependant le remplissage d'environ 6 trains par an actuellement. Or, un projet d'agrandissement de cette coopérative verrait sa capacité passer à environ un train par semaine : dans ces nouvelles conditions économiques, il serait intéressant, à la fois pour la profession agricole et pour la préservation de l'environnement, de trouver les moyens de favoriser le ferroutage, comme cela est d'ailleurs préconisé dans la loi Grenelle.

Résultats escomptés

Réduction des émissions de Gaz à Effet de Serre
Sensibilisation des agriculteurs aux problématiques énergétiques et climatiques

Pilotage

Coopérative Agora

Services de la CCVBN associés ou à associer

Service DD

Partenaires associés ou à associer

☑ CCVBN
☐ Conseil Général
☑ Conseil Régional
☐ Délégation(s) de l'Etat, laquelle :
☑ Etablissement(s) public(s), lequel : SNCF
☐ Etablissement(s) privé(s), lequel :
☐ Association(s), laquelle :
☑ Autre : coopératives agricoles

Indicateurs de suivi de l'action

Nombre de tonnes de matières agricoles affrêtées par train

Financeurs

Délais de mise en oeuvre

☐ Action engagée
☐ 1 an
☐ 2 ans
☐ 3 ans
☐ 4 ans
☑ Autre

Budget global de l'action

☐ moins de 4 000 €
☐ de 4 000 à 10 000 €
☐ de 10 000 à 50 000 €
☐ de 50 000 à 100 000 €
☐ de 100 000 à 150 000 €
☐ de 150 000 à 300 000 €
☐ de 300 000 à 600 000 €
☐ plus de 600 000 €

Enjeux territoriaux

☑ La prédominance de l'activité agricole qui impacte le bilan carbone du territoire
☐ L'efficacité énergétique du secteur résidentiel
☐ Concertation : l'association des acteurs locaux dans la lutte contre les changements climatiques
☐ Une émission de gaz à effet de serre importante issue de l'utilisation de combustibles fossiles dans les résidences du territoire
☐ Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables
☐ Un milieu naturel soumis aux impacts des modes de production agricoles
☐ Des actions de responsabilisation énergétique des collectivités qui s'organisent
☐ Le développement des énergies renouvelables sur le territoire
☐ Une utilisation prédominante de la voiture caractéristique d'un territoire rural
☐ Une part importante de déchets valorisables envoyés à l'enfouissement
☐ La lutte contre la précarité énergétique
☑ La prise en compte de la problématique énergétique par les acteurs socio-économiques



Libellé de la fiche-action

INTRODUCTION DE PRODUITS LOCAUX ET BIOLOGIQUES DANS LES MENUS DES CANTINES SCOLAIRES

Axe : Un territoire efficace dans sa gestion de l'énergie
Orientation : Des consommations de carburant liées à l'activité économique identifiées et stabilisées
Objectif : Promouvoir le recours aux produits locaux par les acteurs économiques pour limiter les flux

Descriptif de l'action et contexte

Le défi lancé par le Grenelle de l'Environnement à la restauration collective publique de s'approvisionner à hauteur de 20% en produits biologiques à l'horizon 2012 exprime l'engagement important des pouvoirs publics dans cette voie et offre l'opportunité aux collectivités d'avancer sur cette thématique. Pour initier cette démarche, la CCVBN souhaite étudier la faisabilité d'un approvisionnement des cantines scolaires en produits locaux, si possible issus de l'agriculture biologique.

Résultats escomptés

Limitation des transports de marchandises
Développement de l'agriculture biologique
Sensibilisation des enfants, enseignants et parents aux problématiques environnementales

Pilotage

CCVBN

Services de la CCVBN associés ou à associer

Service DD

Partenaires associés ou à associer

☑ CCVBN
☑ Conseil Général
☑ Conseil Régional
☑ Délégation(s) de l'Etat, laquelle : Ademe
☐ Etablissement(s) public(s), lequel :
☐ Etablissement(s) privé(s), lequel :
☑ Association(s), laquelle : Agriculture Biologique de Picardie
☑ Autre : Communes

Indicateurs de suivi de l'action

Quantité de produits locaux issus de l'agriculture biologique vendus aux cantines
Surface Agricole Utile dédiée à l'agriculture biologique

Financeurs

CCVBN

Délais de mise en oeuvre

☐ Action engagée
☐ 1 an
☐ 2 ans
☑ 3 ans
☐ 4 ans
☐ Autre

Enjeux territoriaux

☐ La prédominance de l'activité agricole qui impacte le bilan carbone du territoire
☐ L'efficacité énergétique du secteur résidentiel
☐ Concertation : l'association des acteurs locaux dans la lutte contre les changements climatiques
☐ Une émission de gaz à effet de serre importante issue de l'utilisation de combustibles fossiles dans les résidences du territoire
☑ Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables
☐ Un milieu naturel soumis aux impacts des modes de production agricoles
☐ Des actions de responsabilisation énergétique des collectivités qui s'organisent
☐ Le développement des énergies renouvelables sur le territoire
☐ Une utilisation prédominante de la voiture caractéristique d'un territoire rural
☐ Une part importante de déchets valorisables envoyés à l'enfouissement
☐ La lutte contre la précarité énergétique
☐ La prise en compte de la problématique énergétique par les acteurs socio-économiques

Budget global de l'action

☐ moins de 4 000 €
☐ de 4 000 à 10 000 €
☑ de 10 000 à 50 000 €
☐ de 50 000 à 100 000 €
☐ de 100 000 à 150 000 €
☐ de 150 000 à 300 000 €
☐ de 300 000 à 600 000 €
☐ plus de 600 000 €



Libellé de la fiche-action

MESURES AGRO-ENVIRONNEMENTALES TERRITORIALISÉES

Axe : Un territoire responsable de son environnement
Orientation : Des pratiques écoresponsables appropriées par les acteurs socioéconomiques
Objectif : Maitriser l'impact environnement des intrants agricoles

Descriptif de l'action et contexte

Depuis de nombreuses années, le Syndicat Mixte de l'Oise Picarde, constitué de la Communauté de Communes de Crèvecoeur et de la Communauté de Communes des Vallées de la Brèche et de la Noye, affirme sa volonté de travailler avec les Agences de l'Eau Seine-Normandie et Artois-Picardie et la Chambre d'Agriculture de l'Oise pour une gestion concertée et équilibrée de la ressource en eau. A partir de 2008, 3 BAC « pilotes » ont été désignés sur le territoire des Vallées de la Brèche et de la Noye : Reuil-sur-Brèche, Maisoncelle-Tuilerie et l'association Breteuil/St André-Farivillers pour des Mesures Agro-Environnementales Territorialisées (MAET). Certaines de ces Mesures permettent également de limiter les émissions de Gaz à Effet de Serre du secteur agricole, c'est pourquoi la CCVBN propose un financement complémentaire pour les encourager.

Résultats escomptés

Réduction des émissions de Gaz à Effet de Serre
Limitation des intrants
Protection de la ressource en eau
Protection de la biodiversité

Pilotage

CCVBN

Services de la CCVBN associés ou à associer

Service Eau - Service DD

Partenaires associés ou à associer

☑ CCVBN
☐ Conseil Général
☐ Conseil Régional
☑ Délégation(s) de l'Etat, laquelle : DDT, DRAAF
☐ Etablissement(s) public(s), lequel :
☐ Etablissement(s) privé(s), lequel :
☑ Association(s), laquelle : Chambre d'Agriculture
☐ Autre :

Indicateurs de suivi de l'action

Nombre d'hectares contractualisés

Financeurs

CCVBN, Etat, Europe

Délais de mise en oeuvre

☐ Action engagée
☐ 1 an
☑ 2 ans
☐ 3 ans
☐ 4 ans
☐ Autre

Budget global de l'action

☐ moins de 4 000 €
☐ de 4 000 à 10 000 €
☑ de 10 000 à 50 000 €
☐ de 50 000 à 100 000 €
☐ de 100 000 à 150 000 €
☐ de 150 000 à 300 000 €
☐ de 300 000 à 600 000 €
☐ plus de 600 000 €

Enjeux territoriaux

☑ La prédominance de l'activité agricole qui impacte le bilan carbone du territoire
☐ L'efficacité énergétique du secteur résidentiel
☐ Concertation : l'association des acteurs locaux dans la lutte contre les changements climatiques
☐ Une émission de gaz à effet de serre importante issue de l'utilisation de combustibles fossiles dans les résidences du territoire
☐ Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables
☑ Un milieu naturel soumis aux impacts des modes de production agricoles
☐ Des actions de responsabilisation énergétique des collectivités qui s'organisent
☐ Le développement des énergies renouvelables sur le territoire
☐ Une utilisation prédominante de la voiture caractéristique d'un territoire rural
☐ Une part importante de déchets valorisables envoyés à l'enfouissement
☐ La lutte contre la précarité énergétique
☐ La prise en compte de la problématique énergétique par les acteurs socio-économiques



Libellé de la fiche-action

FORMATIONS SUR LES ALTERNATIVES AUX PRATIQUES CULTURALES CONVENTIONNELLES

Axe : Un territoire responsable de son environnement
Orientation : Des pratiques écoresponsables appropriées par les acteurs socioéconomiques
Objectif : Développer l'agriculture biologique

Descriptif de l'action et contexte

L'agriculture biologique apporte une contribution essentielle à la préservation de notre environnement. Rotation des cultures, compostage, lutte biologique, gestion globale de la production, absence de pesticides : toutes ces pratiques permettent de préserver les sols et les ressources en eau et favorisent la biodiversité. Pour construire les usages durables, devenus indispensables à l'environnement, il faut déjà faire connaître les pratiques culturales propres à cette démarche. L'association Agriculture Biologique de Picardie et la Chambre d'Agriculture de l'Oise proposent régulièrement des formations sur l'agriculture biologique ou sur des pratiques compatibles à ce mode de culture. La Commuanuté de Communes propose de faire connaître cette offre auprès des exploitants agricoles de son territoire et d'organiser des formations localement.

Résultats escomptés

Limitation des intrants
Protection de la ressource en eau
Protection de la biodiversité

Pilotage

CCVBN

Services de la CCVBN associés ou à associer

Service Eau - Service DD

Partenaires associés ou à associer

☑ CCVBN
☐ Conseil Général
☐ Conseil Régional
☐ Délégation(s) de l'Etat, laquelle :
☐ Etablissement(s) public(s), lequel :
☐ Etablissement(s) privé(s), lequel :
☑ Association(s), laquelle : Agriculture Biologique de Picardie, Chambre d'Agriculture
☐ Autre :

Indicateurs de suivi de l'action

Nombre d'agriculteurs ayant suivi les formations proposées
Nombre d'hectares de Surface Agricole Utile en Agriculture Biologique

Financeurs

Organismes de formation

Délais de mise en oeuvre

☐ Action engagée
☑ 1 an
☐ 2 ans
☐ 3 ans
☐ 4 ans
☐ Autre

Budget global de l'action

☑ moins de 4 000 €
☐ de 4 000 à 10 000 €
☐ de 10 000 à 50 000 €
☐ de 50 000 à 100 000 €
☐ de 100 000 à 150 000 €
☐ de 150 000 à 300 000 €
☐ de 300 000 à 600 000 €
☐ plus de 600 000 €

Enjeux territoriaux

☑ La prédominance de l'activité agricole qui impacte le bilan carbone du territoire
☐ L'efficacité énergétique du secteur résidentiel
☐ Concertation : l'association des acteurs locaux dans la lutte contre les changements climatiques
☐ Une émission de gaz à effet de serre importante issue de l'utilisation de combustibles fossiles dans les résidences du territoire
☑ Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables
☐ Un milieu naturel soumis aux impacts des modes de production agricoles
☐ Des actions de responsabilisation énergétique des collectivités qui s'organisent
☐ Le développement des énergies renouvelables sur le territoire
☐ Une utilisation prédominante de la voiture caractéristique d'un territoire rural
☐ Une part importante de déchets valorisables envoyés à l'enfouissement
☐ La lutte contre la précarité énergétique
☐ La prise en compte de la problématique énergétique par les acteurs socio-économiques



Libellé de la fiche-action

RÉFÉRENCEMENT DES ENTREPRISES AYANT UNE ATTESTATION DE CAPACITÉ POUR MANIPULER DES FLUIDES FRIGORIGÈNES

Axe : Un territoire responsable de son environnement
Orientation : Des pratiques écoresponsables appropriées par les acteurs socioéconomiques
Objectif : Maîtriser l'impact environnemental des fluides frigorigènes

Descriptif de l'action et contexte

Les fluides frigorigènes sont des substances utilisées dans les systèmes de refroidissement (réfrigération et climatisation) en raison de leur grande capacité d'absorption de la chaleur. Ils ont des effets nocifs sur l'environnement : ils participent à l'appauvrissement de la couche d'ozone et sont de puissants gaz à effet de serre dont le potentiel de réchauffement global est jusqu'à 10 000 fois supérieur à celui du CO2. C'est pourquoi des accords ont été conclus au niveau international et des réglementations relatives à l'utilisation des fluides frigorigènes ont été mises en place aux niveaux européen et français. La CCVBN souhaite référencer les structures ayant reçu une attestation de capacité pour manipuler les fluides frigorigènes afin de sensibiliser les entreprises à cette problématique et de les inciter à travailler avec des professionnels qualifiés.

Résultats escomptés

Limitation des fuites de fluides frigorigènes
Sensibilisation des acteurs socioéconomiques aux problématiques énergétiques et climatiques

Pilotage

CCVBN

Services de la CCVBN associés ou à associer

Service DD

Partenaires associés ou à associer

☑ CCVBN
☐ Conseil Général
☐ Conseil Régional
☐ Délégation(s) de l'Etat, laquelle :
☐ Etablissement(s) public(s), lequel :
☐ Etablissement(s) privé(s), lequel :
☑ Association(s), laquelle : CCIO, CMA
☐ Autre :

Indicateurs de suivi de l'action

Nombre d'annuaires diffusés

Financeurs

CCVBN

Délais de mise en oeuvre

☐ Action engagée
☑ 1 an
☐ 2 ans
☐ 3 ans
☐ 4 ans
☐ Autre

Budget global de l'action

☑ moins de 4 000 €
☐ de 4 000 à 10 000 €
☐ de 10 000 à 50 000 €
☐ de 50 000 à 100 000 €
☐ de 100 000 à 150 000 €
☐ de 150 000 à 300 000 €
☐ de 300 000 à 600 000 €
☐ plus de 600 000 €

Enjeux territoriaux

☐ La prédominance de l'activité agricole qui impacte le bilan carbone du territoire
☐ L'efficacité énergétique du secteur résidentiel
☐ Concertation : l'association des acteurs locaux dans la lutte contre les changements climatiques
☐ Une émission de gaz à effet de serre importante issue de l'utilisation de combustibles fossiles dans les résidences du territoire
☐ Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables
☐ Un milieu naturel soumis aux impacts des modes de production agricoles
☐ Des actions de responsabilisation énergétique des collectivités qui s'organisent
☐ Le développement des énergies renouvelables sur le territoire
☐ Une utilisation prédominante de la voiture caractéristique d'un territoire rural
☐ Une part importante de déchets valorisables envoyés à l'enfouissement
☐ La lutte contre la précarité énergétique
☑ La prise en compte de la problématique énergétique par les acteurs socio-économiques



Libellé de la fiche-action

CHARTE POUR UNE PRATIQUE DURABLE DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Axe : Un territoire responsable de son environnement
Orientation : Des pratiques écoresponsables appropriées par les acteurs socioéconomiques
Objectif : Lutter contre la pollution lumineuse sur le territoire

Descriptif de l'action et contexte

La pollution lumineuse est une forme de pollution récente mais en développement exponentiel. Ses impacts sur la santé humaine et la biodiversité sont maintenant connus et répertoriés. L'excès de lumière artificielle extérieure contribue aussi au gaspillage énergétique. Afin de respecter l'article 36 de la loi Grenelle 1 qui stipule que « les émissions de lumière artificielle de nature à présenter des dangers ou à causer un trouble excessif aux personnes, à la faune, à la flore ou aux écosystèmes, entraînant un gaspillage énergétique ou empêchant l'observation du ciel nocturne feront l'objet de mesures de prévention, de suppression ou de limitation », la CCVBN, en partenariat avec le représentant local de l'ANPCEN, souhaite élaborer une charte pour une pratique durable de l'éclairage public, pour s'engager dans la voie de l'« éclairer juste, éclairer mieux ».

Résultats escomptés

Réaliser des économies d'énergie
Eviter les nuisances pour les personnes habitant à proximité des lampes et pour la faune nocturne
Valoriser touristiquement la qualité du ciel étoilé

Pilotage

CCVBN

Services de la CCVBN associés ou à associer

Service DD

Partenaires associés ou à associer

☑ CCVBN
☐ Conseil Général
☐ Conseil Régional
☐ Délégation(s) de l'Etat, laquelle :
☐ Etablissement(s) public(s), lequel :
☐ Etablissement(s) privé(s), lequel :
☑ Association(s), laquelle : ANPCEN
☐ Autre :

Indicateurs de suivi de l'action

Nombre de communes signataires de la Charte
Nombre de kWh économisés
Nombre d'heures d'éclairage

Financeurs

Délais de mise en oeuvre

☐ Action engagée
☑ 1 an
☐ 2 ans
☐ 3 ans
☐ 4 ans
☐ Autre

Budget global de l'action

☑ moins de 4 000 €
☐ de 4 000 à 10 000 €
☐ de 10 000 à 50 000 €
☐ de 50 000 à 100 000 €
☐ de 100 000 à 150 000 €
☐ de 150 000 à 300 000 €
☐ de 300 000 à 600 000 €
☐ plus de 600 000 €

Enjeux territoriaux

☐ La prédominance de l'activité agricole qui impacte le bilan carbone du territoire
☐ L'efficacité énergétique du secteur résidentiel
☐ Concertation : l'association des acteurs locaux dans la lutte contre les changements climatiques
☐ Une émission de gaz à effet de serre importante issue de l'utilisation de combustibles fossiles dans les résidences du territoire
☐ Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables
☐ Un milieu naturel soumis aux impacts des modes de production agricoles
☑ Des actions de responsabilisation énergétique des collectivités qui s'organisent
☐ Le développement des énergies renouvelables sur le territoire
☐ Une utilisation prédominante de la voiture caractéristique d'un territoire rural
☐ Une part importante de déchets valorisables envoyés à l'enfouissement
☐ La lutte contre la précarité énergétique
☐ La prise en compte de la problématique énergétique par les acteurs socio-économiques



Libellé de la fiche-action

DIAGNOSTICS DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Axe : Un territoire responsable de son environnement
Orientation : Des pratiques écoresponsables appropriées par les acteurs socioéconomiques
Objectif : Lutter contre la pollution lumineuse sur le territoire

Descriptif de l'action et contexte

En matière d'éclairage public, l'évolution de la vie économique et sociale a entraîné l'augmentation des exigences qualitatives et quantitatives pour la sécurité, le confort, la protection de l'environnement, mais aussi la rigueur budgétaire. Cependant, malgré les évolutions remarquées ces dernières années, l'équipement en éclairage des communes n'est pas toujours adapté aux besoins des usagers. Grâce aux produits disponibles, il est pourtant possible d'éclairer mieux en consommant moins. La première exigence, pour une bonne maîtrise de l'énergie, est d'élaborer un diagnostic de l'existant et un projet qui définit et ordonne les éclairages selon les règles de l'art, en utilisant des produits performants et adaptés. C'est pourquoi la CCCVBN souhaite inciter ses communes membres à réaliser de tels diagnostics, en recrutant un bureau d'études spécialisé.

Résultats escomptés

Réaliser des économies d'énergie
Eviter les nuisances pour les personnes habitant à proximité des lampes et la faune nocturne
Valoriser touristiquement la qualité du ciel étoilé

Pilotage

CCVBN

Services de la CCVBN associés ou à associer

Service DD

Partenaires associés ou à associer

☑ CCVBN
☐ Conseil Général
☑ Conseil Régional
☑ Délégation(s) de l'Etat, laquelle : Ademe
☐ Etablissement(s) public(s), lequel :
☐ Etablissement(s) privé(s), lequel :
☐ Association(s), laquelle :
☐ Autre :

Indicateurs de suivi de l'action

Nombre de diagnostics réalisés
Critères collectés et suivis
Nombre de kWh économisés
Suivi écologique (impact sur la biodiversité)
Indice de pollution lumineuse

Financeurs

Communes, Ademe, Conseil Régional

Délais de mise en oeuvre

☐ Action engagée
☑ 1 an
☐ 2 ans
☐ 3 ans
☐ 4 ans
☐ Autre

Budget global de l'action

☐ moins de 4 000 €
☐ de 4 000 à 10 000 €
☑ de 10 000 à 50 000 €
☐ de 50 000 à 100 000 €
☐ de 100 000 à 150 000 €
☐ de 150 000 à 300 000 €
☐ de 300 000 à 600 000 €
☐ plus de 600 000 €

Enjeux territoriaux

☐ La prédominance de l'activité agricole qui impacte le bilan carbone du territoire
☐ L'efficacité énergétique du secteur résidentiel
☐ Concertation : l'association des acteurs locaux dans la lutte contre les changements climatiques
☐ Une émission de gaz à effet de serre importante issue de l'utilisation de combustibles fossiles dans les résidences du territoire
☐ Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables
☐ Un milieu naturel soumis aux impacts des modes de production agricoles
☑ Des actions de responsabilisation énergétique des collectivités qui s'organisent
☐ Le développement des énergies renouvelables sur le territoire
☐ Une utilisation prédominante de la voiture caractéristique d'un territoire rural
☐ Une part importante de déchets valorisables envoyés à l'enfouissement
☐ La lutte contre la précarité énergétique
☐ La prise en compte de la problématique énergétique par les acteurs socio-économiques



Libellé de la fiche-action

ÉTUDE DE FAISABILITÉ POUR LA CRÉATION D'UNE UNITÉ DE MÉTHANISATION

Axe : Un territoire responsable de son environnement
Orientation : Une gestion maîtrisée des déchets
Objectif : Promouvoir la récupération / valorisation des gaz à effet de serre issus du traitement des déchets

Descriptif de l'action et contexte

Une étude de faisabilité technico-économique pour la réalisation d'une plateforme de méthanisation a été réalisée en 2008-2009 à la demande de la Communauté de Communes.
Cette étude concluant que les conditions sont réunies sur le territoire pour qu'une telle installation soit pertinente et rentable, la Communauté de Communes doit en faire connaître les résultats pour inciter à ce que des développeurs investissent dans sa réalisation.

Résultats escomptés

Valorisation énergétique des gaz à effet de serre

Pilotage

CCVBN

Services de la CCVBN associés ou à associer

Service DD

Partenaires associés ou à associer

☑ CCVBN
☐ Conseil Général
☐ Conseil Régional
☐ Délégation(s) de l'Etat, laquelle :
☐ Etablissement(s) public(s), lequel :
☐ Etablissement(s) privé(s), lequel :
☐ Association(s), laquelle : Les Ateliers de la Bergerette
☐ Autre :

Indicateurs de suivi de l'action

Nombre de réunions d'information

Financeurs

CCVBN

Délais de mise en oeuvre

☑ Action engagée
☐ 1 an
☐ 2 ans
☐ 3 ans
☐ 4 ans
☐ Autre

Budget global de l'action

☑ moins de 4 000 €
☐ de 4 000 à 10 000 €
☐ de 10 000 à 50 000 €
☐ de 50 000 à 100 000 €
☐ de 100 000 à 150 000 €
☐ de 150 000 à 300 000 €
☐ de 300 000 à 600 000 €
☐ plus de 600 000 €

Enjeux territoriaux

☐ La prédominance de l'activité agricole qui impacte le bilan carbone du territoire
☐ L'efficacité énergétique du secteur résidentiel
☐ Concertation : l'association des acteurs locaux dans la lutte contre les changements climatiques
☐ Une émission de gaz à effet de serre importante issue de l'utilisation de combustibles fossiles dans les résidences du territoire
☐ Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables
☐ Un milieu naturel soumis aux impacts des modes de production agricoles
☐ Des actions de responsabilisation énergétique des collectivités qui s'organisent
☑ Le développement des énergies renouvelables sur le territoire
☐ Une utilisation prédominante de la voiture caractéristique d'un territoire rural
☑ Une part importante de déchets valorisables envoyés à l'enfouissement
☐ La lutte contre la précarité énergétique
☐ La prise en compte de la problématique énergétique par les acteurs socio-économiques



Libellé de la fiche-action

COLLECTE ET BROYAGE DES DÉCHETS VERTS

Axe : Un territoire responsable de son environnement
Orientation : Une gestion maîtrisée des déchets
Objectif : Accroître la récupération / valorisation des déchets verts

Descriptif de l'action et contexte

La caractérisation des ordures ménagères effectuée en 2009 par le Symove, Syndicat Mixte Oise Verte Environnement auquel la Communauté de communes a délégué sa compétence traitement des déchets, a mis en évidence sur le territoire des Vallées de la Brèche et de la Noye une part non négligeable de déchets verts valorisables (en moyenne 18%). Les déchets verts peuvent être déposés en apport volontaire dans les bennes mises à disposition des usagers dans les 3 déchèteries de Breteuil, Froissy et Ansauvillers. Au vu des tonnages de déchets verts qui restent malgré tout présents dans les ordures ménagères, la CCVBN propose à ses communes membres un service de location de benne pour les collecter spécifiquement. Ce service pourrait être accompagné par la location d'une broyeuse afin de remplir au maximum la benne. Les particuliers peuvent ensuite récupérer le broyat pour alimenter leur compost.

Résultats escomptés

Valorisation des déchets verts
Diminution des déchets verts partant à l'enfouissement

Pilotage

CCVBN

Services de la CCVBN associés ou à associer

Service OM - Service DD

Partenaires associés ou à associer

☑ CCVBN
☐ Conseil Général
☐ Conseil Régional
☐ Délégation(s) de l'Etat, laquelle :
☐ Etablissement(s) public(s), lequel :
☐ Etablissement(s) privé(s), lequel :
☐ Association(s), laquelle :
☐ Autre :

Indicateurs de suivi de l'action

Nombre de locations de bennes
Nombre de tonnes de déchets verts collectés

Financeurs

Communes, CCVBN

Délais de mise en oeuvre

☐ Action engagée
☑ 1 an
☐ 2 ans
☐ 3 ans
☐ 4 ans
☐ Autre

Budget global de l'action

☑ moins de 4 000 €
☐ de 4 000 à 10 000 €
☐ de 10 000 à 50 000 €
☐ de 50 000 à 100 000 €
☐ de 100 000 à 150 000 €
☐ de 150 000 à 300 000 €
☐ de 300 000 à 600 000 €
☐ plus de 600 000 €

Enjeux territoriaux

☐ La prédominance de l'activité agricole qui impacte le bilan carbone du territoire
☐ L'efficacité énergétique du secteur résidentiel
☐ Concertation : l'association des acteurs locaux dans la lutte contre les changements climatiques
☐ Une émission de gaz à effet de serre importante issue de l'utilisation de combustibles fossiles dans les résidences du territoire
☐ Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables
☐ Un milieu naturel soumis aux impacts des modes de production agricoles
☐ Des actions de responsabilisation énergétique des collectivités qui s'organisent
☐ Le développement des énergies renouvelables sur le territoire
☐ Une utilisation prédominante de la voiture caractéristique d'un territoire rural
☑ Une part importante de déchets valorisables envoyés à l'enfouissement
☐ La lutte contre la précarité énergétique
☐ La prise en compte de la problématique énergétique par les acteurs socio-économiques



Libellé de la fiche-action

VALORISATION DU BOIS ENERGIE

Axe : Un territoire responsable de son environnement
Orientation : Une gestion maîtrisée des déchets
Objectif : Accroître la récupération / valorisation des déchets verts

Descriptif de l'action et contexte

Si elle est une ressource importante en Picardie, la filière bois est encore insuffisamment développée. La Région Picardie a ainsi été à l'origine de la création en 2009 de la SCIC Picardie Energie Bois. Cette Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC) réunit au sein de son actionnariat des collectivités, qui organisent la demande sur leur territoire, et les professionnels du bois, qui peuvent y répondre de façon organisée. Plus de 50 professionnels du bois sont ainsi représentés au sein de la SCIC. Avec le réseau de chaleur alimenté par une chaufferie bois en création à Breteuil, la Communauté de communes souhaite participer à la structuration de cette filière Bois Energie. Pour cela, elle propose de financer les plantations et l'entretien des haies et taillis courte rotation.
Ces haies ont aussi le bénéfice de créer des habitats pour la faune sauvage et ainsi de protéger la biodiversité locale.

Résultats escomptés

Filière Bois Energie locale
Protection de la biodiversité

Pilotage

CCVBN

Services de la CCVBN associés ou à associer

Service OM - Service DD

Partenaires associés ou à associer

☑ CCVBN
☐ Conseil Général
☐ Conseil Régional
☐ Délégation(s) de l'Etat, laquelle :
☐ Etablissement(s) public(s), lequel :
☐ Etablissement(s) privé(s), lequel :
☐ Association(s), laquelle : Les Ateliers de la Bergerette
☐ Autre :

Indicateurs de suivi de l'action

Nombre de ml de haies plantées et entretenues
Nombre de tonne de plaquettes forestières produites
Nombre d'hectares de taillis courte rotation plantés et entretenus

Financeurs

Délais de mise en oeuvre

☐ Action engagée
☐ 1 an
☐ 2 ans
☐ 3 ans
☐ 4 ans
☑ Autre

Enjeux territoriaux

☐ La prédominance de l'activité agricole qui impacte le bilan carbone du territoire
☐ L'efficacité énergétique du secteur résidentiel
☐ Concertation : l'association des acteurs locaux dans la lutte contre les changements climatiques
☐ Une émission de gaz à effet de serre importante issue de l'utilisation de combustibles fossiles dans les résidences du territoire
☑ Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables
☐ Un milieu naturel soumis aux impacts des modes de production agricoles
☐ Des actions de responsabilisation énergétique des collectivités qui s'organisent
☑ Le développement des énergies renouvelables sur le territoire
☐ Une utilisation prédominante de la voiture caractéristique d'un territoire rural
☐ Une part importante de déchets valorisables envoyés à l'enfouissement
☐ La lutte contre la précarité énergétique
☐ La prise en compte de la problématique énergétique par les acteurs socio-économiques

Budget global de l'action

☐ moins de 4 000 €
☐ de 4 000 à 10 000 €
☐ de 10 000 à 50 000 €
☐ de 50 000 à 100 000 €
☐ de 100 000 à 150 000 €
☐ de 150 000 à 300 000 €
☐ de 300 000 à 600 000 €
☐ plus de 600 000 €



Libellé de la fiche-action

ANIMATIONS PÉDAGOGIQUES SUR LES ÉCOGESTES

Axe : Un territoire solidaire autour des questions Energie-Climat
Orientation : Une diminution du poste Energie dans le budget des ménages
Objectif : Lutter contre la précarité énergétique

Descriptif de l'action et contexte

La précarité énergétique concerne « toute personne qui éprouve dans son logement des difficultés à disposer de la fourniture d'énergie nécessaire à la satisfaction de ses besoins élémentaires en raison de l'inadaptation de ses ressources ou de ses conditions d'habitat. ».
4 à 5 millions des ménages français sont potentiellement touchés par la précarité énergétique.
Afin d'aider les ménages en difficulté à réduire le montant de leur facture énergétique, la Communauté de communes, en partenariat avec les Ateliers de la Bergerette, propose régulièrement un atelier pédagogique sur les écogestes, destiné en priorité aux publics des centres sociaux.

Résultats escomptés

Sensibilisation des habitants aux écogestes
Economies d'énergie

Pilotage

CCVBN

Services de la CCVBN associés ou à associer

Service DD

Partenaires associés ou à associer

☑ CCVBN
☐ Conseil Général
☐ Conseil Régional
☐ Délégation(s) de l'Etat, laquelle :
☐ Etablissement(s) public(s), lequel :
☐ Etablissement(s) privé(s), lequel :
☑ Association(s), laquelle : Les Ateliers de la Bergerette, centre social rural de Froissy-Crèvecoeur, centre social cantonal de Breteuil
☐ Autre :

Indicateurs de suivi de l'action

Nombre d'ateliers
Nombre de participants aux ateliers

Financeurs

CCVBN

Délais de mise en oeuvre

☑ Action engagée
☐ 1 an
☐ 2 ans
☐ 3 ans
☐ 4 ans
☐ Autre

Budget global de l'action

☑ moins de 4 000 €
☐ de 4 000 à 10 000 €
☐ de 10 000 à 50 000 €
☐ de 50 000 à 100 000 €
☐ de 100 000 à 150 000 €
☐ de 150 000 à 300 000 €
☐ de 300 000 à 600 000 €
☐ plus de 600 000 €

Enjeux territoriaux

☐ La prédominance de l'activité agricole qui impacte le bilan carbone du territoire
☑ L'efficacité énergétique du secteur résidentiel
☐ Concertation : l'association des acteurs locaux dans la lutte contre les changements climatiques
☑ Une émission de gaz à effet de serre importante issue de l'utilisation de combustibles fossiles dans les résidences du territoire
☐ Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables
☐ Un milieu naturel soumis aux impacts des modes de production agricoles
☐ Des actions de responsabilisation énergétique des collectivités qui s'organisent
☐ Le développement des énergies renouvelables sur le territoire
☐ Une utilisation prédominante de la voiture caractéristique d'un territoire rural
☐ Une part importante de déchets valorisables envoyés à l'enfouissement
☑ La lutte contre la précarité énergétique
☐ La prise en compte de la problématique énergétique par les acteurs socio-économiques



Libellé de la fiche-action

TRANSPORT À LA DEMANDE

Axe : Un territoire solidaire autour des questions Energie-Climat
Orientation : Une diminution du poste Energie dans le budget des ménages
Objectif : Développer des alternatives au transport individuel

Descriptif de l'action et contexte

L'amélioration de la mobilité est au coeur de la réflexion menée par le Pays du Grand Beauvaisis pour garantir et faciliter les déplacements sur son territoire. L'expérimentation d'un service de transport à la demande sur le secteur de Breteuil, baptisé TRANS' Brèche Noye, a pour vocation d'offrir un véritable service de proximité via des tarifs attractifs pour faciliter l'accès aux services et la mobilité en zone rurale. Ce service permet aussi de développer les alternatives à l'utilisation de la voiture, en proposant des connexions avec les services de transports collectifs existants sur le territoire comme la ligne TER Amiens-Paris via la gare SNCF de Breteuil-Embranchement et la ligne de car Beauvais-Amiens.

Résultats escomptés

Utilisation de transports collectifs en substituion à la voiture
Réduction des émissions de GES
Accès à la mobilité

Pilotage

CCVBN, Pays du Grand Beauvaisis

Services de la CCVBN associés ou à associer

Direction - Service DD

Partenaires associés ou à associer

- ☑ CCVBN
- ☑ Conseil Général
- ☐ Conseil Régional
- ☐ Délégation(s) de l'Etat, laquelle :
- ☐ Etablissement(s) public(s), lequel :
- ☐ Etablissement(s) privé(s), lequel :
- ☑ Association(s), laquelle : Pays du Grand Beauvaisis
- ☐ Autre :

Indicateurs de suivi de l'action

Fréquentation du service
Nombre de tickets vendus

Financeurs

Conseil Régional, Consei Général, CCVBN

Délais de mise en oeuvre

- ☑ Action engagée
- ☐ 1 an
- ☐ 2 ans
- ☐ 3 ans
- ☐ 4 ans
- ☐ Autre

Enjeux territoriaux

- ☐ La prédominance de l'activité agricole qui impacte le bilan carbone du territoire
- ☐ L'efficacité énergétique du secteur résidentiel
- ☐ Concertation : l'association des acteurs locaux dans la lutte contre les changements climatiques
- ☐ Une émission de gaz à effet de serre importante issue de l'utilisation de combustibles fossiles dans les résidences du territoire
- ☐ Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables
- ☐ Un milieu naturel soumis aux impacts des modes de production agricoles
- ☐ Des actions de responsabilisation énergétique des collectivités qui s'organisent
- ☐ Le développement des énergies renouvelables sur le territoire
- ☑ Une utilisation prédominante de la voiture caractéristique d'un territoire rural
- ☐ Une part importante de déchets valorisables envoyés à l'enfouissement
- ☐ La lutte contre la précarité énergétique
- ☐ La prise en compte de la problématique énergétique par les acteurs socio-économiques

Budget global de l'action

- ☐ moins de 4 000 €
- ☐ de 4 000 à 10 000 €
- ☐ de 10 000 à 50 000 €
- ☐ de 50 000 à 100 000 €
- ☐ de 100 000 à 150 000 €
- ☑ de 150 000 à 300 000 €
- ☐ de 300 000 à 600 000 €
- ☐ plus de 600 000 €



Libellé de la fiche-action

INFORMATION AUX VOYAGEURS SUR L'OFFRE DE TRANSPORTS EXISTANTE

Axe : Un territoire solidaire autour des questions Energie-Climat
Orientation : Une diminution du poste Energie dans le budget des ménages
Objectif : Développer des alternatives au transport individuel

Descriptif de l'action et contexte

L'offre de transports collectifs disponible sur le territoire semble mal connue des habitants. De même, l'existence d'une plateforme de covoiturage proposée par Oise Mobilité et consultable via internet ou en appelant Oise Mobilité est très peu connue.
La Communauté de communes peut diffuser l'information pertinente à ses admnistrés pour améliorer la fréquentation de ces services.

Résultats escomptés

Hausse de la fréquentation des lignes de car
Hausse du nombre d'inscrits sur la plateforme de covoiturage

Pilotage

CCVBN, Pays du Grand Beauvaisis

Services de la CCVBN associés ou à associer

Direction - Service DD

Partenaires associés ou à associer

☑ CCVBN
☐ Conseil Général
☐ Conseil Régional
☐ Délégation(s) de l'Etat, laquelle :
☐ Etablissement(s) public(s), lequel :
☐ Etablissement(s) privé(s), lequel :
☑ Association(s), laquelle : Pays du Grand Beauvaisis
☐ Autre :

Indicateurs de suivi de l'action

Fréquentation de la ligne TER
Fréquentation des lignes de car
Nombre d'inscrits sur la plateforme de covoiturage

Financeurs

Conseil Général, Pays du Grand Beauvaisis, CCVBN

Délais de mise en oeuvre

☑ Action engagée
☐ 1 an
☐ 2 ans
☐ 3 ans
☐ 4 ans
☐ Autre

Budget global de l'action

☑ moins de 4 000 €
☐ de 4 000 à 10 000 €
☐ de 10 000 à 50 000 €
☐ de 50 000 à 100 000 €
☐ de 100 000 à 150 000 €
☐ de 150 000 à 300 000 €
☐ de 300 000 à 600 000 €
☐ plus de 600 000 €

Enjeux territoriaux

☐ La prédominance de l'activité agricole qui impacte le bilan carbone du territoire
☐ L'efficacité énergétique du secteur résidentiel
☐ Concertation : l'association des acteurs locaux dans la lutte contre les changements climatiques
☐ Une émission de gaz à effet de serre importante issue de l'utilisation de combustibles fossiles dans les résidences du territoire
☐ Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables
☐ Un milieu naturel soumis aux impacts des modes de production agricoles
☐ Des actions de responsabilisation énergétique des collectivités qui s'organisent
☐ Le développement des énergies renouvelables sur le territoire
☑ Une utilisation prédominante de la voiture caractéristique d'un territoire rural
☐ Une part importante de déchets valorisables envoyés à l'enfouissement
☐ La lutte contre la précarité énergétique
☐ La prise en compte de la problématique énergétique par les acteurs socio-économiques



Libellé de la fiche-action

FORUM ENERGIE-CLIMAT

Axe : Un territoire solidaire autour des questions Energie-Climat
Orientation : Une implication de tous autour de la démarche
Objectif : Sensibiliser les acteurs locaux aux problématiques Energie-Climat

Descriptif de l'action et contexte

La réalisation d'un Plan Climat Territorial doit permettre l'adhésion et l'engagement de l'ensemble des acteurs du territoire. Pour cela, il est nécessaire d'impliquer le maximum d'acteurs locaux et d'habitants et de développer chez eux une « culture climat-énergie ».
Pour amener à l'action, il faut expliquer les enjeux et les pistes d'actions, et donner une perspective positive et l'envie d'agir.
Le Forum Energie Climat, manifestation destinée au grand public, sous forme de projections-débat, conférences, spectacles... est le lieu de partage et d'échanges autour de ces problématiques Energie-Climat.

Résultats escomptés

Sensibilisation des acteurs socioéconomiques aux problématiques énergétiques et climatiques
Démultiplication des initiatives individuelles et collectives

Pilotage

CCVBN

Services de la CCVBN associés ou à associer

Service DD

Partenaires associés ou à associer

☑ CCVBN
☐ Conseil Général
☐ Conseil Régional
☐ Délégation(s) de l'Etat, laquelle :
☐ Etablissement(s) public(s), lequel :
☐ Etablissement(s) privé(s), lequel :
☐ Association(s), laquelle :
☐ Autre :

Indicateurs de suivi de l'action

Nombre de participants aux forums
Nombre de forums organisés

Financeurs

Ademe, Conseil Régional, CCVBN

Délais de mise en oeuvre

☑ Action engagée
☐ 1 an
☐ 2 ans
☐ 3 ans
☐ 4 ans
☐ Autre

Budget global de l'action

☑ moins de 4 000 €
☐ de 4 000 à 10 000 €
☐ de 10 000 à 50 000 €
☐ de 50 000 à 100 000 €
☐ de 100 000 à 150 000 €
☐ de 150 000 à 300 000 €
☐ de 300 000 à 600 000 €
☐ plus de 600 000 €

Enjeux territoriaux

☐ La prédominance de l'activité agricole qui impacte le bilan carbone du territoire
☐ L'efficacité énergétique du secteur résidentiel
☑ Concertation : l'association des acteurs locaux dans la lutte contre les changements climatiques
☐ Une émission de gaz à effet de serre importante issue de l'utilisation de combustibles fossiles dans les résidences du territoire
☐ Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables
☐ Un milieu naturel soumis aux impacts des modes de production agricoles
☐ Des actions de responsabilisation énergétique des collectivités qui s'organisent
☐ Le développement des énergies renouvelables sur le territoire
☐ Une utilisation prédominante de la voiture caractéristique d'un territoire rural
☐ Une part importante de déchets valorisables envoyés à l'enfouissement
☐ La lutte contre la précarité énergétique
☐ La prise en compte de la problématique énergétique par les acteurs socio-économiques



Libellé de la fiche-action

SALON HABITAT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

Axe : Un territoire solidaire autour des questions Energie-Climat
Orientation : Une implication de tous autour de la démarche
Objectif : Sensibiliser les acteurs locaux aux problématiques Energie-Climat

Descriptif de l'action et contexte

Dans le cadre des Semaines Régionales de l'Environnement, la Communauté de communes a organisé un Salon de l'Habitat et du Développement Durable en 2007. Suite à l'opération de thermographie aérienne qui a eu lieu sur son territoire en 2008, un Salon des Energies Renouvelables s'est également tenu pour en présenter les résultats au grand public.
Afin d'apporter à ses administrés toutes les informations relatives aux techniques existantes pour améliorer l'efficacité énergétique de leur logement, mais aussi pour valoriser les artisans locaux qualifiés dans ces domaines, la Communauté de communes souhaite faire de cette manifestation un événement biennal.

Résultats escomptés

Sensibilisation des acteurs socioéconomiques aux problématiques énergétiques et climatiques
Démultiplication des initiatives individuelles et collectives

Pilotage

CCVBN

Services de la CCVBN associés ou à associer

Direction - Service DD

Partenaires associés ou à associer

☑ CCVBN
☐ Conseil Général
☑ Conseil Régional
☐ Délégation(s) de l'Etat, laquelle :
☐ Etablissement(s) public(s), lequel :
☐ Etablissement(s) privé(s), lequel :
☐ Association(s), laquelle :
☐ Autre :

Indicateurs de suivi de l'action

Nombre de participants au salon (entreprises et visiteurs

Financeurs

Conseil Régional, Entreprises, CCVBN

Délais de mise en oeuvre

☑ Action engagée
☐ 1 an
☐ 2 ans
☐ 3 ans
☐ 4 ans
☐ Autre

Enjeux territoriaux

☐ La prédominance de l'activité agricole qui impacte le bilan carbone du territoire
☑ L'efficacité énergétique du secteur résidentiel
☐ Concertation : l'association des acteurs locaux dans la lutte contre les changements climatiques
☑ Une émission de gaz à effet de serre importante issue de l'utilisation de combustibles fossiles dans les résidences du territoire
☐ Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables
☐ Un milieu naturel soumis aux impacts des modes de production agricoles
☐ Des actions de responsabilisation énergétique des collectivités qui s'organisent
☑ Le développement des énergies renouvelables sur le territoire
☐ Une utilisation prédominante de la voiture caractéristique d'un territoire rural
☐ Une part importante de déchets valorisables envoyés à l'enfouissement
☐ La lutte contre la précarité énergétique
☑ La prise en compte de la problématique énergétique par les acteurs socio-économiques

Budget global de l'action

☑ moins de 4 000 €
☐ de 4 000 à 10 000 €
☐ de 10 000 à 50 000 €
☐ de 50 000 à 100 000 €
☐ de 100 000 à 150 000 €
☐ de 150 000 à 300 000 €
☐ de 300 000 à 600 000 €
☐ plus de 600 000 €



Libellé de la fiche-action

CLASSES CLIMAT

Axe : Un territoire solidaire autour des questions Energie-Climat
Orientation : Une implication de tous autour de la démarche
Objectif : Intégrer l'Energie-Climat dans les programmes d'éducation du jeune public

Descriptif de l'action et contexte

Les enfants sont les citoyens de demain et ils peuvent avoir une influence sur le comportement de leurs parents. A l'heure actuelle, ils sont de plus en plus sensibilisés aux problématiques environnementales : le développement durable, l'environnement ou les changements climatiques sont des concepts qu'ils appréhendent à l'école. Ainsi, dans le cadre du Plan Climat Territorial, il semble pertinent d'accorder une grande attention à la sensibilisation des enfants à la lutte contre le changement climatique, à la réduction des déchets, à la préservation de l'environnement, cela par des animations pédagogiques et des vecteurs de sensibilisation adaptés et originaux.

Résultats escomptés

Sensibilisation des enfants aux problématiques énergétiques et climatiques
Mise en place d'actions concrètes de réduction des émissions de gaz à effet de serre dans les écoles du territoire

Pilotage

CCVBN

Services de la CCVBN associés ou à associer

Service DD

Partenaires associés ou à associer

☑ CCVBN
☐ Conseil Général
☐ Conseil Régional
☑ Délégation(s) de l'Etat, laquelle : Ademe
☐ Etablissement(s) public(s), lequel :
☐ Etablissement(s) privé(s), lequel :
☐ Association(s), laquelle :
☑ Autre : Inspection de l'Education Nationale

Indicateurs de suivi de l'action

Nombre de classes participant au dispositif
Nombre d'élèves sensibilisés

Financeurs

Ademe, Conseil Régional, CCVBN

Délais de mise en oeuvre

☐ Action engagée
☐ 1 an
☑ 2 ans
☐ 3 ans
☐ 4 ans
☐ Autre

Budget global de l'action

☐ moins de 4 000 €
☑ de 4 000 à 10 000 €
☐ de 10 000 à 50 000 €
☐ de 50 000 à 100 000 €
☐ de 100 000 à 150 000 €
☐ de 150 000 à 300 000 €
☐ de 300 000 à 600 000 €
☐ plus de 600 000 €

Enjeux territoriaux

☐ La prédominance de l'activité agricole qui impacte le bilan carbone du territoire
☐ L'efficacité énergétique du secteur résidentiel
☑ Concertation : l'association des acteurs locaux dans la lutte contre les changements climatiques
☐ Une émission de gaz à effet de serre importante issue de l'utilisation de combustibles fossiles dans les résidences du territoire
☐ Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables
☐ Un milieu naturel soumis aux impacts des modes de production agricoles
☐ Des actions de responsabilisation énergétique des collectivités qui s'organisent
☐ Le développement des énergies renouvelables sur le territoire
☐ Une utilisation prédominante de la voiture caractéristique d'un territoire rural
☐ Une part importante de déchets valorisables envoyés à l'enfouissement
☐ La lutte contre la précarité énergétique
☑ La prise en compte de la problématique énergétique par les acteurs socio-économiques



Libellé de la fiche-action

CLUB CLIMAT

Axe : Un territoire solidaire autour des questions Energie-Climat
Orientation : Une implication de tous autour de la démarche
Objectif : Entretenir la dynamique de concertation

Descriptif de l'action et contexte

L'élaboration du plan d'actions de Plan Climat Territorial des Vallées de la Brèche et de la Noye s'est faite en concertation avec les habitants et les acteurs socioéconomiques du territoire, au travers de groupes de travail.
Afin d'entretenir cette dynamique, la CCVBN crée un Club Climat, organe ouvert à tout volontaire souhaitant contribuer à l'alimentation, au suivi et à l'évaluation du Plan Climat Territorial.

Résultats escomptés

Sensibilisation des acteurs locaux et des habitants aux problématiques énergétiques et climatiques
Démultiplication des actions portées par les acteurs socioéconomiques

Pilotage

CCVBN

Services de la CCVBN associés ou à associer

Service DD

Partenaires associés ou à associer

☑ CCVBN
☐ Conseil Général
☐ Conseil Régional
☐ Délégation(s) de l'Etat, laquelle :
☐ Etablissement(s) public(s), lequel :
☐ Etablissement(s) privé(s), lequel :
☐ Association(s), laquelle :
☐ Autre :

Indicateurs de suivi de l'action

Nombre de participants au Club Climat
Nombre de réunions du Club Climat

Financeurs

CCVBN

Délais de mise en oeuvre

☐ Action engagée
☑ 1 an
☐ 2 ans
☐ 3 ans
☐ 4 ans
☐ Autre

Enjeux territoriaux

☐ La prédominance de l'activité agricole qui impacte le bilan carbone du territoire
☐ L'efficacité énergétique du secteur résidentiel
☑ Concertation : l'association des acteurs locaux dans la lutte contre les changements climatiques
☐ Une émission de gaz à effet de serre importante issue de l'utilisation de combustibles fossiles dans les résidences du territoire
☐ Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables
☐ Un milieu naturel soumis aux impacts des modes de production agricoles
☐ Des actions de responsabilisation énergétique des collectivités qui s'organisent
☐ Le développement des énergies renouvelables sur le territoire
☐ Une utilisation prédominante de la voiture caractéristique d'un territoire rural
☐ Une part importante de déchets valorisables envoyés à l'enfouissement
☐ La lutte contre la précarité énergétique
☐ La prise en compte de la problématique énergétique par les acteurs socio-économiques

Budget global de l'action

☑ moins de 4 000 €
☐ de 4 000 à 10 000 €
☐ de 10 000 à 50 000 €
☐ de 50 000 à 100 000 €
☐ de 100 000 à 150 000 €
☐ de 150 000 à 300 000 €
☐ de 300 000 à 600 000 €
☐ plus de 600 000 €



Libellé de la fiche-action

DÉMARCHES PARTICIPATIVES DANS LES PROJETS DE LOTISSEMENTS ÉCOLOGIQUES OU D'ÉCO-QUARTIERS

Axe : Un territoire solidaire autour des questions Energie-Climat
Orientation : Une implication de tous autour de la démarche
Objectif : Entretenir la dynamique de concertation

Descriptif de l'action et contexte

En matière de logement, le développement durable ne se réduit pas à des solutions techniques pour la maison, à un choix de matériaux ou à la pose de panneaux solaires. Le plan d'ensemble du projet, que ce soit un écoquartier (nouveau quartier de ville) ou un lotissement écologique, doit répondre aux critères du développement durable. Au-delà des questions techniques et énergétiques, c'est aussi un aspect social qui est en jeu (mixité fonctionnelle, sociale, déplacements...). Les lotissements durables doivent aussi être des projets d'architecture participative : les futurs habitants sont invités à participer à la conception du projet. La CCVBN souhaite sensibiliser ses communes membres à prendre en compte cette dimension participative dans leurs projets de lotissements durables.

Résultats escomptés

Sensibilisation des acteurs locaux et des habitants aux problématiques agricoles et environnementales
Création de lotissements écologiques et durables

Pilotage

Communes

Services de la CCVBN associés ou à associer

Service DD

Partenaires associés ou à associer

- ☐ CCVBN
- ☐ Conseil Général
- ☐ Conseil Régional
- ☐ Délégation(s) de l'Etat, laquelle :
- ☐ Etablissement(s) public(s), lequel :
- ☑ Etablissement(s) privé(s), lequel : promoteurs
- ☐ Association(s), laquelle :
- ☐ Autre :

Indicateurs de suivi de l'action

Nombre de réunions d'information auprès des habitants
Nombre de groupements d'habitants constitués
Surface de lotissements durables crées

Financeurs

Communes, CCVBN

Délais de mise en oeuvre

- ☐ Action engagée
- ☐ 1 an
- ☐ 2 ans
- ☐ 3 ans
- ☑ 4 ans
- ☐ Autre

Budget global de l'action

- ☑ moins de 4 000 €
- ☐ de 4 000 à 10 000 €
- ☐ de 10 000 à 50 000 €
- ☐ de 50 000 à 100 000 €
- ☐ de 100 000 à 150 000 €
- ☐ de 150 000 à 300 000 €
- ☐ de 300 000 à 600 000 €
- ☐ plus de 600 000 €

Enjeux territoriaux

- ☐ La prédominance de l'activité agricole qui impacte le bilan carbone du territoire
- ☑ L'efficacité énergétique du secteur résidentiel
- ☑ Concertation : l'association des acteurs locaux dans la lutte contre les changements climatiques
- ☑ Une émission de gaz à effet de serre importante issue de l'utilisation de combustibles fossiles dans les résidences du territoire
- ☐ Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables
- ☐ Un milieu naturel soumis aux impacts des modes de production agricoles
- ☐ Des actions de responsabilisation énergétique des collectivités qui s'organisent
- ☑ Le développement des énergies renouvelables sur le territoire
- ☐ Une utilisation prédominante de la voiture caractéristique d'un territoire rural
- ☐ Une part importante de déchets valorisables envoyés à l'enfouissement
- ☐ La lutte contre la précarité énergétique
- ☐ La prise en compte de la problématique énergétique par les acteurs socio-économiques



Libellé de la fiche-action

COMPOSTEURS INDIVIDUELS

Axe : Un territoire solidaire autour des questions Energie-Climat
Orientation : Une implication de tous autour de la démarche
Objectif : Inciter les acteurs locaux à mener des initiatives individuelles et collectives

Descriptif de l'action et contexte

La Communauté de Communes a la compétence de collecte des déchets ménagers sur le territoire. La promotion du compostage individuel, technique de traitement alternative, participe à une politique ambitieuse de réduction et de gestion durable des déchets. De plus, le compostage individuel, en substitution à l'enfouissement des déchets organiques, permet de réduire les émissions de gaz à effet de serre des foyers.
La Communauté de Communes propose donc à ses administrés l'achat d'un composteur individuel à un tarif avantageux.

Résultats escomptés

Diminution du tonnage de déchets verts partant à l'enfouissement
Sensibilisation des habitants aux problématiques Energie-Climat

Pilotage

CCVBN

Services de la CCVBN associés ou à associer

Service DD

Partenaires associés ou à associer

- ☑ CCVBN
- ☐ Conseil Général
- ☑ Conseil Régional
- ☑ Délégation(s) de l'Etat, laquelle : Ademe
- ☐ Etablissement(s) public(s), lequel :
- ☐ Etablissement(s) privé(s), lequel :
- ☐ Association(s), laquelle :
- ☐ Autre :

Indicateurs de suivi de l'action

Nombre de foyers équipés

Financeurs

Conseil Général, CCVBN

Délais de mise en oeuvre

- ☑ Action engagée
- ☐ 1 an
- ☐ 2 ans
- ☐ 3 ans
- ☐ 4 ans
- ☐ Autre

Enjeux territoriaux

- ☐ La prédominance de l'activité agricole qui impacte le bilan carbone du territoire
- ☐ L'efficacité énergétique du secteur résidentiel
- ☐ Concertation : l'association des acteurs locaux dans la lutte contre les changements climatiques
- ☐ Une émission de gaz à effet de serre importante issue de l'utilisation de combustibles fossiles dans les résidences du territoire
- ☐ Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables
- ☐ Un milieu naturel soumis aux impacts des modes de production agricoles
- ☐ Des actions de responsabilisation énergétique des collectivités qui s'organisent
- ☐ Le développement des énergies renouvelables sur le territoire
- ☐ Une utilisation prédominante de la voiture caractéristique d'un territoire rural
- ☑ Une part importante de déchets valorisables envoyés à l'enfouissement
- ☐ La lutte contre la précarité énergétique
- ☐ La prise en compte de la problématique énergétique par les acteurs socio-économiques

Budget global de l'action

- ☐ moins de 4 000 €
- ☐ de 4 000 à 10 000 €
- ☑ de 10 000 à 50 000 €
- ☐ de 50 000 à 100 000 €
- ☐ de 100 000 à 150 000 €
- ☐ de 150 000 à 300 000 €
- ☐ de 300 000 à 600 000 €
- ☐ plus de 600 000 €



Libellé de la fiche-action

COMPOSTAGE COLLECTIF

Axe : Un territoire solidaire autour des questions Energie-Climat
Orientation : Une implication de tous autour de la démarche
Objectif : Inciter les acteurs locaux à mener des initiatives individuelles et collectives

Descriptif de l'action et contexte

En complément de la promotion du compostage individuel, la Communauté de Communes souhaite pouvoir proposer un compostage de quartier ou en pied d'immeuble à ses habitants.
En plus de la réduction de la quantité de déchets à enfouir et donc des gaz à effet de serre émis, ce type de compostage permet une économie financière de collecte et de traitement, et propose une plus-value sociale en donnant aux habitants une occasion de se rencontrer.

Résultats escomptés

Diminution du tonnage de déchets verts partant à l'enfouissement
Sensibilisation des habitants aux problématiques énergétiques et climatiques

Pilotage

CCVBN

Services de la CCVBN associés ou à associer

Direction - Service DD

Partenaires associés ou à associer

☑ CCVBN
☐ Conseil Général
☐ Conseil Régional
☐ Délégation(s) de l'Etat, laquelle :
☐ Etablissement(s) public(s), lequel :
☑ Etablissement(s) privé(s), lequel : OPAC de l'Oise
☐ Association(s), laquelle :
☑ Autre : Ville de Breteuil, Symove

Indicateurs de suivi de l'action

Nombre de foyers participant à l'opération
Nombre d'immeubles ou quartiers équipés

Financeurs

Ville de Breteuil

Délais de mise en oeuvre

☐ Action engagée
☑ 1 an
☐ 2 ans
☐ 3 ans
☐ 4 ans
☐ Autre

Budget global de l'action

☑ moins de 4 000 €
☐ de 4 000 à 10 000 €
☐ de 10 000 à 50 000 €
☐ de 50 000 à 100 000 €
☐ de 100 000 à 150 000 €
☐ de 150 000 à 300 000 €
☐ de 300 000 à 600 000 €
☐ plus de 600 000 €

Enjeux territoriaux

☐ La prédominance de l'activité agricole qui impacte le bilan carbone du territoire
☐ L'efficacité énergétique du secteur résidentiel
☐ Concertation : l'association des acteurs locaux dans la lutte contre les changements climatiques
☐ Une émission de gaz à effet de serre importante issue de l'utilisation de combustibles fossiles dans les résidences du territoire
☐ Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables
☐ Un milieu naturel soumis aux impacts des modes de production agricoles
☐ Des actions de responsabilisation énergétique des collectivités qui s'organisent
☐ Le développement des énergies renouvelables sur le territoire
☐ Une utilisation prédominante de la voiture caractéristique d'un territoire rural
☑ Une part importante de déchets valorisables envoyés à l'enfouissement
☐ La lutte contre la précarité énergétique
☐ La prise en compte de la problématique énergétique par les acteurs socio-économiques



Libellé de la fiche-action

FORMATION FEEBAT

Axe : Un territoire solidaire autour des questions Energie-Climat
Orientation : Une implication de tous autour de la démarche
Objectif : Inciter les acteurs locaux à mener des initiatives individuelles et collectives

Descriptif de l'action et contexte

La rénovation énergétique représente un marché global de 20 à 25 milliards d'euros par an pour atteindre l'objectif de réduire la consommation moyenne d'énergie des bâtiments de 38 % à l'horizon 2020, conformément au Grenelle de l'Environnement. Pour répondre à ce marché, les artisans doivent apprendre les savoir-faire nécessaires et se positionner comme des experts de la performance énergétique. Pour encourager cela, la Communauté de Communes souhaite adapter un dispositif de formations existant au contexte local : la Formation aux Economies d'Energie des entreprises et artisans du Bâtiment (Feebat).

Résultats escomptés

Nombre de sessions de formation
Nombre de participants aux formations

Pilotage

CCVBN

Services de la CCVBN associés ou à associer

Service DD

Partenaires associés ou à associer

☑ CCVBN
☐ Conseil Général
☐ Conseil Régional
☐ Délégation(s) de l'Etat, laquelle :
☐ Etablissement(s) public(s), lequel :
☑ Etablissement(s) privé(s), lequel : IRFB
☐ Association(s), laquelle :
☐ Autre :

Indicateurs de suivi de l'action

Nombre de participants aux formations
Nombre de session de formation organisées sur le territoire

Financeurs

FFB, artisans

Délais de mise en oeuvre

☐ Action engagée ☐ 3 ans
☑ 1 an ☐ 4 ans
☐ 2 ans ☐ Autre

Enjeux territoriaux

☐ La prédominance de l'activité agricole qui impacte le bilan carbone du territoire
☑ L'efficacité énergétique du secteur résidentiel
☐ Concertation : l'association des acteurs locaux dans la lutte contre les changements climatiques
☐ Une émission de gaz à effet de serre importante issue de l'utilisation de combustibles fossiles dans les résidences du territoire
☐ Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables
☐ Un milieu naturel soumis aux impacts des modes de production agricoles
☐ Des actions de responsabilisation énergétique des collectivités qui s'organisent
☑ Le développement des énergies renouvelables sur le territoire
☐ Une utilisation prédominante de la voiture caractéristique d'un territoire rural
☐ Une part importante de déchets valorisables envoyés à l'enfouissement
☐ La lutte contre la précarité énergétique
☑ La prise en compte de la problématique énergétique par les acteurs socio-économiques

Budget global de l'action

☑ moins de 4 000 €
☐ de 4 000 à 10 000 €
☐ de 10 000 à 50 000 €
☐ de 50 000 à 100 000 €
☐ de 100 000 à 150 000 €
☐ de 150 000 à 300 000 €
☐ de 300 000 à 600 000 €
☐ plus de 600 000 €



Libellé de la fiche-action

GUIDE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE DES VALLÉES DE LA BRÈCHE ET DE LA NOYE

Axe : Un territoire solidaire autour des questions Energie-Climat
Orientation : Une implication de tous autour de la démarche
Objectif : Inciter les acteurs locaux à mener des initiatives individuelles et collectives

Descriptif de l'action et contexte

Depuis le Grenelle de l'Environnement, les problématiques environnementales et énergétiques sont plus médiatisées. Cela suscite des questions de la part des ménages, qui ont tendance à se tourner vers les collectivités locales pour obtenir des précisions, notamment sur les innovations techniques et règlementaires. Afin de répondre à cette demande et de participer à la sensibilisation du plus grand nombre à ces problématiques, la Communauté de Communes propose d'éditer un « Guide du développement durable dans les Vallées de la Brèche et de la Noye ».

Résultats escomptés

Sensibilisation des habitants et des acteurs socioéconomiques aux problématiques énergétiques et climatiques

Pilotage

CCVBN

Services de la CCVBN associés ou à associer

Service DD

Partenaires associés ou à associer

- ☑ CCVBN
- ☐ Conseil Général
- ☑ Conseil Régional
- ☑ Délégation(s) de l'Etat, laquelle : Ademe
- ☐ Etablissement(s) public(s), lequel :
- ☐ Etablissement(s) privé(s), lequel :
- ☐ Association(s), laquelle :
- ☐ Autre :

Indicateurs de suivi de l'action

Nombre de guides diffusés

Financeurs

Conseil Régional, Ademe, CCVBN

Délais de mise en oeuvre

- ☐ Action engagée
- ☑ 1 an
- ☐ 2 ans
- ☐ 3 ans
- ☐ 4 ans
- ☐ Autre

Budget global de l'action

- ☐ moins de 4 000 €
- ☑ de 4 000 à 10 000 €
- ☐ de 10 000 à 50 000 €
- ☐ de 50 000 à 100 000 €
- ☐ de 100 000 à 150 000 €
- ☐ de 150 000 à 300 000 €
- ☐ de 300 000 à 600 000 €
- ☐ plus de 600 000 €

Enjeux territoriaux

- ☐ La prédominance de l'activité agricole qui impacte le bilan carbone du territoire
- ☐ L'efficacité énergétique du secteur résidentiel
- ☐ Concertation : l'association des acteurs locaux dans la lutte contre les changements climatiques
- ☐ Une émission de gaz à effet de serre importante issue de l'utilisation de combustibles fossiles dans les résidences du territoire
- ☐ Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables
- ☐ Un milieu naturel soumis aux impacts des modes de production agricoles
- ☐ Des actions de responsabilisation énergétique des collectivités qui s'organisent
- ☐ Le développement des énergies renouvelables sur le territoire
- ☐ Une utilisation prédominante de la voiture caractéristique d'un territoire rural
- ☐ Une part importante de déchets valorisables envoyés à l'enfouissement
- ☐ La lutte contre la précarité énergétique
- ☑ La prise en compte de la problématique énergétique par les acteurs socio-économiques



Libellé de la fiche-action

SEMAINES RÉGIONALES DE L'ENVIRONNEMENT

Axe : Un territoire solidaire autour des questions Energie-Climat
Orientation : Une implication de tous autour de la démarche
Objectif : Inciter les acteurs locaux à mener des initiatives individuelles et collectives

Descriptif de l'action et contexte

Pour sensibiliser et informer le plus grand nombre à la problématique du changement climatique et pour inciter chacun à agir pour réaliser des économies d'énergies, créer des manifestations régulières, destinées à un large public, sur le territoire est indispensable. Pour cela, la CCVBN décline au niveau local l'événementiel des Semaines Régionales de l'Environnement : conférences, animations pédagogiques, visites de sites... A destination du grand public.

Résultats escomptés

Sensibilisation des habitants et des acteurs socioéconomiques aux problématiques énergétiques et climatiques

Pilotage

CCVBN

Services de la CCVBN associés ou à associer

Service DD

Partenaires associés ou à associer

- ☑ CCVBN
- ☐ Conseil Général
- ☑ Conseil Régional
- ☐ Délégation(s) de l'Etat, laquelle :
- ☐ Etablissement(s) public(s), lequel :
- ☐ Etablissement(s) privé(s), lequel :
- ☑ Association(s), laquelle : associations locales d'éducation à l'environnement et au développement durable
- ☐ Autre :

Indicateurs de suivi de l'action

Nombre de manifestations
Nombre de participants

Financeurs

Conseil Régional, CCVBN

Délais de mise en oeuvre

- ☑ Action engagée
- ☐ 1 an
- ☐ 2 ans
- ☐ 3 ans
- ☐ 4 ans
- ☐ Autre

Enjeux territoriaux

- ☐ La prédominance de l'activité agricole qui impacte le bilan carbone du territoire
- ☐ L'efficacité énergétique du secteur résidentiel
- ☐ Concertation : l'association des acteurs locaux dans la lutte contre les changements climatiques
- ☐ Une émission de gaz à effet de serre importante issue de l'utilisation de combustibles fossiles dans les résidences du territoire
- ☐ Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables
- ☐ Un milieu naturel soumis aux impacts des modes de production agricoles
- ☐ Des actions de responsabilisation énergétique des collectivités qui s'organisent
- ☐ Le développement des énergies renouvelables sur le territoire
- ☐ Une utilisation prédominante de la voiture caractéristique d'un territoire rural
- ☐ Une part importante de déchets valorisables envoyés à l'enfouissement
- ☐ La lutte contre la précarité énergétique
- ☑ La prise en compte de la problématique énergétique par les acteurs socio-économiques

Budget global de l'action

- ☐ moins de 4 000 €
- ☑ de 4 000 à 10 000 €
- ☐ de 10 000 à 50 000 €
- ☐ de 50 000 à 100 000 €
- ☐ de 100 000 à 150 000 €
- ☐ de 150 000 à 300 000 €
- ☐ de 300 000 à 600 000 €
- ☐ plus de 600 000 €



Libellé de la fiche-action

MUTUALISATION D'ACHATS DE FOURNITURE ET DE TRAVAUX POUR DES DISPOSITIFS SIMPLES D'ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

Axe : Un territoire exemplaire
Orientation : Une exemplarité intégrée au sein de la collectivité
Objectif : Améliorer les performances énergétiques du patrimoine de la collectivité

Descriptif de l'action et contexte

De septembre 2009 à avril 2010, 25 communes du territoire ont participé à la phase étude d'un Conseil Energétique Intercommunal Rural. Certaines préconisations de travaux d'amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments sont des mesures « simples », c'est-à-dire peu coûteuses et rapides à mettre en oeuvre. Afin de faciliter la réalisation de ce type de travaux (par exemple la pose d'une horloge de ralenti), la Communauté de Communes propose d'étudier la faisabilité effective d'une telle mesure simple sur plusieurs communes avec mutualisation des achats et des travaux.

Résultats escomptés

Economies d'énergie

Pilotage

CCVBN

Services de la CCVBN associés ou à associer

Service DD

Partenaires associés ou à associer

☑ CCVBN
☐ Conseil Général
☐ Conseil Régional
☐ Délégation(s) de l'Etat, laquelle :
☐ Etablissement(s) public(s), lequel :
☐ Etablissement(s) privé(s), lequel :
☐ Association(s), laquelle :
☐ Autre :

Indicateurs de suivi de l'action

Nombre de travaux réalisés
Nombre de communes adhérentes au groupement de commande

Financeurs

Collectivités concernées

Délais de mise en oeuvre

☐ Action engagée
☑ 1 an
☐ 2 ans
☐ 3 ans
☐ 4 ans
☐ Autre

Budget global de l'action

☑ moins de 4 000 €
☐ de 4 000 à 10 000 €
☐ de 10 000 à 50 000 €
☐ de 50 000 à 100 000 €
☐ de 100 000 à 150 000 €
☐ de 150 000 à 300 000 €
☐ de 300 000 à 600 000 €
☐ plus de 600 000 €

Enjeux territoriaux

☐ La prédominance de l'activité agricole qui impacte le bilan carbone du territoire
☐ L'efficacité énergétique du secteur résidentiel
☐ Concertation : l'association des acteurs locaux dans la lutte contre les changements climatiques
☐ Une émission de gaz à effet de serre importante issue de l'utilisation de combustibles fossiles dans les résidences du territoire
☐ Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables
☐ Un milieu naturel soumis aux impacts des modes de production agricoles
☑ Des actions de responsabilisation énergétique des collectivités qui s'organisent
☐ Le développement des énergies renouvelables sur le territoire
☐ Une utilisation prédominante de la voiture caractéristique d'un territoire rural
☐ Une part importante de déchets valorisables envoyés à l'enfouissement
☐ La lutte contre la précarité énergétique
☐ La prise en compte de la problématique énergétique par les acteurs socio-économiques



Libellé de la fiche-action

MISSION D'ASSISTANCE TECHNIQUE POUR ASSURER L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE DES OPÉRATIONS DE CONSTRUCTION OU DE RÉHABILITATION DES BÂTIMENTS DES COLLECTIVITÉS

Axe : Un territoire exemplaire
Orientation : Une exemplarité intégrée au sein de la collectivité
Objectif : Améliorer les performances énergétiques du patrimoine de la collectivité

Descriptif de l'action et contexte

Nombreux sont les maîtres d'ouvrages (publics ou privés) désireux d'intégrer ou d'optimiser les performances de leurs projets de construction/ réhabilitation et de tendre vers une approche « développement durable ». Mais il est souvent difficile, parfois onéreux, de trouver les compétences nécessaires à la bonne conduite du projet. C'est pourquoi, l'ADEME Picardie et le Conseil Régional proposent, sous la forme d'une « mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage », que les collectivités puissent bénéficier d'une expertise technique visant à améliorer la prise en compte des enjeux énergétiques et environnementaux tout au long de la conception/réalisation du projet de bâtiment.

Résultats escomptés

Economies d'énergie
Prise en compte des problématiques énergétiques et environnementales dans les projets de construction ou de réhabilitation des communes

Pilotage

CCVBN

Services de la CCVBN associés ou à associer

Service DD

Partenaires associés ou à associer

☑ CCVBN
☐ Conseil Général
☑ Conseil Régional
☑ Délégation(s) de l'Etat, laquelle : Ademe
☐ Etablissement(s) public(s), lequel :
☐ Etablissement(s) privé(s), lequel :
☐ Association(s), laquelle :
☐ Autre :

Indicateurs de suivi de l'action

Nombre de travaux réalisés
Nombre de communes adhérentes au groupement de commande

Financeurs

Ademe, Conseil Régional, collectivités concernées

Délais de mise en oeuvre

☐ Action engagée
☐ 1 an
☐ 2 ans
☑ 3 ans
☐ 4 ans
☐ Autre

Budget global de l'action

☐ moins de 4 000 €
☐ de 4 000 à 10 000 €
☑ de 10 000 à 50 000 €
☐ de 50 000 à 100 000 €
☐ de 100 000 à 150 000 €
☐ de 150 000 à 300 000 €
☐ de 300 000 à 600 000 €
☐ plus de 600 000 €

Enjeux territoriaux

☐ La prédominance de l'activité agricole qui impacte le bilan carbone du territoire
☐ L'efficacité énergétique du secteur résidentiel
☐ Concertation : l'association des acteurs locaux dans la lutte contre les changements climatiques
☐ Une émission de gaz à effet de serre importante issue de l'utilisation de combustibles fossiles dans les résidences du territoire
☐ Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables
☐ Un milieu naturel soumis aux impacts des modes de production agricoles
☑ Des actions de responsabilisation énergétique des collectivités qui s'organisent
☐ Le développement des énergies renouvelables sur le territoire
☐ Une utilisation prédominante de la voiture caractéristique d'un territoire rural
☐ Une part importante de déchets valorisables envoyés à l'enfouissement
☐ La lutte contre la précarité énergétique
☐ La prise en compte de la problématique énergétique par les acteurs socio-économiques



Libellé de la fiche-action

CAMPAGNE D'AFFICHAGE DES CONSOMMATIONS D'ÉNERGIE DES BÂTIMENTS

Axe : Un territoire exemplaire
Orientation : Une exemplarité intégrée au sein de la collectivité
Objectif : Améliorer les performances énergétiques du patrimoine de la collectivité

Descriptif de l'action et contexte

La Directive européenne sur la Performance Energétique des Bâtiments constitue un réel défi pour la transformation du secteur du bâtiment européen vers une meilleure efficacité énergétique, l'utilisation accrue des sources d'énergie renouvelables et la réduction des émissions de CO2. Considérant que les bâtiments municipaux doivent être/devenir des cas exemplaires, la campagne Display propose d'afficher à destination des citoyens les performances en matière de consommation d'énergie, d'émission de CO2 et de consommation d'eau, de bâtiments municipaux et intercommunaux.

Résultats escomptés

Sensibilisation des élus et des habitants aux problématiques énergétiques et climatiques
Economies d'énergie

Pilotage

CCVBN

Services de la CCVBN associés ou à associer

Service DD

Partenaires associés ou à associer

☑ CCVBN
☐ Conseil Général
☐ Conseil Régional
☐ Délégation(s) de l'Etat, laquelle :
☐ Etablissement(s) public(s), lequel :
☐ Etablissement(s) privé(s), lequel :
☐ Association(s), laquelle :
☐ Autre :

Indicateurs de suivi de l'action

Nombre d'affiches éditées et exposées
kWh économisés suite aux travaux ou mesures

Financeurs

CCVBN

Délais de mise en oeuvre

☐ Action engagée
☑ 1 an
☐ 2 ans
☐ 3 ans
☐ 4 ans
☐ Autre

Budget global de l'action

☑ moins de 4 000 €
☐ de 4 000 à 10 000 €
☐ de 10 000 à 50 000 €
☐ de 50 000 à 100 000 €
☐ de 100 000 à 150 000 €
☐ de 150 000 à 300 000 €
☐ de 300 000 à 600 000 €
☐ plus de 600 000 €

Enjeux territoriaux

☐ La prédominance de l'activité agricole qui impacte le bilan carbone du territoire
☐ L'efficacité énergétique du secteur résidentiel
☐ Concertation : l'association des acteurs locaux dans la lutte contre les changements climatiques
☐ Une émission de gaz à effet de serre importante issue de l'utilisation de combustibles fossiles dans les résidences du territoire
☐ Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables
☐ Un milieu naturel soumis aux impacts des modes de production agricoles
☑ Des actions de responsabilisation énergétique des collectivités qui s'organisent
☐ Le développement des énergies renouvelables sur le territoire
☐ Une utilisation prédominante de la voiture caractéristique d'un territoire rural
☐ Une part importante de déchets valorisables envoyés à l'enfouissement
☐ La lutte contre la précarité énergétique
☐ La prise en compte de la problématique énergétique par les acteurs socio-économiques



Libellé de la fiche-action

ACHAT GROUPÉ DE PAPIER RECYCLÉ

Axe : Un territoire exemplaire
Orientation : Une exemplarité intégrée au sein de la collectivité
Objectif : Intégrer les bonnes pratiques dans le fonctionnement de la collectivité

Descriptif de l'action et contexte

Les collectivités et les écoles sont de grandes consommatrices de papier. Outre les écogestes à mettre en pratique pour limiter la consommation de papier (photocopies et impressions que si nécessaire et en recto-verso, réutilisation des feuilles de brouillon, etc..), l'utilisation de papier recyclé permet de préserver le bois des forêts (qui peut alors plutôt être valorisé dans des filières bois-énergie). De plus, en réalisant une commande groupée, l'achat de papier recyclé ne coûte pas plus cher que du papier « ordinaire ».

Résultats escomptés

Sensibilisation du personnel communal aux écogestes
Préservation de l'environnement

Pilotage

CCVBN

Services de la CCVBN associés ou à associer

Service DD

Partenaires associés ou à associer

☑ CCVBN
☐ Conseil Général
☐ Conseil Régional
☐ Délégation(s) de l'Etat, laquelle :
☐ Etablissement(s) public(s), lequel :
☐ Etablissement(s) privé(s), lequel :
☐ Association(s), laquelle :
☐ Autre :

Indicateurs de suivi de l'action

Quantité de ramettes commandées
Nombre de communes adhérentes au groupement de commande

Financeurs

CCVBN, communes

Délais de mise en oeuvre

☑ Action engagée
☐ 1 an
☐ 2 ans
☐ 3 ans
☐ 4 ans
☐ Autre

Budget global de l'action

☐ moins de 4 000 €
☑ de 4 000 à 10 000 €
☐ de 10 000 à 50 000 €
☐ de 50 000 à 100 000 €
☐ de 100 000 à 150 000 €
☐ de 150 000 à 300 000 €
☐ de 300 000 à 600 000 €
☐ plus de 600 000 €

Enjeux territoriaux

☐ La prédominance de l'activité agricole qui impacte le bilan carbone du territoire
☐ L'efficacité énergétique du secteur résidentiel
☐ Concertation : l'association des acteurs locaux dans la lutte contre les changements climatiques
☐ Une émission de gaz à effet de serre importante issue de l'utilisation de combustibles fossiles dans les résidences du territoire
☐ Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables
☐ Un milieu naturel soumis aux impacts des modes de production agricoles
☑ Des actions de responsabilisation énergétique des collectivités qui s'organisent
☐ Le développement des énergies renouvelables sur le territoire
☐ Une utilisation prédominante de la voiture caractéristique d'un territoire rural
☐ Une part importante de déchets valorisables envoyés à l'enfouissement
☐ La lutte contre la précarité énergétique
☐ La prise en compte de la problématique énergétique par les acteurs socio-économiques



Libellé de la fiche-action

ECOMANIFESTATIONS

Axe : Un territoire exemplaire
Orientation : Une exemplarité intégrée au sein de la collectivité
Objectif : Intégrer les bonnes pratiques dans le fonctionnement de la collectivité

Descriptif de l'action et contexte

De très nombreuses manifestations sont organisées chaque année par les communes du territoire : inauguration d'un nouvel équipement, commémoration, rencontre sportive, festival... Ces évènements sont à l'origine de nombreux impacts environnementaux : production de déchets le plus souvent en mélange, multiplication des transports, consommations d'eau et d'énergie, pollution des sols... Il existe cependant de nombreuses pistes permettant de limiter les conséquences néfastes de ces rassemblements sur notre environnement : c'est le principe d'une écomanifestation.

Résultats escomptés

Amélioration de l'empreinte écologique des communes
Préservation de l'environnement
Offre de débouchés aux produits locaux

Pilotage

CCVBN

Services de la CCVBN associés ou à associer

Service DD

Partenaires associés ou à associer

☑ CCVBN
☐ Conseil Général
☑ Conseil Régional
☑ Délégation(s) de l'Etat, laquelle : Ademe
☐ Etablissement(s) public(s), lequel :
☐ Etablissement(s) privé(s), lequel :
☐ Association(s), laquelle :
☐ Autre :

Indicateurs de suivi de l'action

Nombre de manifestations écoresponsables

Financeurs

Collectivités concernées

Délais de mise en oeuvre

☐ Action engagée
☑ 1 an
☐ 2 ans
☐ 3 ans
☐ 4 ans
☐ Autre

Enjeux territoriaux

☐ La prédominance de l'activité agricole qui impacte le bilan carbone du territoire
☐ L'efficacité énergétique du secteur résidentiel
☐ Concertation : l'association des acteurs locaux dans la lutte contre les changements climatiques
☐ Une émission de gaz à effet de serre importante issue de l'utilisation de combustibles fossiles dans les résidences du territoire
☐ Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables
☐ Un milieu naturel soumis aux impacts des modes de production agricoles
☑ Des actions de responsabilisation énergétique des collectivités qui s'organisent
☐ Le développement des énergies renouvelables sur le territoire
☐ Une utilisation prédominante de la voiture caractéristique d'un territoire rural
☑ Une part importante de déchets valorisables envoyés à l'enfouissement
☐ La lutte contre la précarité énergétique
☐ La prise en compte de la problématique énergétique par les acteurs socio-économiques

Budget global de l'action

☑ moins de 4 000 €
☐ de 4 000 à 10 000 €
☐ de 10 000 à 50 000 €
☐ de 50 000 à 100 000 €
☐ de 100 000 à 150 000 €
☐ de 150 000 à 300 000 €
☐ de 300 000 à 600 000 €
☐ plus de 600 000 €



Libellé de la fiche-action

ASSOCIATION POUR LE MAINTIEN DE L'AGRICULTURE PAYSANNE

Axe : Un territoire exemplaire
Orientation : Une prise en compte des problématiques Energie-Climat dans le développement économique du territoire
Objectif : Promouvoir le développement d'éco-filières en lien avec la problématique Energie-Climat

Descriptif de l'action et contexte

Les AMAP - Associations pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne - sont destinées à favoriser l'agriculture paysanne et biologique qui a du mal à subsister face à l'agro-industrie. Le principe est de créer un lien direct entre paysans et consommateurs, qui s'engagent à acheter la production de ceux-ci à un prix équitable et en payant par avance. Les participants à l'AMAP recherchent des aliments sains, produits dans le respect de l'homme, de la biodiversité et du rythme de la nature. Les AMAP favorisent ainsi une gestion responsable et partagée des biens communs.
La CCVBN souhaite contribuer à l'émergence d'une AMAP sur son territoire.

Résultats escomptés

Augmentation de la SAU consacrée à l'agriculture biologique
Offre de débouchés aux produits locaux
Plus-value sociale par la création d'une asssociation de consommateurs

Pilotage

Groupe de consommateurs

Services de la CCVBN associés ou à associer

Service DD

Partenaires associés ou à associer

☑ CCVBN
☐ Conseil Général
☐ Conseil Régional
☐ Délégation(s) de l'Etat, laquelle :
☐ Etablissement(s) public(s), lequel :
☐ Etablissement(s) privé(s), lequel :
☑ Association(s), laquelle : FAMAPP, ABP
☐ Autre :

Indicateurs de suivi de l'action

SAU dédiée à l'agriculture biologique
Nombre d'adhérents à l'AMAP
Quantité de produits vendus

Financeurs

Adhérents AMAP

Délais de mise en oeuvre

☐ Action engagée
☑ 1 an
☐ 2 ans
☐ 3 ans
☐ 4 ans
☐ Autre

Budget global de l'action

☑ moins de 4 000 €
☐ de 4 000 à 10 000 €
☐ de 10 000 à 50 000 €
☐ de 50 000 à 100 000 €
☐ de 100 000 à 150 000 €
☐ de 150 000 à 300 000 €
☐ de 300 000 à 600 000 €
☐ plus de 600 000 €

Enjeux territoriaux

☐ La prédominance de l'activité agricole qui impacte le bilan carbone du territoire
☐ L'efficacité énergétique du secteur résidentiel
☐ Concertation : l'association des acteurs locaux dans la lutte contre les changements climatiques
☐ Une émission de gaz à effet de serre importante issue de l'utilisation de combustibles fossiles dans les résidences du territoire
☑ Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables
☑ Un milieu naturel soumis aux impacts des modes de production agricoles
☐ Des actions de responsabilisation énergétique des collectivités qui s'organisent
☐ Le développement des énergies renouvelables sur le territoire
☐ Une utilisation prédominante de la voiture caractéristique d'un territoire rural
☐ Une part importante de déchets valorisables envoyés à l'enfouissement
☐ La lutte contre la précarité énergétique
☐ La prise en compte de la problématique énergétique par les acteurs socio-économiques



Libellé de la fiche-action

PARTENARIAT DES DÉCHÈTERIES AVEC LES RESSOURCERIES LOCALES

Axe : Un territoire exemplaire
Orientation : Une prise en compte des problématiques Energie-Climat dans le développement économique du territoire
Objectif : Faciliter l'implantation d'éco-activités sur le territoire

Descriptif de l'action et contexte

Trois déchèteries sont en fonctionnement sur le territoire. Les déchets collectés par apport volontaire sont triés sur place (dépôt dans les bennes appropriés) puis transportés et traités par des prestataires externes.
Cependant, les gardiens des déchèteries constatent que certains objets déposés en déchèteries sont réparables et pourraient être mieux valorisés (réparation et réutilisation). Pour cela, la Communauté de Communesz souhaitent étudier la possibilité de mettre en place un partenariat avec les ressourceries et associations d'entraide locales.

Résultats escomptés

Collecte et traitement de déchets évités
Plus-value sociale par le don ou la vente à faible coût des objets remis en état

Pilotage

CCVBN

Services de la CCVBN associés ou à associer

Service DD

Partenaires associés ou à associer

☑ CCVBN
☐ Conseil Général
☐ Conseil Régional
☐ Délégation(s) de l'Etat, laquelle :
☐ Etablissement(s) public(s), lequel :
☐ Etablissement(s) privé(s), lequel :
☑ Association(s), laquelle : Les Ateliers de la Bergerette, Emmaüs
☐ Autre :

Indicateurs de suivi de l'action

Quantité d'objets donnés aux recycleries ou associations

Financeurs

Délais de mise en oeuvre

☐ Action engagée
☐ 1 an
☑ 2 ans
☐ 3 ans
☐ 4 ans
☐ Autre

Budget global de l'action

☑ moins de 4 000 €
☐ de 4 000 à 10 000 €
☐ de 10 000 à 50 000 €
☐ de 50 000 à 100 000 €
☐ de 100 000 à 150 000 €
☐ de 150 000 à 300 000 €
☐ de 300 000 à 600 000 €
☐ plus de 600 000 €

Enjeux territoriaux

☐ La prédominance de l'activité agricole qui impacte le bilan carbone du territoire
☐ L'efficacité énergétique du secteur résidentiel
☐ Concertation : l'association des acteurs locaux dans la lutte contre les changements climatiques
☐ Une émission de gaz à effet de serre importante issue de l'utilisation de combustibles fossiles dans les résidences du territoire
☑ Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables
☐ Un milieu naturel soumis aux impacts des modes de production agricoles
☐ Des actions de responsabilisation énergétique des collectivités qui s'organisent
☐ Le développement des énergies renouvelables sur le territoire
☐ Une utilisation prédominante de la voiture caractéristique d'un territoire rural
☑ Une part importante de déchets valorisables envoyés à l'enfouissement
☐ La lutte contre la précarité énergétique
☐ La prise en compte de la problématique énergétique par les acteurs socio-économiques



Libellé de la fiche-action

CIRCUITS DE RANDONNÉES THÉMATIQUES

Axe : Un territoire exemplaire
Orientation : Une prise en compte des problématiques Energie-Climat dans le développement économique du territoire
Objectif : Faciliter l'implantation d'éco-activités sur le territoire

Descriptif de l'action et contexte

Le territoire de la CCVBN comporte déjà de nombreuses installations faisant appel à des énergies renouvelables : parcs éoliens, stations d'épuration biologiques (lits plantés de roseaux), réseau de chaleur alimenté par une chaufferie bois et taillis à courte rotation (projets en cours)...
Pour valoriser ces initiatives, en faire un atout touristique pour le territoire et sensibiliser la population aux enjeux des énergies, la réalisation d'un ou plusieurs circuits de randonnée permettant la découverte de ces différentes installations apparaît comme une solution durable.

Résultats escomptés

Sensibilisation des habitants aux problématiques énergétiques et climatiques
Valorisation des initiatives en faveur de la lutte contre les changements climatiques
Création d'une éco-activité touristique

Pilotage

OTPVV

Services de la CCVBN associés ou à associer

Service DD

Partenaires associés ou à associer

☑ CCVBN
☑ Conseil Général
☐ Conseil Régional
☐ Délégation(s) de l'Etat, laquelle :
☐ Etablissement(s) public(s), lequel :
☑ Etablissement(s) privé(s), lequel : développeur éoliens
☑ Association(s), laquelle : OTPVV
☐ Autre :

Indicateurs de suivi de l'action

Nombre de circuits crées
Nombre de randonneurs

Financeurs

Conseil Général, développeurs éoliens, CCVBN

Délais de mise en oeuvre

☐ Action engagée
☐ 1 an
☑ 2 ans
☐ 3 ans
☐ 4 ans
☐ Autre

Enjeux territoriaux

☐ La prédominance de l'activité agricole qui impacte le bilan carbone du territoire
☐ L'efficacité énergétique du secteur résidentiel
☐ Concertation : l'association des acteurs locaux dans la lutte contre les changements climatiques
☐ Une émission de gaz à effet de serre importante issue de l'utilisation de combustibles fossiles dans les résidences du territoire
☑ Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables
☐ Un milieu naturel soumis aux impacts des modes de production agricoles
☐ Des actions de responsabilisation énergétique des collectivités qui s'organisent
☐ Le développement des énergies renouvelables sur le territoire
☑ Une utilisation prédominante de la voiture caractéristique d'un territoire rural
☐ Une part importante de déchets valorisables envoyés à l'enfouissement
☐ La lutte contre la précarité énergétique
☐ La prise en compte de la problématique énergétique par les acteurs socio-économiques

Budget global de l'action

☐ moins de 4 000 €
☐ de 4 000 à 10 000 €
☑ de 10 000 à 50 000 €
☐ de 50 000 à 100 000 €
☐ de 100 000 à 150 000 €
☐ de 150 000 à 300 000 €
☐ de 300 000 à 600 000 €
☐ plus de 600 000 €

ANNEXE
Livre blanc : synthèse des contributions des groupes de travail

Groupes de travail mixtes

Groupes de travail thématiques
Agriculture
Résidentiel
Tertiaire
Transports
Déchets
Education

Compte rendu Groupe de travail mixte n°1
15 décembre 2009

Personnes présentes :

Lionel NEUKERMANS, Espace Info Energie des Ateliers de la Bergerette
Sébastien DEZEROS, SDEL
Yves PINGLIEZ, Artisan
Guy HERCENBERG
Olivier BAUDESSON, SARL SIS
Laurent CNUDDE, GDA Brèche et Noye et Institution du Sacré Coeur
Jérémie STOFFAES, GDA Brèche et Noye
Corinne DAUNAY, OREDAP, Chambre d'Agriculture de l'Oise
Philippe DINE, Entreprise ITE
Yvan GUIRAUD, Conseilller maîtrise de l'énergie
Teddy CORRALES, Hoval France SAS
Jérôme LEROY, Entreprise SAED Leroy
Stéphanie BAUCHY, Association l'herbe sous l'pied
Matthieu JEHANNE, Association l'herbe sous l'pied
Bernard PIERRON, OCEAL
Daniel MAILLET, Entreprise Maillet
Gabriel CANTEINS, OPAC de l'Oise
Frédéric ROCH, Enertrag
Géraldine LECHENAUT, Cita Wind
Sylvie SAINTE-BEUVE, Agricultrice
AS Construction
Jean-Louis MIONNET, Adjoint au Maire de Breteuil, Vice-Président de la CCVBN en charge du Développement Durable
Noémi SCHNEIDER, Chargée de mission « Développement Durable », CCVBN

Personnes excusées :

Nicolas MAT, Chef de projet, AUXILIA
Jean CAUWEL, Conseiller Général, Adjoint au Maire de Breteuil, Vice-Président de la CCVBN
Claire TAUTY, Présidente de la FAMAPP
Delphine LABEAU, Enseignante
Sébastien DAVIET, Nordex
Claude GRIMAUD, Association Repères
Eric DEMAZEAU, Chambre d'agriculture de l'Oise
Corinne CORILLION, Inspectice de l'Education Nationale
Dominique VINCENT, Inspection académique de l'Oise
Hervé LELIEVRE, Symove
Sylvie DE GUILLEBON, Chambre des Métiers et de l'Artisanat
Mme TERNISIEN, Enseignante
Mme DULUARD
M. BERTEE, SA HLM de l'Oise
Cécile SAUTEREAU, CIMV
Elodie DOUAY, Centre Social Rural de Froissy Crévecoeur
Eric BROUWER, Association AU5V
Thomas DESCOURVIERES, CAL PACT & HD de l'Oise
Corinne DELAPORTE, HLM du Beauvaisis

Rappel des objectifs de la réunion

La réunion a rassemblé, le mardi 15 décembre 2009 les personnes et structures intéressées à participer au 1er groupe de travail mixte pour l'élaboration du Plan Climat Territorial des Vallées de la Brèche et de la Noye en vue de :

- Partager l'état d'avancement de la mission d'accompagnement et remettre en perspective l'objectif de ce 1er groupe de travail mixte dans la démarche globale
- Présenter/discuter et valider les enjeux issus du pré-diagnostic territorial
- S'accorder sur les prochaines échéances

L'état d'avancement de la mission d'accompagnement

Le projet est actuellement en phase de pré-diagnostic :

- Module 1 - Diagnostic et prospective énergie-GES du territoire. Ont été réalisés : la grille d'analyse «développement durable» qui a permis l'exploitation et l'analyse transversale de différents documents structurants à des échelles variables (locale, départementale, régionale, etc.), à travers les différentes finalités du développement durable définies par le Ministère (dont la première faisant référence à notre thématique: la lutte contre le réchauffement climatique), les diagrammes des données clés issues du Bilan Carbone de territoire, qui ont été intégrées dans la grille «développement durable» pour la consolider, la liste d'enjeux ressortant de l'analyse croisée de ces différents outils et résultats.
- Module 2 - Bilan Carbone «Patrimoine&Services» de la collectivité. Ont été réalisés : les diagrammes des premières données brutes du Bilan Carbone «Patrimoine & Services», à partir des retours de questionnaire relatifs à la CCVBN et à un échantillon de quelques communes.

Présentation et validation de la liste des enjeux issus du pré-diagnostic territorial

Le graphe des principaux résultats du Bilan Carbone du territoire a été présenté.

A partir du pré-diagnostic du territoire (Bilan Carbone du territoire et analyse croisée développement durable), une liste de 15 enjeux a été proposée, corrigée (dans leur formulation) et classée selon les 5 grandes finalités du développement durable définies dans la Stratégie Nationale de développement durable :

Finalité 1 : Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère - 8 enjeux pour la CCVBN :

- Enjeu n° 1 : Des émissions de G.E.S. non énergétiques importantes (utilisation d'engrais, élevage, fluides frigorigènes, etc.) dans le bilan carbone du territoire --> *proposition d'avoir des données par gaz à effet de serre pour les émissions issues du secteur agricole.*
- Enjeu n° 2 : La prédominance de l'activité agricole qui impacte le bilan carbone du territoire --> *le terme « productiviste » a été supprimé : le secteur agricole ne doit pas être stigmatisé. Par ailleurs, les actions envisagées devront être coconstruites avec les agriculteurs, et prendre en compte les dispositifs déjà existants (tels que les Mesures Agro-Environnementales ou les Plans Azotés) pour être en cohérence avec ceux-ci.*
- Enjeu n° 3 : Le bilan carbone du territoire impacté par la présence de l'autoroute A 16 --> *l'A16 n'est pas perçue comme devant apparaître dans le bilan carbone de territoire.*
- Enjeu n° 4 : Un apport non négligeable du fret aux émissions de GES du territoire
- Enjeu n° 5 : L'amélioration de l'efficacité énergétique dans le secteur résidentiel
- Enjeu n° 6 : Une émission de G.E.S. importante issue de l'utilisation de combustibles fossiles dans les résidences du territoire --> *la question est posée de savoir si l'on dispose de données sur la part du Bois Energie et du solaire thermique pour le chauffage dans le secteur résidentiel*
- Enjeu n° 7 : Une utilisation prédominante de la voiture caractéristique d'un territoire rural
- Enjeu n° 8 : Des entreprises des secteurs tertiaires et industriels dépendantes des combustibles fossiles

Finalité 2 : Protection de la biodiversité, des milieux et des ressources - 2 enjeux pour la CCVBN

- Enjeu n° 9 : Un milieu naturel soumis aux impacts des modes de production agricoles
- Enjeu n° 10 : Une part importante de déchets valorisables envoyés à l'enfouissement --> *beaucoup d'actions sont mentionnées autour de cette problématique : opération foyers-témoins, redevance incitative, compostage individuel ou de quartier... Le problème des décharges sauvages est également évoqué.*

Finalité 3 : Cohésion sociale et solidarité entre les territoires et les générations - 1 enjeu pour la CCVBN

- Enjeu n° 11 : La lutte contre la précarité énergétique --> *L'OPAC de l'Oise soulève la question du réseau de gaz de Breteuil. Celui-ci va de toute façon être rendu obsolète par le réseau de chaleur alimenté à la biomasse prévu pour 2011.*

Finalité 4 : Épanouissement de tous les êtres humains - pas d'enjeu significatif pour la CCVBN

Finalité 5 : Développement suivant des modes de production et de consommation responsables - 4 enjeux pour la CCVBN

- Enjeu n° 12 : Des actions de responsabilisation énergétique des collectivités qui s'organisent
- Enjeu n° 13 : La prise en compte de la problématique énergétique par les acteurs socio-économiques
- Enjeu n° 14 : Concertation : l'association des acteurs locaux dans la lutte contre les changements climatiques
- Enjeu n° 15 : Le développement des énergies renouvelables sur le territoire --> *le PIG (Programme d'Intérêt Général : subventions aux particuliers pour des travaux d'isolation ou d'équipement en énergie renouvelable) prévu pourra également y contribuer*

Les propositions émises par ce 1er Groupe de Travail Mixte ont été retenues lors du Comité de Pilotage qui s'est tenu le 16 décembre 2008. Par ailleurs, celui-ci s'est prononcé sur la hiérarchisation d'ordre politique des enjeux.

Les enjeux ont donc été rassemblés dans quatre principales thématiques et par ordre d'importance :

1ère priorité : secteur de l'agriculture :

- Enjeux n° 2 et 9

2ème priorité : secteur du Bâtiment /énergie :

- Enjeux n° 5, 6, 11, 12 et 13

3ème priorité : secteur des transports :

- Enjeux n°3, 4 et 7

4ème priorité : secteur des déchets :

- Enjeux n°10

5ème priorité : secteurs transverses :

- Enjeux n°8, 14 et 15

Pour les prochaines étapes de la démarche, nous pouvons donc envisager un sous-groupe par secteur ; les secteurs transverses seront traités dans chaque sous-groupe.

Compte rendu Groupe de travail mixte n°2
26 janvier 2010

Personnes présentes :

Claude GRIMAUD, Association Repères
Stéphanie SPILEERS
Sébastien DAVIET, Nordex
Béatrice MORONI
Agnès DEWAELE
Jean-Pierre RICARD, Agriculteur
SARL Carlier Baudoin, Artisan
Lionel NEUKERMANS, Espace Info Energie des Ateliers de la Bergerette
Yves PINGLIEZ, Artisan
Guy HERCENBERG
Jérôme LEGENDRE
Xavier DRAY, DDEN
Nicolas DEMAZURE, FDSEA
Jérôme BOUDRY, Agriculteur
Patrice PAYEN, FDSEA
Alexandre WAFFELAERT, Chambre d'Agriculture de l'Oise
Josiane DULUARD
Gilberte MESNARD
Laurent CNUDDE, GDA Brèche et Noye et Institution du Sacré Cœur
Jérémie STOFFAES, GDA Brèche et Noye
Corinne DAUNAY, OREDAP, Chambre d'Agriculture de l'Oise
Raoul LETURCQ, Agriculture Biologique de Picardie et GIC de Froissy
Yvan GUIRAUD, Conseiller maîtrise de l'énergie
Jérôme LEROY, Entreprise SAED Leroy
Matthieu JEHANNE, Association Educ'Environnement
Bernard PIERRON, OCEAL
Gabriel CANTEINS, OPAC de l'Oise
Frédéric ROCH, Enertrag
Géraldine LECHENAUT, Cita Wind
Sylvie SAINTE-BEUVE, FAMAPP
Jean-Louis MIONNET, Vice-Président de la CCVBN en charge du Développement Durable
Noémi SCHNEIDER, Chargée de mission « Développement Durable », CCVBN
Nicolas MAT, Chef de projet Auxilia

Personnes excusées :

Sébastien DEZEROS, SDEL
Marc VAN ACKER, Agriculteur
Grégory LEFEBVRE, Conseiller Mobilité Pays du Grand Beauvaisis
Josiane BAECKELANDT, Maire de Froissy
Philippe TURMINEL, Enseignant
Delphine CARON, CPIE Pays de l'Oise
Julien DALEST, Oise Mobilité
Corinne CORILLION, Inspectrice de l'Education Nationale
Sylvie DE GUILLEBON, Chambre des Métiers et de l'Artisanat
Mme TERNISIEN, Enseignante
Teddy CORRALES, Hoval France SAS
Michel LEGUE, Artisan

Rappel des objectifs de la réunion

La réunion a rassemblé, le mardi 26 janvier 2010, les personnes et structures intéressées à participer au groupe de travail mixte pour l'élaboration du Plan Climat Territorial des Vallées de la Brèche et de la Noye en vue de :

- Partager l'état d'avancement de la mission d'accompagnement et remettre en perspective l'objectif de ce 2ème groupe de travail mixte dans la démarche globale
- Présenter/discuter et valider les scénarios de référence et les orientations stratégiques du plan d'actions à venir
- S'accorder sur les prochaines échéances

L'état d'avancement de la mission d'accompagnement

La démarche est actuellement en phase de prospective et d'élaboration des scénarios de référence et des orientations stratégiques du plan d'actions.

Présentation et validation des scénarios de référence et des orientations stratégiques du plan d'actions à venir

En préambule au déroulement de la réunion, il est précisé que le travail de réflexion et de coconstruction de la stratégie de lutte contre les changements climatiques en Brèche et Noye sera élaboré en groupe de travail mixte, afin que l'ensemble des acteurs socio-économiques puissent partager une vision globale des problématiques et des objectifs du Plan Climat.
Tous les secteurs d'activité ne pourront pas de ce fait être présentés en une seule réunion (cela prend du temps !), c'est pourquoi une deuxième réunion est prévue courant février pour continuer ce travail d'élaboration de la stratégie du Plan Climat Territorial.

Secteur de l'agriculture

Scénarios

- Scénario de référence

Attention à intégrer les avancées déjà réalisées dans le secteur agricole (actions de la Chambre d'Agriculture).

- Scénario exogène

Les facteurs exogènes tels que les directives PAC doivent être anticipés car ils peuvent avoir un fort impact sur l'utilisation d'engrais azotés : par exemple, une incitation visant le développement de la culture de protéagineux va faire presque quadrupler la surface cultivée de protéagineux sur le territoire, or ces cultures nécessitent beaucoup moins d'engrais azotés que les cultures qu'elles vont remplacer...

Orientation Stratégique n°1 : Maîtrise de l'impact dû aux intrants
La question des indicateurs de suivi est soulevée. La Chambre d'Agriculture précise qu'elle peut fournir des données de suivi, en particulier concernant l'épandage.
Il est souligné que le changement climatique est certes une problématique intéressante, mais que l'impact sur la ressource en eau n'est pas à négliger, d'autant plus que nous savons que le préventif (garantir une bonne qualité de l'eau potable) coûte moins cher à la collectivité que le curatif (traitement et assainissement). Or les actions menées sur le territoire pour préserver la ressource en eau ne rencontrent pas le succès escompté : approfondir cette question pour déterminer les raisons de cette moindre application des mesures agroenvironnementales pourrait être l'objet d'une réunion du groupe de travail thématique sur le secteur de l'agriculture. Peut-être pourrait-il être intéressant de raisonner en matière de rémunération d'actions plutôt que d'aide compensatoire.

- Objectif n° 1 : Réduire l’utilisation des engrais de 3%/an

Les agriculteurs soulèvent le problème d’un tel objectif chiffré par an : en effet, les conditions climatiques et les attaques d’insectes peuvent être très variables d’une année sur l’autre. Il vaut donc mieux raisonner en terme de moyenne sur de plus longues échelles de temps, voire viser un objectif qui se situe plutôt dans la formation des agriculteurs à une meilleure gestion globale de leurs intrants, par le biais des Groupes de Développement Agricoles par exemple.

Orientation stratégique n°2 : Développement de l’Agriculture Biologique

Il existe une réelle demande des consommateurs de produits issus de l’agriculture biologique : il apparaît donc nécessaire d’organiser la filière locale pour répondre à cette demande. Or la surface agricole utile sur le territoire exploitée en agriculture biologique est très faible (<1%). Cependant des signes encourageants laissent à penser que le biologique devrait être amené à se développer : recrutement d’un chargé de mission Agriculture Biologique à la fédération régionale des coopératives agricoles, mise en place d’un parcours pédagogique « agriculture biologique » dans les lycées agricoles...

- Objectif n° 1 : s’inscrire a minima dans les objectifs du Grenelle (6% de la SAU destinée à la production de l’agriculture biologique en 2012 et 20% en 2020)

Cela ne semble pas pertinent sur notre territoire de faire référence aux objectifs du Grenelle, il faut définir un objectif adapté au territoire.

Il manque une orientation stratégique dédiée au volet éducatif : sensibilisation et éducation à d’autres modes de production et de consommation.

Secteur résidentiel

Orientation stratégique n°1 : Efficacité énergétique des bâtiments résidentiels

- Objectif n°1 : Atteindre les niveaux de performance énergétique réglementaires (HPE et BBC) dans le cas des rénovations des habitations existantes

Le conseiller Énergie de l’Espace Info Energie (EIE) nous informe que les projets d’habitants des cantons de Breteuil et de Froissy dont il a eu connaissance avaient du mal à atteindre le niveau BBC, car les solutions techniques à mettre en œuvre sont complexes.

Un objectif à se fixer pourrait donc être la formation des artisans locaux pour appréhender les méthodes et techniques pour atteindre des niveaux de performance énergétique ambitieux dans la rénovation de bâtiment. La Chambre des Métiers et de l’Artisanat peut proposer ses formations sur le territoire.

L’EIE souligne également l’importance d’une campagne de sensibilisation des propriétaires bailleurs, qui sont concrètement ceux qui peuvent entreprendre des travaux sur le bâti.

L’OPAC de l’Oise détaille les projets de réhabilitation qu’elle a engagés à Breteuil. Elle suggère la possibilité de « classer » le réseau de chaleur alimenté par une chaudière biomasse, en projet sur Breteuil : cela obligerait les nouvelles constructions à se raccorder au réseau de chaleur ou à apporter la preuve que ce raccordement ne leur serait pas favorable.

Orientation stratégique n°2 : Lutter contre la précarité énergétique

- Objectif n°1 : Diminuer de 20% les impayés énergétiques sur 5 ans

Il est suggéré de reformuler cet objectif car les impayés ne sont pas dus uniquement au coût de l’énergie mais à un contexte global de précarité.

Cependant, l’OPAC de l’Oise fait connaître un dispositif issu du Grenelle qui autorise la mise en place d’une contribution du locataire aux travaux d’économie d’énergie. Le locataire est gagnant par les économies réalisées sur sa facture énergétique.

Orientation stratégique n°3 : Développement du recours aux énergies renouvelables dans le secteur résidentiel

La question des assurances pour des installations photovoltaïques sur des bâtiments d’exploitations agricoles est soulevée. Cette question sera abordée lors de la réflexion sur le secteur de la construction.

Compte rendu Groupe de travail mixte n°3
18 février 2010

Personnes présentes :

Mathilde GOUGEON, DDT
Thibault VANDENBESSELAER, DDT
Jérémie STOFFAES, GDA Brèche et Noye
Richard PAUWELS, GDA Brèche et Noye
Claude GRIMAUD, Association Repères
Alain BLED, Artisan
Georges GUION, DDT-SATB
Marie-Claire FREMAUX, GDA Brèche et Noye
Gabriel CANTEINS, OPAC de l'Oise
Lionel NEUKERMANS, Espace Info Energie des Ateliers de la Bergerette
Guy HERCENBERG
Jérôme LEGENDRE
Xavier DRAY, DDEN
Patrice PAYEN, Agriculteur
Alexandre WAFFELAERT, Chambre d'Agriculture de l'Oise
Teddy CORRALES, Hoval France SAS
Yvan GUIRAUD, Conseiller maîtrise de l'énergie
Matthieu JEHANNE, Association Educ'Environnement
Bernard PIERRON, OCEAL
Frédéric ROCH, Enertrag
Géraldine LECHENAUT, Cita Wind
Alice GOGUEY
Arnaud LEFEVRE, GDA Brèche et Noye
Claire TAUTY, FAMAPP
Benoît WALBROU, FAMAPP
Laurent TRIBOUT, Vice-Président de la CCVBN
Jean-CAUWEL, Vice-Président de la CCVBN
Jean-Louis MIONNET, Vice-Président de la CCVBN en charge du Développement Durable
Noémi SCHNEIDER, Chargée de mission « Développement Durable », CCVBN
Nicolas MAT, Chef de projet Auxilia

Personnes excusées :

Laurent CNUDDE, GDA Brèche et Noye et Institution du Sacré Cœur
Corinne DAUNAY, OREDAP
Sébastien DEZEROS, SDEL
Yves PINGLIEZ, Artisan
Julien DALEST, Oise Mobilité
Corinne CORILLION, Inspectrice de l'Education Nationale
Sylvie DE GUILLEBON, Chambre des Métiers et de l'Artisanat
Elodie CLEAZ, SYMOVE
Stéphanie SPILEERS
Jérôme LEROY, Artisan
V. BAUDOIN, Artisan
Cécile SAUTEREAU, CIMV
Norbert BERTEE, SA HLM de l'Oise
Raoul LETURCQ, Agriculture Biologique de Picardie et GIC de Froissy
Vincent LOISEL, Agriculteur
Bruno LEROI, Cabaro
Philippe LE CALVEZ, SNCF

Rappel des objectifs de la réunion

La réunion a rassemblé, le jeudi 18 février 2010, les personnes et structures intéressées à participer au groupe de travail mixte pour l'élaboration du Plan Climat Territorial des Vallées de la Brèche et de la Noye en vue de :

- Partager l'état d'avancement de la mission d'accompagnement et remettre en perspective l'objectif de ce 3ème groupe de travail mixte dans la démarche globale
- Présenter/discuter et valider les scénarios de référence et les orientations stratégiques du plan d'actions à venir (secteurs Bâtiments Energie, Transports et Déchets)
- S'accorder sur les prochaines échéances

L'état d'avancement de la mission d'accompagnement

La démarche est actuellement en phase de prospective et d'élaboration des scénarios de référence et des orientations stratégiques du plan d'actions.

Présentation et validation des scénarios de référence et des orientations stratégiques du plan d'actions à venir

Le groupe de travail mixte a continué le travail d'élaboration de la stratégie du Plan Climat Territorial, pour les secteurs d'activité qui n'avaient pas pu être abordés lors de la réunion du 26 janvier 2010.

Secteur tertiaire

Scénarios

- Scénario de référence

L'attention est portée sur l'importance des fluides frigorigènes, au fort pouvoir de réchauffement global. Les circuits de froid sont de plus en plus utilisés dans les commerces, et doivent régulièrement être réalimentés en fluide frigorigène, car les fuites sont inévitables.

Orientation Stratégique n°1 : Des principes d'efficacité énergétique appliquée au bâti

- Objectif n° 1 : Améliorer les performances énergétiques des bâtiments existants

Pas de remarques particulières.

Orientation stratégique n°2 : Des énergies renouvelables valorisées dans les consommations énergétiques du territoire

- Objectif n° 1 : Promouvoir l'intégration de petites unités de production d'énergies renouvelables (petite et moyenne puissance)

Pas de remarques particulières.

Orientation stratégique n°3 : Des pratiques écoresponsables appropriées par les acteurs socioéconomiques

- Objectif n°1 : Maîtriser l'impact environnemental des fluides frigorigènes

Claude GRIMAUD suggère d'ajouter ici un objectif sur les comportements écoresponsables : sensibiliser les usagers des bâtiments tertiaires à ne pas gaspiller.

Lionel NEUKERMANS précise que la Chambre des Métiers et d 'Artisanat ainsi que la Chambre des Commerces et de l'Industrie ont un chargé de mission Energie qui peut assurer des formations à destination des commerçants notamment (association des commerçants mais aussi zone commerciale) sur cette problématique.

La question des enseignes lumineuses qui brûlent toute la nuit est évoquée. Laurent TRIBOUT indique qu'en ce qui concerne l'éclairage public, 25 communes du territoire participe à un Conseil Energétique Intercommunal Rural pour analyser les consommations d'énergie des équipements et envisager les améliorations possibles tout en garantissant la sécurité des administrés.

Xavier DRAY alerte sur le problème des réfrigérateurs de particuliers : le circuit contenant le fluide frigorigène est fragile, or lors du dépôt en déchèterie ou de l'enlèvement du réfrigérateur, comment garantir que les manipulations soient faites de manière à ne pas l'endommager ? Une formation spécifique des gardiens de déchèterie à ce sujet pourrait être mise en place.

Orientation stratégique n°4 : Une implication de tous dans la démarche

- Objectif n°1 : Entretenir la dynamique de concertation

Pas de remarques particulières.

- Objectif n°2 : Inciter les acteurs locaux à mener des initiatives individuelles et collectives

Alexandre WAFFELAERT évoque le problème des déchets amiantés : en l'absence d'information sur les filières de traitement de ce type de déchets, on constate beaucoup de dépôts sauvages dans les chemins. Dans la Somme, des conteners dédiés à la récupération de ce type de déchets toxiques sont mis à la disposition du public. Il est décidé d'étudier les solutions envisageables au niveau de la CCVBN.

Secteur de la construction

Orientation stratégique n°1 : Des principes d'efficacité énergétique appliqués au bâti

- Objectif n°1 : Construire des bâtiments à haute performance énergétique

Gabriel CANTEINS pose la question du levier dont peuvent se saisir les collectivités pour que les bâtiments construits soient HPE. En effet, sans levier des communes ou de la CCVBN, il n'y a aucun intérêt à mentionner un tel objectif dans le PCT. Jean-Louis MIONNET répond que les communes peuvent au moins s'assurer qu'il n'y a pas d'obstacles dans les documents d'urbanisme (par exemple pour l'implantation de panneaux solaires). Lionel NEUKERMANS suggère la possibilité pour la CCVBN d'exonérer de taxe foncière les habitations HPE. Selon Laurent TRIBOUT, faire connaître les aides financières existantes et accessibles pour les particuliers pour atteindre la HPE est aussi une forme de levier pour inciter à la construction de bâtiments HPE.

Lionel NEUKERMANS rappelle aussi l'impact des constructions actuelles sur les transports. Un autre objectif par rapport à la construction pourrait être de privilégier la densification de l'habitat plutôt que l'étalement urbain. Laurent TRIBOUT répond que lorsque les communes s'équipent de documents d'urbanisme, c'est en général justement pour éviter l'étalement urbain, qui coûte cher pour les communes avec l'extension des réseaux nécessaire.

Orientation stratégique n°2 : Des énergies renouvelables valorisées dans les consommations énergétiques du territoire

- Objectif n°1 : Promouvoir l'intégration de petites unités de production d'énergies renouvelables (petite et moyenne puissance)

Jean CAUWEL revient sur la difficulté d'obtenir un avis favorable de l'Architecte des Bâtiments de France pour l'installation d'unités de production d'énergies renouvelables (en particulier les panneaux photovoltaïques). Il faudrait au moins envisager une médiation avec l'ABF à ce propos.

Orientation stratégique n°3 : Une implication de tous dans la démarche

Pas de remarques particulières.

Secteur de l’industrie de l’énergie

Scénarios
Nicolas MAT souligne que le territoire produit à l’heure actuelle plus d’électricité issue d’énergie éolienne qu’il n’en est consommé sur le territoire : la CCVBN se situe à ce niveau au-delà des objectifs du Grenelle. Mais cela ne signifie pas pour autant qu’il ne faille pas aller plus loin !

Orientation stratégique n°1: Des énergies renouvelables valorisées dans les consommations énergétiques du territoire
- Objectif : Promouvoir le développement d’unités décentralisées de production d’énergies renouvelables

Claude GRIMAUD fait savoir que lors des Semaines Régionales de l’Environnement, beaucoup de questions ont été posées sur le recyclage des éoliennes à l’issue de leur période d’exploitation (pour rappel, 15 ans). Il est suggéré de prévoir des actions de communication sur les idées reçues quant aux impacts sur l’environnement des éoliennes.

Secteur des procédés industriels

En l’absence de représentants du secteur industriel dans le groupe, il n’y a pas eu de discussion approfondie sur ce secteur. La question sera à creuser avec les concernés lors d’un travail en groupe thématique, qui pourra prendre la forme d’un déjeuner ou petit déjeuner avec les chefs d’entreprise du territoire.

Secteur du transport de marchandises

Scénarios
Il pourrait être intéressant que la CCVBN soit à l’initiative d’associer les transporteurs et les sociétés d’autoroutes pour réfléchir à des nouvelles techniques routières diminuant le rejet de gaz à effet de serre.

Orientation stratégique n°1 : Des consommations de carburant liées à l’activité économique identifiées et stabilisées
- Objectif n°1 : Promouvoir le ferroutage sur le territoire

Bernard PIERRON informe le groupe de travail que les transport ferroviaire a aujourd’hui un coût supérieur de 3 à 4€/ tonne au transport par camion. Si le transport ferroviaire n’était pas économiquement pénalisant, Océal serait prêt à affréter un train par semaine (contre 6 trains par an actuellement).
Gabriel CANTEINS suggère d’ajouter dans cette orientation stratégique un objectif d’utilisation des ressources locales, qu’il s’agisse de matières agricoles ou de matériaux (par exemple les graviers).

Secteur du transport de personnes

Orientation stratégique n°1 : Une diminution de poste Energie dans le budget des ménages
- Objectif n°1 : Développer les alternatives au transport individuel

Jean-Louis MIONNET pense qu’il existe un fort potentiel de développement du covoiturage avec le nombre de personnes qui effectuent des trajets quotidiens vers Beauvais ou Amiens et la plateforme de réservation d’Oise Mobilité existante.
Il est à noter qu’une expérimentation d’un service de transport à la demande (Trans’Brèche Noye) se met en place à partir du 1er mars sur le canton de Breteuil et les communes avoisinantes (Hardivillers et Saint André Farivillers).
Alexandre WAFFELAERT propose également de réfléchir à un service d’autolibre ou autopartage.

Orientation stratégique n°2 : Une implication de tous autour de la démarche
- Objectif n°1 : Inciter les acteurs locaux à mener des initiatives individuelles et collectives

Pas de remarques particulières.

Secteur de la fin de vie des déchets

Scénarios
La problématique des eaux usées est intégrée dans ce secteur.

Orientation stratégique n°1 : Une gestion maîtrisée des déchets
- Objectif n°1 : Promouvoir la récupération/valorisation énergétique des gaz à effet de serre issus du traitement des déchets

La méthanisation serait à étudier dans l'optique de cet objectif.

- Objectif n°2 : Accroître la récupération/valorisation des déchets verts

A propos de la collecte des déchets verts, Jérémie STOFFAES évoque la nécessité d'apports ne petite quantité imposés par les gardiens de déchèterie. Jean-Louis MIONNET se propose d'évoquer cette difficulté avec Marc DESJARDINS, élu en charge de la gestion des déchets au niveau de la CCVBN.

Orientation stratégique n°2 : Une implication de tous dans la démarche
- Objectif n°1 : Inciter les acteurs locaux à mener des initiatives individuelles et collectives

Pas de remarques particulières.

Autres remarques

Géraldine LECHENAUT propose que des initiatives d'écogestion des espaces verts soient menées sur le territoire : introduction de clauses de non-utilisation de produits toxiques dans les marchés de gestion des espaces verts, concertation avec les communes sur les usages de désherbants, mais aussi sensibilisation auprès des particuliers pour l'entretien des jardins.

Prochaines échéances

Les prochaines réunions se feront en groupe de travail thématique et viseront à définir les actions à mettre en œuvre pour atteindre les objectifs fixés pour chaque orientation stratégique validée.
Elles se tiendront à partir de mi-mars et pourront se poursuivre jusqu'au mois de juin, en fonction des disponibilités des participants.

Le calendrier et le programme de ces réunions sera transmis aux personnes s'étant inscrites aux groupes de travail thématiques.

Compte rendu Groupe de travail « agriculture » n°1
6 mai 2010

Personnes présentes :
Jérémie STOFFAES, GDA Brèche Noye
Benoît WALBROU, FAMAPP
Corinne DAUNAY, Chambre d'Agriculture de l'Oise
Richard PAUWELS, GDA Brèche Noye
Laurent CNUDDE, GDA Brèche Noye
Sylvie SAINTE-BEUVE, Agriculteur
Marc VAN ACKER, Agriculteur
Vincent LOISEL, Agriculteur
Anaele BOUCHER, Agriculture Biologique de Picardie
Noémi SCHNEIDER, CCVBN

Personnes excusées :
Raoul LETURCQ, Agriculture Biologique de Picardie
Laurent TRIBOUT, Vice-Président de la CCVBN en charge de l'agriculture
Jean-Louis MIONNET, Vice-Président de la CCVBN en charge du développement durable

Rappel des objectifs de la réunion

Le groupe de travail a réuni les personnes et structures en lien avec le secteur agricole en vue de :
- Partager la stratégie globale du Plan Climat Territorial (PCT) validée par le Comité de pilotage
- Mettre en commun les actions existantes dans les pratiques du secteur agricole en faveur d'une limitation des émissions de Gaz à Effet de Serre (GES)
- Réfléchir aux nouvelles actions envisageables

L'état d'avancement du Plan Climat Territorial

La démarche est actuellement en phase d'élaboration du programme d'actions.

L'agriculture dans la stratégie du PCT

Les actions relatives à l'agriculture s'inscriront dans de nombreux objectifs du Plan Climat de la Communauté de Communes :

Axe 1 « Un territoire efficace dans sa gestion de l'énergie »
- Orientation 3 « Des consommations de carburant liées à l'activité économique identifiées et stabilisées »
  - Objectif 1 « Optimiser les consommations d'énergie du matériel agricole »
  - Objectif 2 « Promouvoir le ferroutage »
  - Objectif 3 « Promouvoir le recours aux produits locaux par les acteurs économique pour limiter les flux »

Axe 2 « Un territoire responsable de son environnement »
- Orientation 1 « Des pratiques écoresponsables appropriées par les acteurs socioéconomiques »
  - Objectif 1 « Maîtriser l'impact environnemental des intrants agricoles »
  - Objectif 2 « Développer l'agriculture biologique »

En effet, le secteur agricole, principal secteur d'activité du territoire, est un volet essentiel du Plan Climat Territorial (34% des émissions de GES du territoire).

Actions existantes

- Reliquat azoté / plan de fumure (Directive Nitrates)

Mesure de la quantité d'azote minéral restant dans le sol à la sortie de l'hiver, afin d'ajuster la dose d'engrais nécessaire à la prochaine culture

- CIPAN (Culture Intermédiaire Piège à Nitrates) (Directive Nitrates)

Taux de couverture des sols obligatoire : 70% en 2009, 80% en 2010, 90% en 2011, 100% en 2012. Pour atteindre ces taux de couverture, des CIPAN devront être implantées.

- Mesures Agro-Environnementales

Subventions pour des pratiques favorisant la protection de le ressource en eau (ex. création et entretien de haies, de mares, de bandes enherbées...). Des Mesures Agro-Environnementales Territoriales sont accessibles en Brèche et Noye pour les agriculteurs exploitant des parcelles dans les Bassins d'Alimentation des Captages de Breteuil, Saint André Farivillers, Maisoncelle-Tuilerie et Reuil-sur-Brèche.

- Expérimentations sur la protection intégrée

Formations et accompagnement proposées par la Chambre d'Agriculture de l'Oise et l'association Agriculture Biologique de Picardie. Des formations sur l'agriculture biologique sont aussi proposées par ces 2 organismes. Les coopératives peuvent également accompagner les exploitants dans leurs projets.

- Exploitations labellisées Agriculture raisonnée ou Agriculture Biologique

- Producteurs locaux : fromages de chèvre, miel, cidre, volaille, viande, fraises, pommes, pommes de terre, endives...

- Regroupement d'exploitations pour partager le matériel agricole

- Groupe de Développement Agricole Brèche et Noye

Association de réflexion sur les pratiques culturales, d'échanges d'expérience, de formation.-

- Banc d'essai tracteur à la Chambre Régionale d'Agriculture

La CCVBN pourrait être partenaire de la venue de ce banc d'essai tracteur sur le territoire.

- Diagnostic énergétique des exploitations possible par la Chambre d'Agriculture

- Outils d'aide à la décision

Modèles de prévisions, logiciels d'optimisation des traitements agricoles...

Nouvelles actions possibles

- Transport par trains des matières agricoles (céréales mais aussi intrants)
- Organiser localement des formations sur les alternatives aux pratiques culturales « traditionnelles » (protection intégrée, agriculture biologique...)
- Faire connaître les cahiers des charges des labels existants (agriculture raisonnée, agriculture biologique) aux exploitants mais aussi aux consommateurs (expliquer les coûts de production des produits issus de ces modes de production agricole)
- Organiser des temps de rencontre entre producteurs, transformateurs, distributeurs et consommateurs : journées portes ouvertes sur des exploitations ou des entreprises
- Favoriser les produits biologiques ou locaux dans les repas proposés dans les cantines
- Créer une AMAP
- Valoriser le bois-énergie (issu de l'entretien des haies)
- Favoriser les plantations de haies et jachères fleuries
- Favoriser le regroupement des parcelles (financement de remembrement)
- Favoriser les CIPAN qui absorbent le plus de nitrates

Compte rendu Groupes de travail « agriculture » n°2 et 3
25 mai et 1er juin 2010

Personnes présentes :

Séance du 25 mai :
Virginie PARRAIN, Agriculture Biologique de Picardie
Corinne DAUNAY, Chambre d'Agriculture de l'Oise
Grégoire LONGUEPEE, GDA Brèche Noye
Laurent CNUDDE, GDA Brèche Noye
Marie-Claire FREMAUX, GDA Brèche Noye
Sylvie SAINTE-BEUVE, Agriculteur
Noémi SCHNEIDER, CCVBN

Séance du 1er juin :
Virginie PARRAIN, Agriculture Biologique de Picardie
Corinne DAUNAY, Chambre d'Agriculture de l'Oise
Richard PAUWELS, GDA Brèche Noye
Marie-Claire FREMAUX, GDA Brèche Noye
Marc VAN ACKER, Agriculteur
Laetitia MAINKA, CCVBN
Noémi SCHNEIDER, CCVBN

Personnes excusées :

Raoul LETURCQ, Agriculture Biologique de Picardie
Laurent TRIBOUT, Vice-Président de la CCVBN en charge de l'agriculture
Jean-Louis MIONNET, Vice-Président de la CCVBN en charge du développement durable

Rappel des objectifs de la réunion

Le groupe de travail a réuni les personnes et structures en lien avec le secteur agricole en vue de :

- Hiérarchiser les actions existantes et les actions nouvelles envisagées pour le Plan Climat Territorial de la CCVBN

Hiérarchisation des actions

Légende des tableaux pages suivantes :
AN : Action Nouvelle
AE : Action Existante
CT : Court Terme
MT : Moyen Terme
LT : Long Terme
Action discutée dans un autre groupe de travail
Action discutée lors du groupe de travail du 25 mai
Action discutée lors du groupe de travail du 1er juin

Objectif	Action	Délai de réalisation	Porteur	Partenaire / Partage	Budget	Impact sur les émissions de GES du territoire	Exemplarité	Remarques
Axe 1 : Un territoire efficace dans sa gestion de l'énergie								
Orientation 3: Des consommations de carburants liées à l'activité économique identifiées et stabilisées								
Objectif 1: Optimiser les consommations d'énergie du matériel agricole	AN : Etudier la possibilité de récupérer les huiles de friture pour alimenter les matériels agricoles	MT (3 ans)	CCVBN / Coopératives agricoles	3	Invest. moyen	Faible	Très Forte	
	AN : Organiser la venue d'un banc d'essai tracteur sur le territoire	CT (1 an)	Chambre Régionale d'Agriculture	CCVBN / GDA Brèche Noye	Invest. faible	Moyen à fort	Faible	
	AN : Favoriser le regroupement de parcelles agricoles	LT (5 ans)	Communes	CCVBN / exploitants agricoles	Invest. fort	Moyen à fort	Moyenne à forte	Contacter la SAFER
	AN : Proposer des diagnostics énergétiques aux exploitants agricoles	CT (1 an)	CA 60	CCVBN / exploitants agricoles	?	Moyen à fort si actions engagées	Faible à moyenne si actions engagées	
Objectif 2: Promouvoir le ferroutage sur le territoire	AN : Promouvoir le ferroutage des matières agricoles	à discuter avec les acteurs concernés (SNCF, coopératives agricoles) lors d'une réunion spécifique						
Objectif 3: Promouvoir le recours aux produits locaux par les acteurs économiques pour limiter les flux	AN : Favoriser les produits biologiques ou locaux dans les menus des cantines des établissements scolaires	MT à LT	communes / CG	CCVBN / ABP / producteurs locaux	?	--	Moyenne	se renseigner auprès d'ABP pour le coût du diagnostic – se renseigner auprès des communes sur la gestion actuelle des approvisionnements des cantines
	AN : Faire connaître les labels existants et les bonnes pratiques locales aux producteurs mais aussi aux consommateurs	CT (1 an)	CCVBN	ABP / CA60	Faible inv.	--	Moyenne	Idée de la réalisation d'un annuaire des producteurs locaux : à insérer dansle guide du DD Brèche et Noye
Axe 2 : Un territoire responsable de son environnement								
Orientation 1: Des pratiques écoresponsables appropriées par les acteurs socioéconomiques								
Objectif 1: Maîtriser l'impact environnement des intrants agricoles	AN : Favoriser les CIPAN les plus favorables à une bonne fertilisation du sol	MT (3 ans)	CCVBN	CA 60 / GDA Brèche Noye / ABP	? dépend des actions concrètes entreprises	Moyen	Moyenne	actions de communication sur les résultats des essais et/ou incitations financières et/ou bourse aux graines
	AN : Favoriser les MAET les plus favorables à la lutte contre les changements climatiques	MT (3 ans)	CCVBN	CA60 / DDT / DRAF / Agences de l'eau / ABP	Inv. fort	Fort	Moyenne	action de communicatin sur les émissions de GES évitées pour chaque mesure ; financement suppl. par la CCVBN des mesures les plus favorables ; extension du dispositif sur tout le territoire
	AN : Favoriser l'implantation de haies ou taillis courte rotation	MT (3 ans)	exploitants agricoles	CCVBN / DDT / DRAF / Agences de l'eau / dév. éoliens	Inv. moyen	Faible	Faible	
	AN : Financer des analyses de sol	CT (1 an)	CCVBN	CA60 / GDA Brèche Noye	Inv. moyen	--	Faible	à proposer aux exploitatns dont le siège est sur le territoire CCVBN.
Objectif 2: Développer l'agriculture biologique	AN : Faire connaître l'offre de formation existante et organiser localement des formations sur les alternatives aux pratiques culturales « conventionnelles » : protection intégrée, agriculture biologique...	CT (1 an)	CCVBN	CA 60 / ABP / Coopératives agricoles / lycées agricoles / fabricants de matériels agricoles	Invest. faible	Faible	Faible à Moyenne	

Objectif	Action	Délai de réalisation	Porteur	Partenaire / Partage	Budget	Impact sur les émissions de GES du territoire	Exemplarité	Remarques
Orientation 2: Une gestion maîtrisée des déchets								
Objectif 2: Accroître la récupération/valorisation des déchets verts	AN : Valoriser le bois-énergie issu de l'entretien des haies	LT (5 ans)	SCIC / CCVBN	exploitants agricoles et propriétaires / communes	--	Fort (si bois-énergie remplace énergies fossiles sur le territoire)	Moyenne	S'inspirer du modèle éolien pour les contrats avec les exploitants et les propriétaires agricoles
Axe 3 : Un territoire solidaire autour des questions Energie-Climat								
Orientation 2: Une implication de tous autour de la démarche								
Objectif 4: Inciter les acteurs locaux à mener des initiatives individuelles et collectives	AN : Organiser des temps de rencontre entre consommateurs, producteurs, transformateurs et distributeurs de produits alimentaires	CT (1 an)	CCVBN	Producteurs locaux / Communes / CG / ABP / CA60 / GDA Brèche Noye	Inv. faible	Faible	Faible	Valorisation des temps de rencontre existants sur le territoire : marché fermier de Beauvoir, fête du cidre, journées portes ouvertes, Oise Verte et Bleue...
Axe 4 : Un territoire exemplaire								
Orientation 2: Une prise en compte des problématiques Energie Climat dans le développement économique du territoire								
Objectif 1: Promouvoir le développement d'éco-filières en lien avec la problématique Energie Climat	AN : Favoriser la création d'une AMAP	à discuter avec les producteurs locaux et la FAMAPP lors d'une réunion spécifique						

Compte-rendu Groupe de travail « bâtiment et énergie / secteur résidentiel » n°1
8 et 13 avril 2010

Personnes présentes :

Séance du 8 avril
Yves PINGLIEZ, Artisan
Johan KLECZEWSKI, CMA 60
Lionel NEUKERMANS, EIE Ateliers de la Bergerette
Gabriel CANTEINS, OPAC de l'Oise
Xavier DRAY, DDEN
Noémi SCHNEIDER, CCVBN

Séance du 13 avril
Josiane BAECKELANDT, Maire de Froissy
Teddy CORRALES, Hoval
Guy HERCENBERG

Personnes excusées :

Jean-Louis MIONNET, Vice-Président de la CCVBN en charge du développement durable
Marc DESJARDINS, Vice-Président de la CCVBN en charge de l'environnement
Catherine SABBAGH, Adjointe au Maire d'Abbeville Saint Lucien
Guillaume MENARD, Maire de Vendeuil-Caply
Joël CLAEYS, Adjoint au Maire de Froissy
Yvan GUIRAUD, Conseiller énergie

Rappel des objectifs de la réunion

Le groupe de travail a réuni les personnes et structures intéressées par le secteur résidentiel en vue de :
- Partager la stratégie globale du Plan Climat Territorial validée par le Comité de pilotage
- Mettre en commun les actions existantes en faveur d'une limitation des émissions de GES du secteur résidentiel
- Réfléchir aux nouvelles actions envisageables

L'état d'avancement du Plan Climat Territorial

La démarche est actuellement en phase d'élaboration du programme d'actions.

Le secteur résidentiel dans la stratégie du PCT

Les actions touchant le secteur résidentiel s'inscriront dans de nombreux objectifs de la stratégie du Plan Climat :

Axe 1 « Un territoire efficace dans sa gestion de l'énergie »
- Orientation 1 « Des principes d'efficacité énergétique appliquée au bâti »
• Objectif 1 « Améliorer les performances énergétiques des bâtiments existants »
• Objectif 2 « Construire des bâtiments très performants énergétiquement »
- Orientation 2 « Des énergies renouvelables valorisées dans les consommations énergétiques du territoire »
• Objectif 1 « Promouvoir l'intégration de petites unités de production d'énergies renouvelables (petites et moyennes puissances) »
• Objectif 3 «Valoriser les initiatives « énergies renouvelables » des particuliers »

Axe 3 « Un territoire solidaire autour des questions Energie-Climat »
- Orientation 1 « Une diminution du poste Energie dans le budget des ménages »
• Objectif 1 « Lutter contre la précarité énergétique »

En effet, la maîtrise de l'énergie est un volet essentiel du Plan Climat Territorial, et les consommations énergétiques du secteur résidentiel y jouent un rôle important (16% des émissions de GES du territoire).

Actions existantes

- Aides de l'État et de la Région accessibles aux particuliers :
  - Crédits d'impôts
  - Prêts à Taux Zéro
  - Picardie Avantage Isolation
  - Picardie Avantage Energie
  - Appel à projet PREBAT de l'Ademe (accessible aux bailleurs sociaux)

- Conseils en énergie aux particuliers
  - Espaces Info Energie des Ateliers de la Bergerette et de l'ADIL 60
  - Conseillers en énergie indépendants

- Formation des artisans

La CAPEB et la FFB proposent une formation FEE Bât sur les travaux d'économie d'énergie. Des formations délocalisées sur le territoire, en lien avec les problématiques locales, pourraient être organisées. Chaque organisme a développé un label : « Eco-artisan » pour la CAPEB et « Pro de la performance énergétique » pour la FFB. La CCVBN pourrait encourager les artisans locaux à l'obtention d'un de ces labels (par exemple en exigeant des devis réalisés par un artisan labellisé pour l'obtention des aides du PIG).

- Travaux de réhabilitation thermique des logements de l'OPAC de l'Oise à Breteuil (Rue de Montdidier) et raccordement de logements au futur réseau de chaleur alimenté par une chaudière bois à Breteuil.

- Visites de maisons équipées en EnR organisées par les EIE

- Résultats de l'opération de thermographie aérienne

- Service de permanences délocalisées de l'Espace Info Energie des Ateliers de la Bergerette

- Actions d'information et d'éducation sur le sujet
  - Forum Energie-Climat
  - Animations pédagogiques dans les écoles pendant les Semaines Régionales de l'Environnement

Ces actions éducatives et d'information pourraient être développées.

Nouvelles actions possibles

- Définir un Programme d'Intérêt Général (PIG) : subventions complémentaires aux aides existantes pour des travaux d'amélioration de la performance énergétique des logements

- Susciter le regroupement d'artisans pour répondre à des chantiers ou encourager le recours à un maître d'oeuvre

- Mettre en place un chantier-école

- Suivre et communiquer autour d'opérations exemplaires : suivi des consommations avant et après travaux

- Organiser une opération « foyers témoins » : suivi des consommations avant et après adoption d'écogestes ou installation de petits équipements (économiseurs d'eau, ampoules à économie d'énergie...). (Voir projet européen « Econ'Home ».)

- Sensibiliser les habitants à la lecture et la compréhension des factures et devis énergétiques

- Informer les particuliers des techniques et aides existantes (et des pièges à éviter)

- Développer les actions d'éducation relatives aux économies d'énergie et aux énergies renouvelables dans les écoles

- Identifier une personne relais dans chaque commune auprès de laquelle les particuliers pourraient trouver des éléments de réponse vis-à-vis de leur projet. Cette personne pourrait également organiser localement des réunions d'échanges d'expériences sur les bonnes pratiques.

- Promouvoir la récupération des eaux de pluie et le traitement local des eaux usées (micro-stations d'épuration écologiques)

- Sensibiliser aux consommations d'énergie liées à la production de l'eau chaude sanitaire

- Promouvoir l'utilisation de matériaux de construction traditionnels (torchis)

- Sensibiliser à l’utilité d’une bonne ventilation (promouvoir la ventilation double-flux)
- Privilégier la réhabilitation de logements en centre-bourg plutôt que l’étalement urbain
- Encourager les démarches participatives voire la création de groupes ou d’associations d’habitants dans les projets de lotissements ou d’écoquartier
- Produire une électricité « citoyenne » : inciter à la création de groupements ou de coopératives d’habitatns pour la création d’unités de production d’énergies renouvelables dont la production serait utilisée localement ou revendue à des réseaux alternatifs (type Enercoop) et dont les bénéfices seraient réinvestis dans de nouveaux projets dans une logique de développement durable.

Compte-rendu Groupe de travail « bâtiment et énergie / secteur résidentiel » n°2
20 avril 2010

Personnes présentes :
Yves PINGLIEZ, Artisan
Joël CLAEYS, Adjoint au Maire de Froissy
Teddy CORRALES, Hoval
Guy HERCENBERG
Lionel NEUKERMANS, EIE Ateliers de la Bergerette
Gabriel CANTEINS, OPAC de l'Oise
Mathilde GOUGEON, DDT
Thibault VANDENBESSELAERT, DDT
Noémi SCHNEIDER, CCVBN

Personnes excusées :
Jean-Louis MIONNET, Vice-Président de la CCVBN en charge du développement durable
Johan KLECZEWSKI, CMA 60
Sylvie DE GUILLEBON, CMA 60
Yvan GUIRAUD, Conseiller énergie
SARL Carlier-Baudoin

Rappel des objectifs de la réunion

Le groupe de travail a réuni les personnes et structures intéressées par le secteur résidentiel en vue de :

- Hiérarchiser les actions envisagées pour réduire les émissions de GES du secteur résidentiel sur le teritoire des Vallées de la Brèche et de la Noye
- Hiérarchisation des actions

Légende des tableaux pages suivantes :
AN : Action Nouvelle
AE : Action Existante
CT : Court Terme
MT : Moyen Terme
LT : Long Terme

Objectif	Action	Délai de réalisation	Porteur	Partenaire / partage	Budget	Impact sur les émissions de GES	Exemplarité	Remarques
Axe 1 : Un territoire efficace dans sa gestion de l'énergie								
Orientation 1 : Des principes d'efficacité énergétique appliqués au bâti								
Objectif 1 : Améliorer les performances énergétiques des bâtiments existants	Action existante : Conseils en gestion de l'énergie aux particuliers (service de permanences délocalisé de l'Espace Info Energie)	Court terme	CCVBN	Les Ateliers de la Bergerette	Faible	Moyen	Moyenne	
	Action existante : Travaux de réhabilitation thermique des logements de l'OPAC de l'Oise	A préciser avec l'OPAC						
	Action nouvelle : Définir un Programme d'Intérêt Général	Court terme	CCVBN	ANAH, Conseil général de l'Oise, Région Picardie, Ademe, opérateur	Important	Moyen à fort	Moyenne	Etudier l'opportunité de réaliser une OPAH plutôt qu'un PIG. Cette action répond également à l'objectif «Lutter contre la précarité énergétique»
	Action nouvelle : Suivre et communiquer autour d'opérations exemplaires (suivi des consommations avant et après travaux ou mise en pratique d'écogestes)	Moyen à long terme	CCVBN / bailleurs	Foyers-témoins	Faible à moyen (si installation de compteurs)	Moyen	Moyenne	
	Action nouvelle : Privilégier la réhabilitation de logements en centre-bourg plutôt que l'étalement urbain	Moyen terme	Communes	CCVBN, DDT, prestataire étude	Faible	Moyen (impact sur volet social et transport)	Faible à moyenne	Reformuler l'action «Actualiser les documents d'urbanisme des communes pour privilégier...»
Orientation 2 : Des énergies renouvelables valorisées dans les consommations énergétiques du territoire								
Objectif 2 : Promouvoir le développement d'unités décentralisées de production d'énergies renouvelables (forte puissance)	Action nouvelle : Produire une électricité «citoyenne» (inciter à la création de groupements ou de coopératives d'habitants pour la création d'unités de production d'énergies renouvelables dont la production serait utilisée localement ou revendue à des réseaux alternatifs, et dont les bénéfices seraient réinvestis dans de nouveaux projets dans une logique de développement durable)	Long terme	Groupement citoyen (coopérative ou association) et/ou CCVBN	Développeurs et producteurs d'énergie	Important	? dépend de l'usage de l'énergie produite	Forte	
Objectif 3 : Valoriser les initiatives « énergies renouvelables » des particuliers	Action existante : Organiser des visites de maisons bioclimatiques ou passives ou utilisant des énergies renouvelables	Court terme	Espaces Info Energie	CCVBN	Faible	Moyen	Moyenne	Exemples de réhabilitation à identifier sur le territoire

Objectif	Action	Délai de réalisation	Porteur	Partenaire / partage	Budget	Impact sur les émissions de GES	Exemplarité	Remarques
Axe 3 : Un territoire solidaire autour des questions Energie-Climat								
Orientation 1 : Une diminution du poste Energie dans le budget des ménages								
Objectif 1 : Lutter contre la précarité énergétique	Action nouvelle : Sensibiliser les habitants à la lecture et la compréhension des factures et devis énergétiques	Action fusionnée à l'action «Suivre des opérations exemplaires» (Axe 1 Orientation 1 Objectif 1)						
Orientation 2 : Une implication de tous autour de la démarche								
Objectif 3 : Entretenir la dynamique de concertation	Action nouvelle : Encourager les démarches participatives voire la création de groupes ou d'associations d'habitants dans les projets de lotissements durables ou d'écoquartiers	Moyen terme	Communes	CCVBN, promoteurs	Faible	Moyen	Forte	
Objectif 4 : Inciter les acteurs locaux à mener des initiatives individuelles et collectives	Action existante : Formation des artisans à la performance énergétique	Court terme	CAPEB, FFB	CCVBN, CMA, artisans	Faible	Moyen	Faible à Moyenne	Reformuler l'action pour en faire une action nouvelle : «Mettre en place une formation Feebat sur le territoire»
	Action nouvelle : Mettre en place un chantier-école	Court terme	Artisans	CCVBN, EIE	Faible	Moyen	Moyenne	Se mettre en relation avec des artisans «Pro de la performance énergétique» ou «Ecoartisan» pour organiser des visites de chantier
	Action nouvelle : Susciter le regroupement d'artisans pour répondre à des chantiers ou encourager le recours à un maître d'oeuvre	Actions associées au volet «sensibilisation» (cf. infra)						
	Action nouvelle : Sensibiliser aux économies d'énergie liées à la production d'eau chaude sanitaire	Actions associées au volet «sensibilisation» (cf. infra)						
	Action nouvelle : Informer les particuliers des techniques et aides existantes (et des pièges à éviter)	Court terme	CCVBN	Ademe, Région, artisans	Moyen	Moyen	Moyenne à Forte	L'action peut se décomposer en 2 actions complémentaires : l'édition d'un guide développement durable en Brèche et Noye, et l'identification de personnes-relais dans les communes du territoire
Actions identifiées non applicables à la stratégie actuelle								
Objectif 5 : Améliorer le traitement des eaux usées	Action nouvelle : Promouvoir la récupération des eaux de pluie et le traitement local des eaux usées (micro-stations écologiques)	Moyen terme	CCVBN	Agences de l'eau	Moyen	Faible	Faible	Action à décomposer en 2 actions disctinctes : sensibilisation (via guide développement durable) et achat groupé de cuves de récupération d'eau de pluie

Compte-rendu Groupe de travail « bâtiment et énergie / secteur tertiaire » n°1
29 mars 2010

Personnes présentes :
Yves PINGLIEZ, Artisan
Teddy CORRALES, Hoval France
Johan KLECZEWSKI, CMA 60
Karim LOOTEN, Nord Picardie Bois
Clément CHEPTOU, Nord Picardie Bois
Frédéric ROCH, Enertrag
Philippe CERISIER, SDEL Oise
Géraldine LECHENAUT, Cita
Noémi SCHNEIDER, CCVBN

Personnes excusées :
Jean-Louis MIONNET, Vice-Président de la CCVBN en charge du développement durable
CARLIER-BAUDOIN, Artisan

Rappel des objectifs de la réunion

Le groupe de travail a réuni les personnes et structures intéressées par le secteur tertiaire en vue de :
- Partager la stratégie globale du Plan Climat Territorial validée par le Comité de pilotage
- Mettre en commun les actions existantes en faveur d'une limitation des émissions de GES du secteur tertiaire
- Réfléchir aux nouvelles actions envisageables

L'état d'avancement du Plan Climat Territorial

La démarche est actuellement en phase d'élaboration du programme d'actions.

Le secteur tertiaire dans la stratégie du PCT

Les actions touchant le secteur tertiaire s'inscriront dans de nombreux objectifs de la stratégie du Plan Climat :

Axe 1 « Un territoire efficace dans sa gestion de l'énergie »
- Orientation 1 « Des principes d'efficacité énergétique appliquée au bâti »
  - Objectif 1 « Améliorer les performances énergétiques des bâtiments existants »
  - Objectif 2 « Construire des bâtiments très performants énergétiquement »
- Orientation 2 « Des énergies renouvelables valorisées dans les consommations énergétiques du territoire »
  - Objectif 1 « Promouvoir l'intégration de petites unités de production d'énergies renouvelables (petites et moyennes puissances) »
  - Objectif 2 « Promouvoir le développement d'unités décentralisées de production d'énergies renouvelables (forte puissance) »

Axe 2 « Un territoire responsable de son environnement »
- Orientation 1 « Des pratiques écoresponsables appropriées par les acteurs socioéconomiques »
  - Objectif 3 « Maîtriser l'impact des fluides frigorigènes »
  - Objectif 4 « Lutter contre la pollution lumineuse »

En effet, la maîtrise de l'énergie est un volet essentiel du Plan Climat Territorial, et le secteur tertiaire (par lequel nous entendons ici les services publics et les commerces) y joue un rôle important.

Actions existantes

- Travaux : 98% des chantiers sont des travaux de rénovation
  - Aides de l'État (Ademe) accessibles aux entreprises et aux collectivités :
  - Appel à projet PREBAT
  - Appel à projet isolation

Ces appels à projet proposent une subvention pour financer le surcoût en investissement nécessaire pour atteindre des performances énergétiques allant au-delà des réglementations .

- Conseils en énergie aux entreprises et aux collectivités
  - Nord Picardie Bois : peut réaliser des pré-études de faisabilité pour l'installation de chaudières bois pour les petites communes
  - CODEM : peut apporter un conseil sur les travaux d'isolation (éco-matériaux)
  - CCI et CMA : chacune de ces structures a un chargé de mission Énergie qui peut conseiller les entreprises dans leurs projets de travaux de réhabilitation de leurs locaux
  - Syndicats d'électrification : les syndicats sont aussi susceptibles de proposer un conseil à leurs communes adhérentes.

- Formation des artisans

La CMA propose des formations gratuites pour les artisans sur des thématiques « Environnement et Développement Durable ». Des formations délocalisées sur le territoire, en lien avec les problématiques locales, pourraient être organisées.

- Conseil Énergétique Intercommunal Rural (CEIR)

25 communes du territoire participent à un CEIR : un pré-diagnostic énergétique de leurs bâtiments et de l'éclairage public va ainsi être réalisé, avec des préconisations de travaux et une étude du potentiel d'installation d'équipements produisant des énergies renouvelables.

- Unités de production d'énergies renouvelables :
  - Réseau de chaleur alimenté par une chaudière Bois Énergie en projet à Breteuil (2 MW)
  - Centrale photovoltaïque à La Cerisaie
  - Micro-centrale photovoltaïque à la déchetterie de Froissy

- Bâtiments exemplaires
  - École Noyers Saint Martin HQE (en construction)
  - École maternelle Breteuil BBC (en construction)

Nouvelles actions possibles

- Sensibiliser les élus et les chefs d’entreprises à la problématique Énergie-Climat
- Proposer un accompagnement pour les entreprises ou collectivités souhaitant améliorer leurs performances énergétiques :
  - Identifier les personnes et structures ressources
  - Proposer un AMO bâtiment aux communes du territoire
- Proposer une charte d’engagement aux communes concernant l’utilisation et le remplacement de leur éclairage public
- Participer au label Ville et Village Étoilé
- Réaliser d’autres unités de production d’énergies renouvelables (par exemple réseaux de chaleur bois)
- Positionner la CCVBN comme un territoire-pilote sur de nouvelles formes de Contrats de Performances Énergétiques
- Référencer les entreprises ayant l’agrément pour intervenir sur des installations utilisant des fluides frigorigènes

Compte rendu Groupe de travail « transports » n°1
23 mars 2010

Personnes présentes :
Julien DALEST, Oise Mobilité
Grégory LEFEBVRE, Conseiller Mobilité du Pays du Grand Beauvaisis
Josiane DULLIARD
Gilberte MESNARD
Jean-Pierre RANDOLET, Vice-Président de la CCVBN en charge des transports
Noémi SCHNEIDER, CCVBN

Personnes excusées :
Sandrine COLIN, CCVBN
Philippe LE CALVEZ, SNCF
Jean-Louis MIONNET, Vice-Président de la CCVBN en charge du développement durable

Rappel des objectifs de la réunion

Le groupe de travail a réuni les personnes et structures intéressées par la problématique des transports en vue de :

- Partager la stratégie globale du Plan Climat Territorial validée par le Comité de pilotage
- Mettre en commun les actions existantes sur le territoire participant à la réduction des émissions de GES du secteur du transport de personnes
- Réfléchir aux nouvelles actions envisageables

L'état d'avancement du Plan Climat Territorial

La démarche est actuellement en phase d'élaboration du programme d'actions.

Le transport de personnes dans la stratégie du PCT

Les actions relatives au transport de personnes s'inscriront dans l'Axe 3 « Un territoire solidaire autour des questions Energie-Climat », Orientation 1 « Une diminution du poste Energie dans le budget des ménages », Objectif 2 « Développer des alternatives au transport individuel ».

Actions existantes

- Transport à la demande

Depuis le 1er mars 2010, un service de transport à la demande, Trans'Brèche Noye, a été mis en place sur le canton de Breteuil et les communes d'Hardivillers et de Saint André Farivillers. Les habitants de ce secteur peuvent réserver par téléphone au n°Azur 0 810 60 00 60 leur trajet depuis leur domicile vers Breteuil (Mairie, Eglise, Piscine, Zone commerciale, centre médico-social), la gare de Bacouël ou les points d'arrêt des lignes de car desservant Amiens, Beauvais ou Paris.
Ce service est une expérimentation conduite en partenariat avec le Pays du Grand Beauvaisis et Oise Mobilité. Il fera l'objet d'une évaluation et pourra éventuellement être étendu à l'ensemble du territoire de la CCVBN. Cependant ce type de transport ne constitue pas nécessairement une alternative au transport individuel, mais un moyen de transport pour des personnes ne disposant pas d'une voiture.

- Lignes de bus
  - Ligne régionale : Amiens-Beauvais
  - Lignes départementales :
    - 30 Breteuil-Beauvais
    - 31 Ansauvillers-Beauvais
    - 59 Hardivillers-Montdidier

Peu d'informations sont disponibles actuellement sur la fréquentation de ces lignes par les habitants du territoire. La mise en place de billetique (carte à puce qui pourra être utilisée pour tous les transports collectifs), qui devrait voir le jour fin 2011, permettra d'avoir des données statistiques fines.

- Plateforme de covoiturage

Une plateforme de covoiturage est accessible sur le site www.oise-mobilité.fr. Cela ne permet toutefois pas d'avoir des éléments précis quant à la pratique du covoiturage dans l'Oise. Il est possible de paramétrer un accès restreint à cette plateforme, par exemple pour organiser le covoiturage entre les salariés d'une même entreprise ou parc d'activité.

- Information aux voyageurs

L'information aux voyageurs sur l'offre existante en transport collectif est accessible via le site www.oise-mobilité.fr ou au n° Azur 0 810 60 00 60.
Une communication ciblée auprès des habitants du territoire, à l'exemple de celle réalisée par le Pays de Bray, peut toutefois être utile pour mieux faire connaître cette offre.

Nouvelles actions

- Plan de Déplacement d'Entreprise ou d'Administration

Le Pays du Grand Beauvaisis va lancer la réflexion sur l'accompagnement possible pour inciter les entreprises à se doter d'un Plan de Déplacement de leurs salariés. La CCVBN pourrait se positionner comme territoire pilote pour relayer cette initiative dans le cadre de son Plan Climat Territorial.

Compte rendu Groupe de travail « transports » n°2
9 avril 2010

Personnes présentes :
Julien DALEST, Oise Mobilité
Grégory LEFEBVRE, Conseiller Mobilité du Pays du Grand Beauvaisis
Josiane DULLIARD
Gilberte MESNARD
Noémi SCHNEIDER, CCVBN

Personnes excusées :
Yannick PAILLET, Ademe
Sandrine COLIN, CCVBN
Jean-Pierre RANDOLET, Vice-Président de la CCVBN en charge des transports
Jean-Louis MIONNET, Vice-Président de la CCVBN en charge du développement durable

Rappel des objectifs de la réunion

Le groupe de travail a réuni les personnes et structures intéressées par la problématique des transports en vue de :
- Hiérarchiser les actions envisagées pour le Plan Climat Territorial de la CCVBN

Hiérarchisation des actions

Légende du tableaux page suivante :

AN : Action Nouvelle
AE : Action Existante

CT : Court Terme
MT : Moyen Terme
LT : Long Terme

Objectif	Action	Délai de réalisation	Porteur	Partenaire / partage	Budget	Impact sur les émissions de GES	Exemplarité	Remarques
Axe 1 : Un territoire efficace dans sa gestion de l'énergie								
Orientation 1 : Une diminution du poste Energie dans le budget de sménages								
Objectif 2 : Dévelop-per des alternatives au transport indivi-duel	Action existante : Transport à la demande	Court terme	CCVBN	SMTCO, Pays du Grand Beauvai-sis, Région	Important	Moyen	Moyenne	Difficulté pour définir un indicateur relatif à l'impact sur les émissions de GES du territoire : en effet le TAD n'est pas nécessaire-ment une alternative à la voiture, mais peut consti-tuer un moyen de transport pour les personnes non véhiculées. Cependant une enquête auprès des usa-gers peut être envisagée pour l'estimer.
	Action existante : Information aux voyageurs des outils existants (lignes de bus et plate-forme de covoiturage)	Court terme	CCVBN	SMTCO, Pays du Grand Beauvai-sis, Région	Faible	Faible	Moyenne	Cf. Pays de Bray pour les outils de communication. Le conseilller mobilité pourrait également réaliser des permanences sur le territoire pour renseigner les habitants sur l'offre existante (par ex. au RSP, ou formation de l'hôtesse d'accueil). Pour promouvoir le covoiturage, des aires de stationnement réservé, des points de rencontre ou des dépose-minute pourraient être signalés (attention cependatn car il n'exste pas de réglementation en la matière, sauf dans le cas de parkings payants)
	Action nouvelle : Incitation à la mise en place de Plans de Déplacement d'Entreprise ou d'Administration	Moyen terme	Pays du Grand Beauvai-sis, CCIO, CCVBN	Entreprises, Ademe	Moyen	Moyen une fois les PDE/PDA mis en oeuvre	Moyenne	Un groupe de travail avec le Pays du Grand Beauvai-sis, la CCIO et l'Ademe se met en place pour lancer cette action
	Action nouvelle : Incitation à la mise en place de Palns de Déplacement des Jeunes	Moyen terme	CCVBN	Etablissements scolaires	Moyen	Faible	Moyenne	La CCVBN pourrait lancer un appel à projets pour inciter les écoles à mettre en place un PDJ

Compte rendu Groupe de travail « déchets » n°1
25 mars 2010

Personnes présentes :
Elodie CLEAZ, Symove
Sylvie DE GUILLEBON, Chambre des Métiers et de l'Artisanat
Sébastien JAMAUX, CCVBN
Martine DEPOILLY, CCVBN
Noémi SCHNEIDER, CCVBN

Personnes excusées :
Matthieu JEHANNE, Association Educ'Environnement
Delphine LABEAU, Enseignante
Marc DESJARDINS, Vice-Président de la CCVBN en charge de l'environnement
Jean-Louis MIONNET, Vice-Président de la CCVBN en charge du développement durable

Rappel des objectifs de la réunion

Le groupe de travail a réuni les personnes et structures intéressées par la gestion des déchets en vue de :

- Partager la stratégie globale du Plan Climat Territorial validée par le Comité de pilotage
- Mettre en commun les actions existantes relatives à la gestion des déchets en faveur d'une limitation des émissions de GES de ce secteur
- Réfléchir aux nouvelles actions envisageables

L'état d'avancement du Plan Climat Territorial

La démarche est actuellement en phase d'élaboration du programme d'actions.

La gestion des déchets dans la stratégie du PCT

Les actions relatives à la gestion des déchets s'inscriront principalement dans l'Axe 2 « Un territoire responsable de son environnement », Orientation 2 « Une gestion maîtrisée des déchets », Objectif 1 « Promouvoir la récupération / valorisation énergétique des GES issus du traitement des déchets » et Objectif 2 « Accroître la récupération / valorisation des déchets verts ».

Actions existantes

- Collecte des EM en porte à porte par un camion bicompartimenté

Ce choix permet de diviser le nombre de tournées par 2.

- 3 déchetteries sur le territoire, avec option PACKMAT

Le packmat permet de compacter les déchets contenus dans les bennes et donc de limiter leur rotation.

- Collecte des déchets verts par apport volontaire en déchetteries

- Promotion du compostage individuel

La CCVBN propose à ses habitants l’achat de composteur individuel à un prix attractif. 549 composteurs ont ainsi été vendus depuis 2008.

- Redevance Ordures Ménagères

Le coût de la collecte et du traitement des déchets est directement facturé aux habitants. La CCVBN a le projet de passer à un mode de redevance incitative.

- Filière Recylum (ampoules et néons)

- Filière Remondis (radiographies)

- Etude de faisabilité pour la création d’une unité de méthanisation

Nouvelles actions possibles

- Mettre en place des collectes de déchets verts pontuellement dans les communes

- Former les agents de déchetterie à l’ensemble des filières de collecte et de traitement des déchets

- Mettre en place la collecte des déchets amiantés en déchetterie de Breteuil (service payant, sur des journées spécifiques), en collaboration avec la COVEDE

- Créer une « brigade verte » qui aurait un rôle d’information, de prévention et de répression :
    - information des habitants sur les bonnes pratiques de tri
    - contrôle des présentations de poubelles à la collecte
    - enquête sur les dépôts d’ordures sauvages

- Broyer les déchets verts chez les particuliers pour qu’ils puissent les utiliser en compostage

- Mettre en place du compostage en bas d’immeuble ou communal

- Mettre en place un partenariat avec la recyclerie de Crèvecoeur et/ou Emmaüs pour récupérer les objets déposés en déchetteries mais réutilisables ou réparables

- Mettre en place une filière de récupération des bidons de plastique en partenariat avec l’entreprise PMG de Froissy

- Recenser les entreprises fortement productrices de déchets et leur proposer des diagnostics environnementaux en partenariat avec la CCI

- Etudier la possibilité de récupérer les huiles de friture pour alimenter les matériels agricoles

Compte rendu Groupe de travail « déchets » n°2
7 avril 2010

Personnes présentes :
Elodie CLEAZ, Symove
Delphine LABEAU, Enseignante
Adil ABBIOUI, CCI Oise
Martine DEPOILLY, CCVBN
Noémi SCHNEIDER, CCVBN

Personnes excusées :
Sylvie DE GUILLEBON, Chambre des Métiers et de l'Artisanat
Matthieu JEHANNE, Association Educ'Environnement
Sébastien JAMAUX, CCVBN
Virginie HASBROUCK, CCVBN
Jean-François VERSCHAE, CCVBN
Marc DESJARDINS, Vice-Président de la CCVBN en charge de l'environnement
Jean-Louis MIONNET, Vice-Président de la CCVBN en charge du développement durable

Rappel des objectifs de la réunion

Le groupe de travail a réuni les personnes et structures intéressées par la gestion des déchets en vue de :
- Hiérarchiser les actions existantes et les actions nouvelles envisagées pour le Plan Climat Territorial de la CCVBN
- Hiérarchisation des actions

Légende des tableaux pages suivantes :
AN : Action Nouvelle
AE : Action Existante
CT : Court Terme
MT : Moyen Terme
LT : Long Terme

Remarque générale :
Le budget des actions (investissement et fonctionnement) est à comparer à l'évolution du coût (TGAP) si l'action en question n'était pas mise en oeuvre.

Objectif	Action	Délai de réalisation	Porteur	Partenaire / partage	Budget	Impact sur les émissions de GES	Exemplarité	Remarques
Axe 1 : Un territoire efficace dans sa gestion de l'énergie								
Orientation 3 : Des consommations de carburant liées à l'activité économique identifiées et stabilisées								
Objectif 2 : Développer des alternatives au transport individuel : Optimiser les consommations d'énergie du matériel agricole	Action nouvelle : Etudier la possibilité de récupérer les huiles de friture pour alimenter les matériels agricoles	Court terme	CCVBN ou pays du Grand Beauvaisis ou Symove	Valrec Oise, Chambre d'Agriculture, professionnels restauration, associations...	Moyen	Faible	Moyenne à forte, dépend de la quantité d'huile réutilisée	Manque de données techniques factuelles pour estimer la pertinencede l'intérêt de cette action
Axe 2 : Un territoire responsable de son environnement								
Orientation 2 : Une gestion maîtrisée des déchets								
Objectif : Promouvoir la récupération / valorisation énergétique des GES issus du traitement des déchets	Action existante : Etude de faisabilité pour la création d'une unité de méthanisation	Court terme	CCVBN	FertiNRJ, investisseurs, producteurs déchets agro-alimentaires	Moyen	Dépend de la réalisation de l'unité de méthanisation	Faible	L'action consisterait plutôt à valoriser l'étude réalisée : organisation de réunions publiques, relance du projet
Objectif 2 : Accroître la récupération/valorisation des déchets verts	Action existante : Collecte des déchets verts par apport volontaire en déchetteries	Collecte déjà mise en place						
	Action nouvelle : Mettre en place des collectes de déchets verts ponctuellement dans les communes	Moyen terme	CCVBN	Prestataires collecte et broyage, communes, Symove, Ademe	Moyen	Moyen à fort	Forte	Action à associer aux opérations de broyage + formation des employés communaux ou autres relais d'action à la filière de traitement des déchets verts : information du public sur le compostage, le broyage, l'entretien du jardin au naturel, mais aussi la prévention des déchets verts (choix des essences pour les haies...) lors de ces journées de collecte et de broyage
Axe 3 : un territoire solidaire autour des questions Energie-Climat								
Orientation 2 : Une implication de tous dans la démarche								
Objectif 4 : Inciter les acteurs locaux à mener des initiatives individuelles et collectives	Action existante : Promotion du compostage individuel	Court terme	CCVBN	Prestataires	Moyen	Moyen	Moyenne	Action: Proposer l'achat groupé de composteurs et former à leur bonne utilisation
	Action nouvelle : Broyer les déchets verts chez les particuliers (pour compostage)	Voir collecte déchets verts Axe 2 Orientation 2 Objectif 2						
	Action nouvelle : Mettre en place du compostage en pied d'immeuble ou pour de petites communes	Moyen terme	CCVBN	Bailleurs, Conseil général	Faible	Moyen	Forte	Le lombricompostage a été évoqué, mais sa mise en oeuvre semble trop délicate. La question de l'espace se pose concernant le compostage collectif : où mettre le composteur ? Où épandre le terreau ? (certains immeubles n'ont pas d'espaces verts à proximité)

Objectif	Action	Délai de réalisation	Porteur	Partenaire / partage	Budget	Impact sur les émissions de GES	Exemplarité	Remarques
Axe 4 : Un territoire exemplaire								
Orientation 2 : Une prise en compte des problématiques Energie-Climat dans le développement économique du territoire								
Objectif 2 : Faciliter l'implantation d'éco-activités sur le territoire	Action nouvelle : Mettre en place un partenariat avec la recyclerie de crèvecoeur et/ou Emmaüs ou autres pour récupérer les objets déposés en déchetteries mais réutilisables ou réparables	Court terme	CCVBN	CCC, Emmaüs, Ateliers de la Bergerette	Faible	Moyen (à estimer avec la recyclerie de Crèvecoeur ou la CC du Clermontois)	Moyenne	L'aspect social est à mettre en avant dans cette action. A noter qu'un partenariat avec la recycerie de Crèvecoeur a existé, voir pourquoi cela s'est arrêté.
Actions identifiées non applicables à la stratégie actuelle								
A2 O2 Nouvel Objectif : Optimiser les activités de transport des déchets	Action existante : Collecte des emballages ménagers en porte à porte par un camion bicompartimenté	Action déjà mise en oeuvre						
	Action existante :3 déchetteries sur le territoire, avec option PACKMAT	Action déjà mise en oeuvre						
A2 O2 Nouvel Objectif : Réduire la production de déchets à la source	Action nouvelle : Mettre en place une redevance incitative	Long terme	CCVBN	Prestataires collecte, Ademe	Important	Fort	Forte	Le passage à la redevance incitative est inscrit dans les objectifs du Grenelle
A2 O2 Nouvel Objectif : Optimiser les filières de tri des déchets	Action existante : Filière Recylum (ampoules et néons)	Action déjà mise en oeuvre						
	Action existante : Filière Remondis (radiographies)	Action déjà mise en oeuvre						
	Action nouvelle : Recenser les entreprises fortement productrices de déchets et leur proposer des diagnostics environnementaux	Court terme	Symove, CCIO	Entreprises	Faible	Fort si actions mises en place suite au diagnostic	Faible	Action qui peut s'inscrire dans l'Axe 3 Orientation 2 Objectif 4
	Action nouvelle : Former les agents des déchetteries à l'ensemble des filières de collecte et de traitement des déchets	Court à moyen terme	CCVBN	Organismes de formation	Faible (vérifier les organismes auxquels cotise la CCVBN)	Moyen	Moyenne	L'offre de formation sur ces métiers se développe beacoup actuellement, voir ce qui existe déjà dans les territoires voisins
	Action nouvelle : Mettre en place la collecte des déchets amiantés en décheterie de Breteuil (service payant, sur des journées spécifiques), en collaboration avec la COVEDE	Court terme	CCVBN	COVEDE	? (dépend si mise en place d'un service payant ou gratuit)	Faible mais impact fort sur la pollution des sols	Faible	Négociation avec la COVEDE en cours
	Action nouvelle : Créer une «brigade verte»	Moyen terme	CCVBN	Symove, Ademe	Faible (emplois aidés)	Faible	Moyenne à forte	Cf. écogardes de la Rurale du Beauvaisis
	Action nouvelle : Mettre en place une filière de récupération des bidons de plastique en partenariat avec l'entreprise PMG de Froissy	Vérifier la faisabilité de cette action (les bidons récupérés peuvent-ils intéresser PMG)						

Compte rendu Groupe de travail « éducation / information / sensibilisation » n°1
24 mars 2010

Personnes présentes :
Delphine CARON, CPIE Pays de l'Oise
Séverine THOMAS, CPIE Pays de l'Oise
Noémi SCHNEIDER, CCVBN

Personnes excusées :
Matthieu JEHANNE, Association Educ'Environnement
Claude GRIMAUD, Association Repères
Delphine LABEAU, Enseignante
Philippe TURMINEL, Enseignant
Corinne CORILLION, Inspectrice de l'Education Nationale
Laurent TRIBOUT, Vice-Président en charge de la communication
Jean-Louis MIONNET, Vice-Président de la CCVBN en charge du développement durable

Rappel des objectifs de la réunion

Le groupe de travail a réuni les personnes et structures intéressées par l'éducation à l'environnement et au développement durable en vue de :

- Partager la stratégie globale du Plan Climat Territorial validée par le Comité de pilotage
- Mettre en commun les actions de sensibilisation et d'éducation à l'environnement et au développement durable existantes sur le territoire
- Réfléchir aux nouvelles actions envisageables

L'état d'avancement du Plan Climat Territorial

La démarche est actuellement en phase d'élaboration du programme d'actions.

La sensibilisation et l'éducation à l'environnement et au développement durable (EEDD) dans la stratégie du PCT

Les actions relatives à la sensibilisation des acteurs et à l'éducation à l'environnement et au développement durable s'inscriront principalement dans l'Axe 3 « Un territoire solidaire autour des questions Énergie-Climat », Orientation 2 « Une implication de tous dans la démarche », Objectif 1 « Sensibiliser les acteurs locaux aux problématiques énergétiques » et Objectif 2 « Intégrer l'énergie-Climat dans les programmes d'éducation du jeune public ».

Actions existantes

- Acteurs de l'EEDD
    - Associations locales : Repères, Educ'Environnement, En Savoir Plus, CPIE Pays de l'Oise, Les Ateliers de la Bergerette, Agriculture Biologique de Picardie
    - Symove

- Ressources pédagogiques
  - Centre de documentation de l'Ademe

L'Ademe propose gratuitement aux enseignants de Picardie des ressources pédagogiques (dossiers pédagogiques, expositions, jeux...) sur différents thèmes du développement durable et en particulier l'énergie et le climat.

  - Planète Précieuse

Outre le Programme Jeunes Eco-Citoyens du Conseil Général qui propose l'animation d'une exposition « Planète Précieuse » pendant 15 jours dans les collèges labellisés, une exposition du même nom est disponible auprès du Conseil Régional pour les lycées, ou pour les collectivités dans le cadre de manifestations hors périodes scolaires.

  - Caleo

Mallette d'expérimentations sur les changements climatiques animée par le CPIE Pays de l'Oise.

- Projets d'école axés sur le développement durable

6 groupements scolaires sur le territoire ont un projet d'école axé sur des thématiques en lien avec le développement durable. Les 2 collèges bénéficient du label départemental « Programme Jeunes Eco-Citoyens ». Un club Environnement existe dans chacun des collèges du territoire et le collège de Froissy a une « classe environnement ».

- Événements régionaux ou nationaux
  - Oise Verte et Bleue
  - Semaines Régionales de l'Environnement

La CCVBN participe à cet événement régional en organisant chaque année au mois d'octobre des actions grand public sur des thèmes en lien avec le développement durable (Salon de l'habitat et du développement durable, visites de sites, animations pédagogiques...)

- Forum Énergie-Climat

Le Plan Climat Territorial a été lancé officiellement par un Forum Énergie-Climat : il s'agit d'une manifestation grand public incitant au débat sur les changements climatiques et à communiquer sur la démarche de la CCVBN sur ces questions. Un 2ème Forum est prévu le 21 mai 2010. Ce forum pourrait ensuite se tenir périodiquement.

- Formation des artisans

La CMA organise des formations pour les artisans sur les techniques contribuant à une meilleure efficacité énergétique. Des formations « délocalisées » sur le territoire de la CCVBN sont possibles.

- Visites de maisons bioclimatiques ou passives

Des visites sont régulièrement organisées par les Espace Info Energie. La CCVBN pourrait les développer.

Nouvelles actions

- S'inscrire dans des événements départementaux, régionaux ou nationaux, par exemple Semaine du Développement Durable, Fête de la Nature, Semaine de réduction des déchets.

- Inciter les établissements scolaires et les citoyens à s'engager dans des démarches en faveur du développement durable

  - Eco Ecole

Programme international d'éducation à l'environnement et au développement durable (EEDD), Eco-Ecole est un label décerné aux écoles élémentaires, collèges et lycées qui s'engagent vers un fonctionnement éco-responsable et intègrent l'EEDD dans les enseignements. Eco-Ecole est porté par la FEEE (Fondation pour l'Education à l'Environnement en Europe). Dans l'Oise, ce programme est relayé par le CPIE et les Ateliers de la Bergerette.

  - Le climat entre nos mains

La Revue Durable propose un accompagnement méthodologique pour que les citoyens d'un territoire s'engagent concrètement dans des actions de réduction des meurs émissions de GES.

- Mettre en place un dispositif d'accompagnement des établissements scolaires pour qu'ils mènent à bien leurs actions d'EEDD et qu'elles aboutissent à des réalisations concrètes :

  - Promotion du compostage individuel

Depuis 2008, la CCVBN propose à ses habitants des composteurs individuels à des prix attractifs (549 composteurs vendus à ce jour). Cette action doit s'accompagner d'une campagne de sensibilisation et d'accompagnement pour réussir un bon compost.

  - Promouvoir la restauration scolaire biologique
  - Inciter à la création de jardins pédagogiques
  - Créer, restaurer et entretenir des chemins de randonnée

Cette action pourrait être menée par des écoles, dans le cadre de l'opération « Un chemin, une école » de la Fédération Française de Randonnée par exemple.

  - Mettre en place des pédibus, vélobus ou équibus pour le trajet domicile-école (ou inciter au covoiturage)

- Organiser des écomanifestations et communiquer sur les choix faits pour limiter l'empreinte écologique des événements